TAMBACOUNDA 2017

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Tambacounda

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2017 - 2018

Mai 2021

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Allé Nar DIOP
Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Conseiller Technique du DG	Assane THIOUNE
Conseiller à l'Action Régionale	Jean Rodrigue MALOU

COMITE DE REDACTION

Hadime	SANE	Chef du Service Régional
Moussa	DIALLO	Adjoint au Chef de service

COMITE DE LECTURE

Amadou Fall DIOUF		CPCCI
Serge MANEL		DSDS
Idrissa DIAGNE		ENSAE
Mamadou BALDE		ENSAE
Oumar SENE		ENSAE
Awa Cissokho FAYE		DSDS
MM. Ramlatou DIALLO		DSECN
Mady DANSOKO		ENSAE
Mamadou	DIENG	CAR
Ndeye Aida Faye	TALL	DSDS
NdeyeBintaDiémé	COLY	DSDS
Mamadou	AMOUZOU	OPCV
AdjibouOppa	BARRY	OPCV
BintouDiack	LY	DSECN
Mamadou	BAH	DMIS
El Hadji Malick	GUEYE	DMIS
Abdoulaye	TALL	OPCV
Momath	CISSE	CGP
Mahmouth	DIOUF	DSDS
Mory	DIOUSS	DSDS
Atoumane	FALL	DSDS
Alain François	DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DELA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann –Bel-Air–Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Tambacounda
Adresse : Liberté Est
Tél :33 981 11 82K
B.P. : 147

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX ____ *7*

LISTE DES GRAPHIQUES ____ *9*

SIGLES ET ABREVIATIONS ____ *10*

AVANT-PROPOS ____ *11*

INTRODUCTION GENERALE ____ *12*

RESUME EXECUTIF ____ *14*

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION ____ *16*

I.1. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT ____ 17
I.2. LE RELIEF ____ 18
I.3. LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE ____ 18
I.4. LA PLUVIOMETRIE ____ 18
I.5. LES TEMPERATURES ____ 18
I.6. LES VENTS ____ 18
I.7. LES SOLS ____ 19
I.8. LA VEGETATION ____ 19
I.9. LA FAUNE ____ 19

CONCLUSION ____ **20**

Chapitre II : DEMOGRAPHIE ____ *21*

INTRODUCTION ____ **21**
II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION ____ 21
II.1.1. Niveau et évolution de la population ____ 21
II.1.2. Structure par âge et par sexe ____ 21
II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges ____ 22
II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges ____ 22
II.1.3. Répartition spatiale de la population et densité ____ 23
II.1.3.1. Répartition spatiale ____ 23
II.1.3.2. Densités de population ____ 24

CONCLUSION ____ **24**

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT ____ *25*

INTRODUCTION ____ **25**
III.1. URBANISATION ____ 25
III.1.1. Taux d'urbanisation ____ 25
III.1.2. Répartition de la population urbaine ____ 26
III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT ____ 27
III.2.1. Evolution des autorisations de construire délivrées entre 2017 et 2018 ____ 27

CONCLUSION ____ **28**

Chapitre IV : EDUCATION ____ *29*

INTRODUCTION ____ **29**
IV.1. PETITE ENFANCE ____ 29
IV.1.1. Les infrastructures ____ 29
IV.1.1.1. Le personnel ____ 30
IV.1.1.2. Les effectifs ____ 30
IV.1.1.3. Intensité de la préscolarisation ____ 31
IV.2. L'ELEMENTAIRE ____ 31
IV.2.1. Les infrastructures ____ 31
IV.2.2. Le personnel ____ 32

IV.2.3. Les effectifs 33
IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire dans l'élémentaire 34
IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 34
IV.3.1. Les infrastructures 34
IV.3.2. Le personnel 35
IV.3.3. Intensité de la fréquentation scolaire dans le moyen secondaire 35
CONCLUSION 36
Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE 37
INTRODUCTION 37
V.1. SANTE 37
V.1.1. Infrastructures de santé 37
V.1.2. Personnel de santé 38
V.1.3. Bilan des programmes de santé 39
V.1.3.1. Santé de la reproduction 39
V.1.3.2. Programme national de lutte contre le paludisme 44
V.1.3.3. Programme de lutte contre la tuberculose 45
V.1.3.4. Programme de lutte contre le VIH/sida 45
V.1.3.5. Activités de nutrition 46
V.2. HYGIENE PUBLIQUE 47
V.2.1. Les visites des Etablissements Recevant du Public (E.R.P) 47
CONCLUSION 49
Chapitre VI : ASSISTANCE 50
INTRODUCTION 50
VI.1. ACTION SOCIALE 50
VI.1.1. Les indicateurs de performance de l'action sociale 50
VI.1.2. SAPEURS POMPIERS 51
VI.1.2.1. Les sorties 51
VI.1.2.2. Le secours aux victimes 51
VI.1.2.3. L'assistance aux personnes 52
VI.1.2.4. Les sorties pour opérations diverses 52
VI.1.2.5. Les sorties pour activités diverses 53
CONCLUSION 53
Chapitre VII : JUSTICE 54
INTRODUCTION 54
VII.1. SITUATION CARCERALE 54
VII.1.1. La population carcérale 54
VII.1.2. Les sorties 55
VII.2. EDUCATION SURVEILLEE 56
VII.2.1. Situation du personnel 56
VII.2.2. Situation de la prise en charge 56
CONCLUSION 58
Chapitre VIII : AGRICULTURE 59
INTRODUCTION 59
VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 59
VIII.1.1. Les services techniques 59
VIII.1.2. Les autres intervenants 59
VIII.2. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 60
VIII.2.1. Les cultures vivrières 60
VIII.2.2. Les cultures industrielles 61
VIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 62

VIII.3.1. Atouts 62
VIII.3.2. Contraintes 63
VIII.3.3. Perspectives 63

CONCLUSION 64

Chapitre IX : ELEVAGE 65

INTRODUCTION 65
IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET INFRASTRUCTURES 65
IX.1.1. Les services techniques 65
IX.1.2. Les infrastructures et équipements 65
IX.2. LES PRODUCTIONS ANIMALES 66
IX.2.1. Les abattages contrôlés 66
IX.3. MOUVEMEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 68
IX.3.1. Le commerce intérieur du bétail 68
IX.3.1.1. Les entrées du bétail 68
IX.3.1.2. Les sorties du bétail 69
IX.3.2. Le commerce extérieur du bétail 70
IX.3.2.1. Les importations du bétail 70
IX.3.2.2. Les exportations du bétail 70
IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 71
IX.4.1. Atouts et potentialités 71
IX.4.2. Contraintes 71
IX.4.3. Perspectives 72

CONCLUSION 72

Chapitre X : PECHE 73

INTRODUCTION 73
X.1. LES SERVICES TECNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS 73
X.1.1. Les services techniques 73
X.1.2. Les autres intervenants 74
X.2. LA PRODUCTION 74

CONCLUSION 76

Chapitre XI : EMPLOI ET TRAVAIL 77

INTRODUCTIONTRODUCTION 77
XI.1. SITUATION ECONOMIQUE 77
XI.1.1. Evolution des établissements ouverts selon l'activité principale 78

CONCLUSION 80

Chapitre XII : TRANSPORT 81

INTRODUCTION 81
XII.1. LES IMMATRICULATIONS SUR LES VEHICULES 81
XII.2. LES PERMIS DE CONDUIRE 82
XII.3. Situation des accidents corporels 82

CONCLUSION 83

Chapitre XIII : COMMERCE 84

INTRODUCTION 84
XIII.1. Les marchés 84
XIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 85
XIII.2.1. Contraintes 85
XIII.2.2. Perspectives 85

CONCLUSION 87

Chapitre XIV : POSTE ET SFD _____ *88*

INTRODUCTION _____ **88**

XIV.1. POSTE _____ 88

XIV.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) _____ 90

XIV.2.1. Couverture _____ 90

XIV.2.2. Epargne et crédits _____ 91

CONCLUSION _____ **95**

Chapitre XV : CONCLUSION GENERALE _____ *96*

Chapitre XVI : ANNEXE _____ *97*

XVI.1.1. Démographie _____ 97

XVI.2. Urbanisation _____ 99

XVI.3. Commerce _____ 99

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II-1 : Evolution de la population de la région de Tambacounda entre 1976 et 2018 21
Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Tambacounda selon le département, le milieu de résidence et le sexe 24
Tableau II-3 : Densités de population de la région de Tambacounda selon le département en 2017-2018 24
Tableau III-1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe 26
Tableau III-2 : Nombre d'autorisation de construire délivrées à Tambacounda en 2017 et en 2018 27
Tableau III-3 : Evolution du nombre d'autorisation de construire délivrées pour les établissements commerciaux entre 2017 et 2018 27
Tableau III-4 : Evolution du nombre d'autorisation de construire délivrées pour les lieux d'habitations entre 2017 et 2018 28
Tableau III-5 : Evolution du nombre d'autorisation de construire délivrées pour les lieux de culte entre 2017 et 2018 28
Tableau IV-1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative 29
Tableau IV-2 : Répartition du personnel de la petite enfance selon le statut de l'école 30
Tableau IV-3 : Evolution des effectifs de la petite enfance selon l'IEF entre 2015/2016 et 2016/2017 31
Tableau IV-4 : Evolution du taux brut de préscolarisation 31
Tableau IV-5 : Nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut en 2017 32
Tableau IV-6 : Répartition du personnel de l'élémentaire selon le diplôme professionnel et la circonscription administrative en 2017 33
Tableau IV-7 : Effectifs des élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Tambacounda selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2017 33
Tableau IV-8 : Evolution du taux brut de scolarisation de l'élémentaire de 2016 à 2018 34
Tableau IV-9 : Nombre d'établissements d'enseignement moyen secondaire selon la circonscription administrative et le statut en 2017 34
Tableau IV-10 : Répartition du personnel de l'enseignement moyen secondaire selon le corps en 2017 35
Tableau IV-11 : Evolution du taux brut de scolarisation du moyen secondaire 35
Tableau V-1 : Répartition des infrastructures de santé selon le département en 2017 38
Tableau V-2 : Répartition du personnel de santé selon le district en 2017 39
Tableau V-3 : Nombre de cas de paludisme selon le district en 2018 44
Tableau V-4 : Détection des cas de TB par district en 2017 et 2018 45
Tableau V-5 : Nombre de patients infectés au VIH selon le district en 2017-2018 46
Tableau V-6 : Répartition des cas d'insuffisance pondérale chez les 0 à 59 mois en 2017 par district 47
Tableau V-7 : Répartition des cas d'insuffisance pondérale chez les 0 à 59 mois en 2018 par district 47
Tableau V-8 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature aux 49
Tableau VI-1 : Les indicateurs de performance sur la protection sociale 50
Tableau VI-2 : Répartition des interventions sur les incendies en 2017 et 2018 52
Tableau VI-3 : Répartition des interventions sur l'assistance en 2017 et 2018 52
Tableau VI-4 : Répartition des interventions sur les opérations diverses en 2017 et 2018 53
Tableau VI-5 : Répartition des interventions sur les activités diverses en 2017 et 2018 53
Tableau VII-1 : Effectif des établissements pénitentiaires de la région de Tambacounda en 2017 et en 2018 55
Tableau VII-2 : Evolution des libertés conditionnelles accordées 55
Tableau VII-3 : Evolution des grâces présidentielles accordées 56
Tableau VII-4 : Effectif du personnel du service de l'AEMO de Tambacounda en 2018 56
Tableau VII-5 : Effectif des enfants en danger 2017-2018 57
Tableau VII-6 : Effectif des enfants en conflit avec la loi 57
Tableau VII-7 : Répartition des mineurs selon la tranche d'âge et le sexe 58
Tableau VIII-1 : Evolution de la situation des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département 61
Tableau VIII-2 : Evolution de la situation des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par département 62
Tableau IX-1 : Répartition des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme 65
Tableau IX-2 : Répartition du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative 66

Tableau IX-3 : Répartition des abattages contrôlés par circonscription administrative en 2017 et en 2018 67
Tableau IX-4 : Répartition de la production de cuirs et de peaux par circonscription administrative en 2017 et en 2018 68
Tableau IX-5 : Les entrées du cheptel par département en 2017 et en 2018 69
Tableau IX-6 : Les sorties du cheptel par département en 2017 et en 2018 69
Tableau IX-7 : Les importations du cheptel par département en 2017 et en 2018 70
Tableau IX-8 : Les exportations du cheptel par département en 2017 et en 2018 71
Tableau X-1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme 73
Tableau X-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région 74
Tableau X-3 : Evolution des mises à terre selon le département en 2017 et 2018 75
Tableau XI-1 : Evolution des établissements ouverts selon l'activité principale 78
Tableau XII-1 : Répartition des immatriculations par genre en 2017 81
Tableau XII-2 : Nombre de candidats à l'épreuve du code 82
Tableau XII-3 : Statistiques des accidents corporels 83
Tableau XIII-1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative 84
Tableau XIV-1 : Evolution du nombre de bureaux de poste par circonscription administrative 88
Tableau XIV-2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste entre 2017 et 2018 89
Tableau XIV-3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste entre 2017 et 2018 90
Tableau XIV-4 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD de la région de Tambacounda en 2017-2018 91
Tableau XIV-5 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire 92
Tableau XIV-6 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence 93
Tableau XIV-7 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA) . 94
Tableau XIV-8 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence 95
Tableau XVI-1 : Répartition par âge de la population de la région de Tambacounda en 2017 et 2018 97
Tableau XVI-2 : Evolution du taux d'urbanisation selon le département 99
Tableau XVI-3 : Estimation de la consommation en 2017 de certains produits de première nécessité dans la région de Tambacounda. 99

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la région de Tambacounda en 2018 22
Graphique II-2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Tambacounda en 2017 - 2018 23
Graphique III-1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Tambacounda selon la circonscription administrative 25
Graphique IV-1 : Répartition du personnel de l'élémentaire selon le diplôme académique et la circonscription administrative en 2017 32
Graphique V-1 : Taux d'utilisation de la CPN 39
Graphique V-2 : Taux d'achèvement CPN 40
Graphique V-3 : Taux de couverture adéquate 40
Graphique V-4 : Evolution du taux d'accouchement par personnel qualifé entre 2017 et 2018 41
Graphique V-5 : Taux de prévalence contraceptive 42
Graphique V-6 : Taux de recrutement PF 42
Graphique V-7 : Evolution des taux de couverture en CPN entre 2017 et 2018 43
Graphique V-8 : Evolution taux d'accouchement, de recrutement PF et de prévalence 2017 à 2018 43
Graphique V-9 : Evolution des cas par district entre 2017 et 2018 44
Graphique V-10 : Répartition du nombre d'Etablissements Recevant du Public visités aux Trim. 2 2017 et 2018 48
Graphique V-11 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires au Trim. 2 2017 et 2018 .. 48
Graphique VI-1 : Répartition des interventions selon la nature en 2017 et 2018 51
Graphique XI-1 : Evolution du nombre d'établissements ouverts et d'emploi crée dans la région 77
Graphique XI-2 : Evolution du nombre de contrats de travail durant l'année 2017 79
Graphique XI-3 : Evolution du nombre de contrats de travail durant l'année 2017 79

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEMO	:	Action Educative en Milieu Ouvert
ANSD	:	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ASC	:	Association Sportive et Culturelle
BFEM	:	Brevet Fin d'Etudes Moyens
BTP	:	Bâtiment et Travaux Publics
CAEP	:	Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Professionnel
CAP	:	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CFEE	:	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CLM	:	Comité de Lutte contre la Malnutrition
CMU	:	Couverture Maladie Universelle
CPN	:	Consultation Pré-Natale
DEUG	:	Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DRDR	:	Direction Régionale du Développement Rural
DESPS	:	Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
ERP	:	Etablissement Recevant du public
FAR	:	Femme en Age de Reproduction
GIE	:	Groupement d'Intérêt Economique
IA	:	Inspection d'Académie
ICP	:	Infirmier Chef de Poste
IEF	:	Inspection de l'Education et de la Formation
IRTSS	:	Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
OGP		Ordonnance de Garde Provisoire
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	:	Organisme Non Gouvernementale
RGPHAE	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SRP	:	Service Régional de la Pêche
VAD	:	Visite à Domicile

AVANT-PROPOS

Le Service régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) assure au niveau régional le service déconcentré de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). Sa mission qui s'inscrit ainsi dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, consiste au niveau local à :

i. collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ;
ii. assurer la coordination technique des activités statistiques ;
iii. mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale ;
iv. assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services déconcentrés de l'administration ;
v. préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous régionales.

Dans ce cadre, les SRSD dressent chaque année un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en mettant en exergue les atouts, les contraintes et les perspectives.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas l'ambition d'être exhaustif et complet, mais se veut une présentation synthétique des caractéristiques et des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale. Il met en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

La présente édition essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Cependant, contrairement à celles qui l'ont précédée, elle traite des performances enregistrées au cours des années 2017 et 2018 et analyse leurs évolutions au regard de la situation de l'année 2016.

Que les responsables des services techniques et des partenaires de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur précieuse collaboration et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs. Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Allé Nar DIOP
Directeur Général de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

INTRODUCTION GENERALE

Malgré l'érection de son ancien département, Kédougou, en région, Tambacounda demeure encore la plus vaste région du pays avec ses 42 706 km².En 2017 et 2018, sa population est estimée respectivement à 783777 habitants et 812075 habitants,soit une densité de 18 et 19 hbts au km² respectivement en 2017 et 2018.La répartition de cette population par âge révèle qu'elle est majoritairement jeune. En ce qui concerne l'éducation, on note un taux brut de préscolarisation global de 13,12% et 13,4% respectivement en 2017 et 2018. Dans l'enseignement élémentaire, le taux brut de scolarisation est de 77,9% en 2017 et 77,8% en 2018. Au niveau du secondaire général, le taux brut de scolarisation global de l'enseignement moyen est de 33,6% en 2017 et 31,3% en 2018.

Concernant le secteur de la santé, la couverture en termes de personnels sanitaires par habitant est loin des normes de l'OMS. L'état nutritionnel des enfants de 0 à 59 mois est dans l'ensemble satisfaisant. Dans le cadre de la lutte contre les infections causées par un environnement insalubre, la Brigade Régionale de l'Hygiène (BRH) s'investit dans des activités multiples et variées. Parmi ces activités on note, entre autres, les visites des Etablissements recevant du Public (ERP) et les activités préventives d'IEC (Information, Education et Communication). Il faut également ajouter les activités relatives à l'éducation à l'hygiène.

Les interventions des Sapeurs-Pompiers en 2016 ont été motivées par divers incidents dont les incendies et les secours aux personnes accidentées, malades ou en danger. Les Sapeurs-pompiers ont également mené des activités humanitaires, notamment l'approvisionnement en eau potable et les activités d'assainissement.

L'agriculture occupe une place très importante dans l'économie de la région de Tambacounda. Malgré une installation tardive, l'hivernage 2015/2016 a été caractérisée par une pluviométrie excédentaire, bien répartie dans le temps et dans l'espace.La bonne pluviosité de cet hivernage conjuguée à une situation phytosanitaire calme et une bonne qualité des semences mises en place ont un effet positif sur le niveau de production.

La région de Tambacounda compte beaucoup de potentialités pour le développement de l'élevage avec des pâturages qui représentent 16 % du territoire national. C'est aussi une zone privilégiée pour le développement des activités pastorales.On y pratique trois systèmes d'élevage, à savoir le semi-intensif, l'extensif

et le mixte. La région compte trois zones écologiques dans lesquelles se sont adaptées différentes races de ruminants domestiques.

L'activité de pêche se développe de plus en plus dans la région. Les fleuves et les marres constituent les principales zones de production des espèces halieutiques. Les espèces pêchées sont principalement les sardinelles (rondes et plates), mais aussi d'autres espèces telles que les carpes blanches, les mulets, les carpes rouges, les dorades et les mérous blancs.

Les secteurs agricoles et agro-forestiers demeurent les principaux pourvoyeurs d'emploi. Le secteur des bâtiments et travaux publics participe également à la création d'emplois avec notamment les travaux de chantiers et de construction de route. L'évolution croissante des autorisations de construire accordées illustre la bonne marche du secteur du bâtiment dans la région de Tambacounda.

La position géographique de la région de Tambacounda lui confère un rôle de plate-forme ouverte sur la sous régionale avec d'importants flux commerciaux transfrontaliers, à la croisée des corridors Dakar-Bamako, Bissau-Bamako, et Dakar-Koundara.

La région enregistre une prolifération des associations affiliées au mouvement « navétane » et presque toutes les Disciplines sportives y sont pratiquées et sont gérées par des Ligues régionales. La région de Tambacounda est une destination privilégiée pour le tourisme de vision ou de chasse avec ses zones amodiées et la présence du Parc National du NIOKOLO KOBA. La région dispose d'une gamme variée de réceptifs (hôtels, auberges, campements touristiques) de standings variés mais accessibles à différents types de clientèle.

RESUME EXECUTIF

La superficie de la région de Tambacounda est de 42 706 km². En 2017 et 2018, sa population est estimée respectivement à 783777 habitants et 812075 habitants, soit une densité de 18 et 19 hbts au km² respectivement en 2017 et 2018. Cette population qui représente 5,2% de la population du Sénégal en 2018 est répartie dans 50 collectivités locales dont 46 communes et 4 départements, 12 arrondissements et 1434 villages. En ce qui concerne l'éducation, on note un taux brut de préscolarisation global de 13,12% et 13,4% respectivement en 2017 et 2018. Dans l'enseignement élémentaire, le taux brut de scolarisation est de 77,9% en 2017 et 77,8% en 2018. Au niveau du secondaire général, le taux brut de scolarisation global de l'enseignement moyen est de 33,6% en 2017 et 31,3% en 2018. Sur le plan sanitaire, les ratios obtenus sur le nombre de médecins par habitant sont loin d'être conformes à la norme de l'OMS. En effet, l'OMS recommande un médecin pour 10000 habitants. Les districts sanitaires de Koumpentoum et de Maka Colibantang ont enregistré une nette progression entre 2016 et 2017. En effet, pour le district de Koumpentoum le ratio est passé d'un infirmier pour 11 885 habitants en 2016 à un infirmier pour 9 253 habitants. Ce qui fait passer l'écart avec la norme de 6 885 habitants en 2016 à 4 253 habitants en 2017, soit une réduction de 38%. En ce qui concerne le district de Maka Colibantang, ce ratio est passé d'un infirmier pour 8 477 habitants à 4 549 habitants.

De nombreux efforts et réalisations ont été menés pour permettre une intervention efficace du personnel qualifié sur les patients.

Par ailleurs, l'agriculture constitue un levier important dans l'économie de la région. La compagne agricole de 2017-2018 est marquée, de manière globale, par une baisse des superficies allouées à la production de mil de 38% conjuguée d'une hausse très significative des superficies pour la culture du riz (287%). La diminution des superficies pour la culture du mil concerne principalement les départements de Tambacounda et de Bakel avec respectivement 56% et 77%.Concernant l'élevage, pour les infrastructures et équipements pastoraux et avicoles, aucun changement majeur n'est constaté depuis 2016.Les départements de Goudiry et Bakel ne disposent pratiquement pas de forages neufs. Il n'existe pas de parc de vaccination à Goudiry de même qu'un air d'abattage. L'analyse des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires révèle une répartition inégale selon le diplôme et le département. Le personnel évoluant au service de la pêche dans la région est essentiellement constitué d'inspecteur, de techniciens supérieurs et d'agents

techniques des pêches. Cependant, les infrastructures de pêche disponibles sont en quantité insuffisante face à la demande croissante des populations.

En 2017/2018, l'Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale a enregistré de nouveaux établissements en fonction du type d'activité. Dans le secteur du transport, en 2017, le nombre total d'immatriculations par genre est de 485. Selon le genre, on constate que les véhicules particuliers sont les plus immatriculés et représentent 42% du total des immatriculations. Les deux roues vélomoteurs viennent en seconde place avec 24%.L'effectif des marchés n'a pas évolué entre 2017 et 2018. Il existe 11 marchés permanents et 22 marchés hebdomadaires dans la région. Le total des marchés s'élève à 33. Le département de Tambacounda en dispose 14, soit 43% des marchés de la région.

Entre 2017 et 2018, la Direction régionale des postes de Tambacounda n'a pas connu une variation du nombre de ses bureaux. Quel que soit le département considéré, le nombre de bureaux est resté constant. Toutefois, des disparités départementales existent par rapport au nombre de bureaux.

Chapitre I : PRESENTATION DE LA REGION

La nouvelle région de Tambacounda a été créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant la loi 72-02 du 1er Février 1972 relative à l'organisation de l'Administration

Territoriale et Locale. La nouvelle région couvre actuellement une superficie de 42 706 km². Sa population est estimée à 783777habitants en 2017 et 812075 habitants en 2018, soit des densités respectives de 18 et 19 hbts au km². La région compte 50 collectivités locales dont 46 communes et 4 départements, 12 arrondissements, 1434 villages dont 569 dans le département de Tambacounda, soit 40%, 174 villages dans le département de Bakel, soit 12%, et 404 dans le département de Goudiry, soit 28% et 287 villages dans le département de Koumpentoum, soit 20%. Les arrondissements de la région se répartissent comme suit :

- Département de BAKEL : 3 arrondissements
- Département de GOUDIRY : 4 arrondissements
- Département de KOUMPENTOUM : 2 arrondissements
- Département de TAMBACOUNDA : 3 arrondissements.

La région de Tambacounda occupe une position carrefour qui s'est renforcée avec l'ouverture des corridors Tamba-Bamako, Tamba-Moussala et Tamba-Labé. Cette situation fait de Tambacounda le corridor des corridors. C'est la région la plus périphérique du pays: elle partage 325 Km de frontière avec le Mali à l'Est, 62 Km avec la Mauritanie au Nord-Est et 162 Km avec la Gambie à l'Ouest. La région est limitée au Nord par la République Islamique de Mauritanie et les régions de Louga et de Matam, au Sud par la région de Kédougou et la République de Guinée, à l'Est par les Républiques du Mali et Islamique de Mauritanie, à l'Ouest par la République de Gambie et les régions de Kolda et de Kaffrine. A cela s'ajoute le voisinage avec la République de la Guinée-Bissau.

I.1. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

L'histoire du peuplement de l'aire géographique de la région est fortement liée aux vagues paléo-migratoires qui se sont succédées dans la sous-région à la suite du déclin des empires du Ghana et du Mali. Les premières migrations massives connues sont celles des Mandingues qui se dirigent, consécutivement au déclin de l'empire du Ghana, vers l'Ouest et le Sud-Ouest du continent africain. Le déclin de l'empire du Mali a également occasionné le déplacement de plusieurs groupes ethniques.

En ce qui concerne la région de Tambacounda, on note l'installation des Malinkés (qui venaient du Nord et de l'Est) au XIIIème siècle. Les Malinkés succédaient à un certain nombre de populations parmi lesquelles on note les Koniagui, les Soninkés et les Djalonkés. En effet, après le déclin des empires, notamment celui du Mali, en plus des guerres d'islamisation, le contexte était marqué par des conquêtes du pouvoir ou d'expansion territoriale que se livraient les différents royaumes en recomposition. Fuyant ces guerres, des populations ont trouvé refuge dans la région où le peuplement était encore très timide avec de vastes zones inhabitées.

Au XIXe siècle, l'aire géographique de la région est caractérisée par des guerres internes entre certains royaumes et par des invasions dont les motifs sont liés à l'islamisation des populations locales. Ce fut après cet épisode que commença l'installation des populations islamisées venant du Fouta-Djalon. Des communautés mixtes, composées d'immigrés et d'autochtones, vont acquérir peu à peu leur autonomie et leur personnalité propre. C'est le cas notamment du groupe connu sous le nom de Foulbé Bandé dont le fondateur, Alpha Janduan, un Bassari converti à l'islam, va accueillir Samba Dani, un chasseur originaire du Koyin (Fouta-Oriental) et Abdoulaye Kuranlo, un marabout de Saabe (LABE).

La région sera ainsi le point de convergence des migrations provenant aussi bien du Mali que de la Guinée et du Nord Sénégal. Ce mouvement de colonisation va se poursuivre pendant toute la première moitié du XXème siècle, avec une prédominance de l'immigration en provenance du Sud (Fouta-Djalon). Dès 1911, des marabouts Jaxanké de Tuuba et de Bagadaaji (Mali) en l'occurrence les Sylla, les Gassama et les Diaby, compromis dans le complot de Labé en faveur du retour d'exil d'Alpha Yaya en Guinée, choisiront de s'établir dans le Niokolo encore faiblement contrôlé par l'administration Française. Certains de leurs confrères créèrent le village de Tabadian, dans la subdivision de Tambacounda.

Peuplée essentiellement de Peuls et de Mandingues, la région enregistre dès le début du XXème siècle, l'arrivée des migrants Wolofs, en particulier dans le Boundou, près de la voie ferrée. De nos jours, malgré l'inexistence du contexte historique qui prévalait à l'époque, la région de Tambacounda continue d'être une zone d'accueil des migrants de la sous-région et des autres régions du pays.

I.2. LE RELIEF

Dans l'ensemble, la région est caractérisée par un relief généralement plat avec quelques collines dans le département de Bakel. Ce relief est entrecoupé de légères dépressions constituées de vallées fossiles du Sandougou et du Mayeldiby. Ce terroir régional est également caractérisé par la présence de plusieurs mares dont quelques-unes seulement sont permanentes.

I.3. LE RESEAU HYDROGRAPHIQUE

La région de Tambacounda est arrosée par un réseau hydrographique important constitué par le fleuve Sénégal, la Falémé, le fleuve Gambie ainsi que plusieurs affluents et marigots qui drainent chaque année environ 30 milliards de m^3 d'eau.

I.4. LA PLUVIOMETRIE

Au plan pluviométrique, la région se situe entre les isohyètes 450 et 800 mm; elle figure parmi les régions les plus pluvieuses du pays. Cependant, cette pluviométrie varie dans le temps et dans l'espace : la saison des pluies dure 4 à 5 mois et son installation s'effectue de manière échelonnée du Sud au Nord ; les mois d'août et septembre sont les plus pluvieux. La quantité d'eau et le nombre de jours de pluie sont par conséquent décroissants du Sud au Nord.

I.5. LES TEMPERATURES

On distingue deux grandes périodes de régime thermique. Il s'agit de la période de basses températures, allant de juillet à février avec plus de fraîcheur aux mois de décembre et de janvier, et de la période de hautes températures se situant entre mars et juin.

I.6. LES VENTS

Sous l'effet de l'anticyclone des Açores, la région est soumise aux types de vents que sont les alizés maritimes de secteur Nord, les alizés continentaux de direction Nord-Est, l'harmattan du secteur Est avec de l'air chaud et sec et la mousson avec de l'air

chaud et humide. Entre janvier et juin, la vitesse des vents observée à Tambacounda est supérieure à 2 m/s.

I.7. LES SOLS

On distingue différents types de sols dans la région :

1. Les sols peu évolués qui sont constitués(1) des sols d'érosion qui doivent leur jeunesse essentiellement à l'érosion qui intervient en relation avec la pente et (2) des sols d'apport, formés par renouvellement de matériaux.
2. Les sols ferrugineux tropicaux parmi lesquels on distingue des sols peu lessivés, qui sont des terres favorables au développement de la culture du mil et de l'arachide ; les sols lessivés, formés sur matériaux divers.
3. Les sols hydro morphes avec quelques variantes comme ceux formés sur matériaux alluvial, ceux provenant de matériaux sableux, et les sols hydro morphes formés sur matériaux gravillonnaires.

I.8. LA VEGETATION

Elle est abondante et variée, compte tenu des conditions écologiques favorables à son développement et de la diversité des écosystèmes présents dans la région. Suivant le domaine phytogéographique et la strate, on relève la prédominance de certaines espèces. Ainsi, pour la strate arborée, les combrétacées dominent dans le domaine soudano-sahélien, alors que dans le domaine soudano-guinéen le peuplement est plus composite avec au moins huit (8) espèces dominantes et on y note la présence de formations azonales d'essences mono spécifiques, constituées de bambousaie, rôneraie et de raphieraie.

Le tapis herbacé est, quant à lui, dominé, dans les deux domaines, par les grandes andropogonnées annuelles.

I.9. LA FAUNE

La région de Tambacounda constitue le dernier bastion de la faune du Sénégal. En effet, la région renferme une faune riche et variée. On y trouve des oiseaux, des mammifères, des batraciens, des amphibiens, des reptiles, des insectes, etc.

On y rencontre également les espèces soudaniennes, comme l'hippopotame, et les espèces sahéliennes (Gazelle). L'existence de cette faune est la conséquence d'un

habitat bien conservé par endroits, avec des conditions de sécurité pour la survie des espèces. C'est la présence de cette faune qui favorise le développement du tourisme cynégétique.

CONCLUSION

Malgré l'érection de son ancien département, Kédougou, en région, la région de Tambacounda demeure encore la plus vaste région du pays avec ses 42 706 km². Ainsi, les principales caractéristiques développées en font une région carrefour des écosystèmes. Cette situation s'explique par le prolongement des écosystèmes des quatre pays frontaliers.

Chapitre II : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Avec une superficie de 42.706 km² et une population de 783.777 habitants en 2017 et 812.075 en 2018, la région de Tambacounda est la plus vaste du Sénégal. Elle couvre 4,6 % du territoire national et représente 5,1 % et 5,2% de la population du Sénégal respectivement en 2017 et 2018. Elle se trouve dans une position stratégique du fait qu'elle partage des frontières communes avec quatre pays que sont la Gambie, le Mali, la Guinée Conakry et la Mauritanie.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. NIVEAU ET EVOLUTION DE LA POPULATION

Le taux d'accroissement de la population est resté constant durant la période intercensitaire et se situe à 2,7. En effet, ce taux se calcule entre deux recensements. Après le recensement de 2013, l'idéal est de le maintenir constant jusqu'au prochain recensement. En 42 ans, on peut observer que cette population correspond à un coefficient multiplicateur de 2,8.

Tableau II-1 : Evolution de la population de la région de Tambacounda entre 1976 et 2018

Désignation \ Année	1976[1]	1988	2002	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Population résidente	287313	314857	510914	681310	705396	730473	756588	783777	812075
Taux d'accroissement en %				2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%

Source : ANSD, Projections démographiques, 2017, 2018

II.1.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE

L'analyse de la structure par âge de la population en 2018 laisse voir que les adolescents qui correspondent à la tranche d'âge 10- 19 ans, selon les Nations-Unies, représentent 24% de la population régionale dont 48% pour les filles et 52% pour les garçons. Les jeunes correspondant au groupe d'âges 15 – 24 ans, représentent 20% de la population. Concernant les enfants de moins de cinq ans, ils représentent 19% dont 49% pour les filles et 51% pour les garçons.

[1] La région de Tambacounda avait aussi Kédougou comme département de 1976 à 2008.

II.1.2.1. Analyse de la pyramide des âges

Le sommet effilé et la base élargie de la pyramide des âges est le modèle typique des pays en voie de développement. Cela traduit la faible présence des personnes âgées et une forte présence des moins de cinq (05) ans, des adolescents et des jeunes. Quel que soit le sexe, les individus de 0–14 ans, qui représentent au total 47% de la population, expliquent mieux la base élargie avec 49% de filles et 51% de garçons.

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la région de Tambacounda en 2018

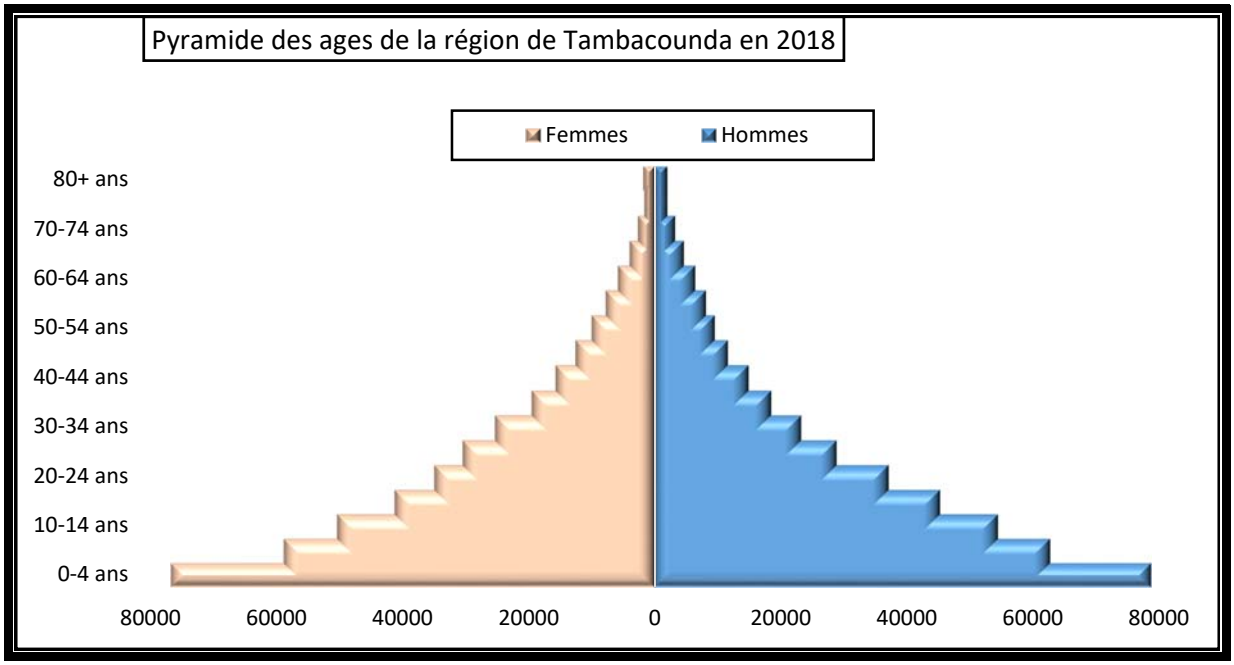

II.1.2.2. Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité est le rapport de l'effectif des hommes à celui des femmes. Ce rapport est obtenu ici par groupe d'âges. En 2017, on observe qu'à partir du groupe d'âges 0-4 ans jusqu'au groupe d'âges 20-24 ans, on note une supériorité de l'effectif des hommes par rapport à celui des femmes. Cette domination du sexe masculin par rapport au sexe féminin est plus élevée dans le groupe 15–19 ans avec 109 hommes pour 100 femmes. De même, dans le groupe d'âges 55-59 ans jusqu'au groupe d'âges 80 ans et plus, l'effectif des individus de sexe masculin est supérieur à ceux de sexe féminin. Le pic est observé dans le groupe d'âges 75-79 ans avec 121 hommes pour 100 femmes. A partir du groupe âge 25–29 ans jusqu'au groupe d'âges 50-54 ans, l'effectif des femmes est supérieur à celui des hommes. La même tendance est observée pour l'année 2018.

Graphique II-2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Tambacounda en 2017 - 2018

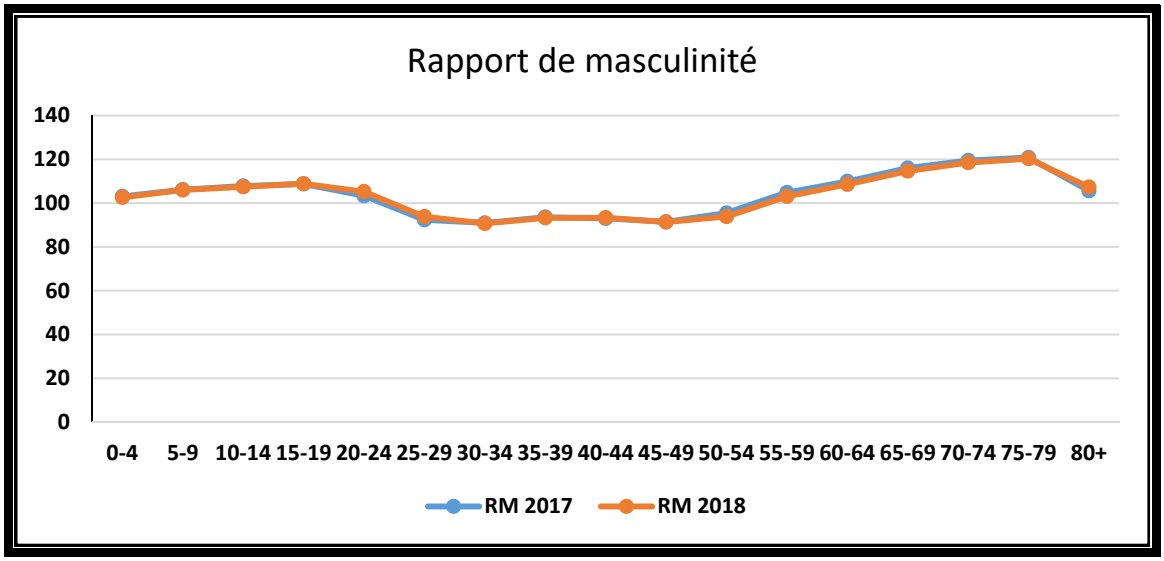

Source : ANSD, Projections démographiques, 2017, 2018

II.1.3. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.1.3.1. Répartition spatiale

En 2017, la population de la région de Tambacounda est inégalement répartie entre les trois départements. Le département de Tambacounda occupe 44% de la population régionale. Le département de Bakel vient en seconde position avec 20%, et enfin suivent Koumpentoum et Goudiry avec respectivement 19% et 17%.

Quel que soit le département considéré, on constate que la population est majoritairement rurale. La population rurale du département de Tambacounda représente 64% et celle urbaine 36%. Le faussé urbain-rural est plus accentué dans les autres départements. On note à Bakel 78% de ruraux contre 22% de la population urbaine. A Koumpentoum comme à Goudiry, on note, respectivement, 91% contre 9% et 90contre 10%. Selon le sexe, on constate qu'il n'y a pas un grand écart entre l'effectif des hommes et celui des femmes, quel que soit le milieu de résidence. La même tendance s'observe en 2018.

Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Tambacounda selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Année 2017									
Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Tambacounda	62150	61279	123429	111564	109163	220727	173714	170442	344156
Bakel	18838	16747	35585	62012	62153	124165	80850	78900	159750
Goudiry	6591	6191	12782	59215	60124	119339	65806	66315	132121
Koumpentoum	6963	6959	12761	68949	64879	133828	75912	71838	147750
Région	**94542**	**90015**	**184557**	**301740**	**296319**	**598059**	**396282**	**387495**	**783777**
Année 2018									
Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Tambacounda	64394	63492	127886	115592	113104	228696	179986	176596	356582
Bakel	19520	17351	36871	64251	64399	128650	83771	81750	165521
Goudiry	6829	6414	13243	61352	62294	123646	68181	68708	136889
Koumpentoum	7214	7210	14424	71438	67221	138659	78652	74431	153083
Région	**97957**	**94467**	**192424**	**312633**	**307018**	**619651**	**410590**	**401485**	**812075**

Source : ANSD, Projections Démographiques, 2017,2018.

II.1.3.2. Densités de population

La densité d'une localité est le rapport de l'effectif de sa population à sa superficie, et s'exprime en habitant au kilomètre carré. Selon le département, on note une disparité entre les quatre départements. Le département de Bakel est le plus peuplé avec 30 hbts/km^{2}en 2017, suivi de Tambacounda qui compte 26 hbts/km^{2}et Koumpentoum avec 24 hbts/km^2. Le département de Goudiry, bien qu'étant le plus vaste parmi les quatre, est le moins peuplé avec 8 hbts/km^2. La même tendance est observée pour l'année 2018.

Tableau II-3 : Densités de population de la région de Tambacounda selon le département en 2017-2018

Département	**Superficie (km^2)**	**Population (hbts) en 2017**	**Population (hbts) en 2018**	**Densité (hbts/km^2) en 2017**	**Densité (hbts/km^2) en 2018**
Département de Tambacounda	13857	344156	356582	25	26
Département de Bakel	5378	159752	165520	30	31
Département de Koumpentoum	6471	147749	153083	23	24
Département de Goudiry	17000	132120	136890	8	8
Région de Tambacounda	**42706**	**783777**	**812075**	**18**	**19**

Source : ANSD, Projections Démographiques, 2017,2018.

CONCLUSION

Il apparait clairement que la structure par âge de la population de la région de Tambacounda est caractérisée par son extrême jeunesse. Cette population est inégalement répartie entre les quatre départements et est majoritairement rurale.

Chapitre III : URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

L'urbanisme est l'action de promouvoir le développement des villes par la transformation de l'espace rural en espace urbain. L'habitat humain est le mode d'occupation de l'espace par l'homme à des fins de logement. Dans ce chapitre, nous présentons le taux d'évolution de l'urbanisation de la région et les types de construction à usage de logement.

III.1. URBANISATION

Dans cette partie, nous allons nous intéresser à la population urbaine à partir de laquelle est calculée le taux d'urbanisation mais aussi la part de la population urbaine au sein de chaque département.

III.1.1. TAUX D'URBANISATION

Au regard du niveau d'urbanisation par département, on constate que le département de Tambacounda est le plus urbanisé avec un taux de 36%. Le département de Bakel suit avec 22%, et enfin les départements de Goudiry et Koumpentoum viennent après avec respectivement 10% et 9%.

Toutefois, il est important de rappeler que les taux d'urbanisation demeurent constants au cours des six dernières années, quel que soit le département considéré.

Graphique III-1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Tambacounda selon la circonscription administrative

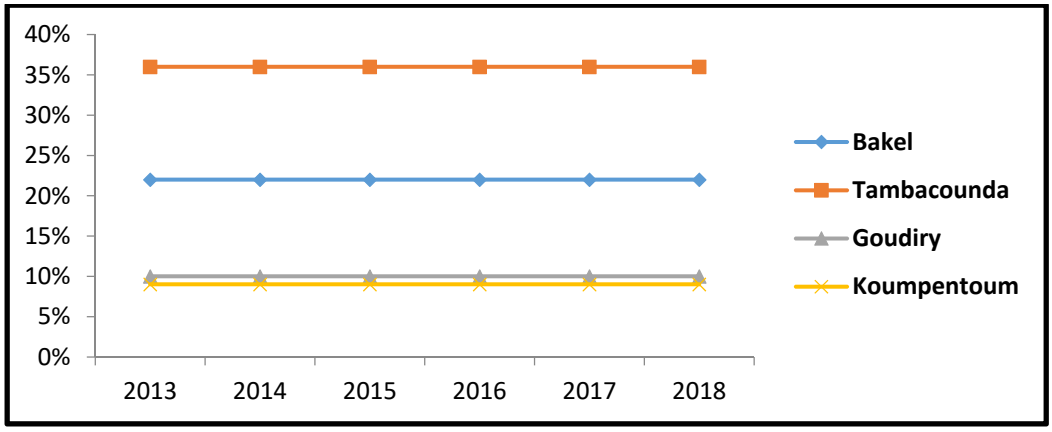

Source : ANSD, Projections Démographiques, 2017,2018.

III.1.2. REPARTITION DE LA POPULATION URBAINE

En 2017, la population urbaine de la région de Tambacounda se situe à 24% contre 25% en 2018, soit une différence d'un point de pourcentage. Selon le département en 2017, Tambacounda compte 36% de citadins, notamment dans la commune de Tambacounda, le département de Bakel 22%, Koumpentoum et Goudiry ont chacun 10%. La même tendance s'observe pour l'année 2018. Au sein de cette population urbaine, l'effectif des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes sauf dans les communes de Tambacounda, de Koumpentoum et de Diawara où les femmes sont en légère hausse. C'est le même constat pour l'année 2018.

Tableau III-1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe

NOM LOCALITE	2017			
	Homme	Femme	Ensemble	% par rapport au dept
REGION TAMBACOUNDA	396116	387661	783777	
DEPARTEMENT TAMBACOUNDA	**173715**	**170442**	**344156**	
COMMUNE TAMBACOUNDA	62150	61279	123430	36
DEPARTEMENT BAKEL	**80851**	**78901**	**159752**	
COMMUNE BAKEL	8173	7160	15334	10
COMMUNE DIAWARA	4272	4402	8674	5
COMMUNE KIDIRA	6393	5185	11579	7
DEPARTEMENT GOUDIRY	**65805**	**66315**	**132120**	
COMMUNE GOUDIRY	4089	3811	7900	6
COMMUNE KOTHIARY	2502	2380	4882	4
DEPARTEMENT KOUMPENTOUM	**75911**	**71838**	**147749**	
COMMUNE KOUMPENTOUM	5732	5798	11529	8
COMMUNE MALEM NIANI	1231	1161	2392	2
NOM LOCALITE	**2018**			
	Homme	**Femme**	**Ensemble**	**% par rapport au dept**
REGION TAMBACOUNDA	**410377**	**401698**	**812075**	
DEPARTEMENT TAMBACOUNDA	**179986**	**176595**	**356582**	
COMMUNE TAMBACOUNDA	64394	63492	127886	36
DEPARTEMENT BAKEL	**83770**	**81750**	**165520**	
COMMUNE BAKEL	8469	7418	15887	10
COMMUNE DIAWARA	4427	4561	8987	5
COMMUNE KIDIRA	6624	5372	11997	7
DEPARTEMENT GOUDIRY	**68181**	**68709**	**136890**	
COMMUNE GOUDIRY	4237	3948	8185	6
COMMUNE KOTHIARY	2592	2466	5059	4
DEPARTEMENT KOUMPENTOUM	**78652**	**74431**	**153083**	
COMMUNE KOUMPENTOUM	5939	6007	11946	8
COMMUNE MALEM NIANI	1275	1203	2478	2

Source : ANSD, Projections Démographiques, 2017,2018.

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT

III.2.1. EVOLUTION DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE DELIVREES ENTRE 2017 ET 2018

Globalement entre 2017 et 2018, les autorisations de construire pour les maisons rez-de-chaussée et les maisons à étage ont augmenté respectivement de 28% et 32%. Pour le premier cas, les lieux d'habitation sont en hausse de 18%. Cette hausse est de 47% dans le deuxième cas. Ce résultat montre que la construction des lieux d'habitation est en plein essor dans la région. Néanmoins, la construction des établissements commerciaux se développe aussi avec des hausses relatives de 233% pour les rez-de-chaussée et de 300% pour les maisons à étage.

Tableau III-2 : Nombre d'autorisation de construire délivrées à Tambacounda en 2017 et en 2018

Lieux	Rez-de-chaussée			Etages			Total		
	2017	2018	variation %	2017	2018	variation %	2017	2018	variation %
Lieux d'habitation	62	73	18	30	44	47	92	117	27
Etablissements commerciaux	3	10	233	0	2	-	3	12	300
Lieux de culte	2	2	-	0	0	-	2	2	0
Etablissements touristiques	0	0	-	0	0	-	0	0	-
Autres	2	3	50	1	0	-100	3	3	0
Total	**69**	**88**	**28**	**31**	**46**	**32**	**100**	**134**	**34**

Source : Service régional de l'Urbanisme

Tambacounda et Goudiry sont les seuls départements pour lesquels le nombre d'autorisations délivrées pour les établissements commerciaux a connu une hausse entre 2017 et 2018. Pour Goudiry, ces autorisations sont passées de 1 à 3, soit une variation de 200%. A Tambacounda, ce nombre est passé de 2 à 9, soit une hausse relative de 350%. A Koumpentoum, aucune autorisation n'est enregistrée.

Tableau III-3 : Evolution du nombre d'autorisation de construire délivrées pour les établissements commerciaux entre 2017 et 2018

Départements	2017	2018	Variation %
Bakel	-	-	-
Goudiry	1	3	200
Koumpentoum	0	0	-
Tambacounda	2	9	350

Source : Service régional de l'Urbanisme

Les lieux d'habitation sont les établissements les plus fréquents dans la région. Entre 2017 et 2018, le nombre d'autorisations de construire pour les lieux d'habitation a augmenté de 26%. En termes absolus, cette hausse correspond à 91 autorisations en 2017 contre 115 en 2018. A Goudiry, on est passé de l'unité au double.

Tableau III-4 : Evolution du nombre d'autorisation de construire délivrées pour les lieux d'habitations entre 2017 et 2018

Départements	2017	2018	Variation %
Bakel	-	-	-
Goudiry	1	2	100
Koumpentoum	0	0	-
Tambacounda	91	115	26

Source : Service régional de l'Urbanisme

Selon le département, on note qu'entre 2017 et 2018, le nombre d'autorisations de construire pour les lieux de culte n'a pratiquement pas changé. A Goudiry comme à Tambacounda, les autorisations délivrées pour ce type d'établissement sont restées constantes. Koumpentoum est le seul département qui a enregistré une seule autorisation en 2018.

Tableau III-5 : Evolution du nombre d'autorisation de construire délivrées pour les lieux de culte entre 2017 et 2018

Départements	2017	2018	Variation %
Bakel	-	-	-
Goudiry	0	0	-
Koumpentoum	0	1	-
Tambacounda	1	1	0

Source : Service régional de l'Urbanisme

CONCLUSION

La population de la région de Tambacounda est majoritairement rurale. L'urbanisation est restée constante au cours de ces dernières années. Toutefois, de nombreuses constructions modernes sont en train d'être faites contribuant ainsi à la dynamique de développement de la région.

Chapitre IV : EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation contribue au développement du capital humain et à la formation de l'élite intellectuelle. C'est l'un des secteurs phares inscrits dans l'axe 2 du PSE et qui connait un dynamisme apprécié par les autorités administratives et territoriales de la région de Tambacounda. L'architecture du système est constituée d'une Inspection d'Académie (IA) et des Inspections de l'Education et de la Formation (IEF) dans chaque département. Ce chapitre mettra l'accent sur l'analyse des caractéristiques des différents niveaux d'enseignement, notamment la petite enfance, l'élémentaire, le moyen et le secondaire.

IV.1. PETITE ENFANCE

IV.1.1. LES INFRASTRUCTURES

Entre 2016 et 2017, le nombre d'établissements dans la région de Tambacounda est passé de 117 à 124 établissements d'accueil de la petite enfance, soit une hausse de 6%. Par département, on constate que Tambacounda compte 56% des établissements, suivi du département de Bakel avec 19% du total des établissements. Les départements de Koumpentoum et de Goudiry enregistrent moins d'établissements de la petite enfance avec respectivement 14% et 10% du total régional. Par ailleurs, quatre établissements sur cinq (81%) relèvent du public. Les trois autres départements, contrairement à celui de Tambacounda, sont caractérisés par la forte présence d'établissements publics en milieu rural.

Tableau IV-1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

ZONE	IEF	Public	Privé	Com/Ass	Total général
Rural	IEF Bakel	11	2	2	15
	IEF Goudiry	10			10
	IEF Koumpentoum	12	1		13
	IEF Tambacounda	28	1	1	30
Total Rural		**61**	**4**	**3**	**68**
Urbain	IEF Bakel	7	1	1	9
	IEF Goudiry	2	1		3
	IEF Koumpentoum	3	1		4
	IEF Tambacounda	27	10	3	40
Total Urbain		**39**	**13**	**4**	**56**
Total IA Tamba		**100**	**17**	**7**	**124**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.1.1.1. Le personnel

La répartition du personnel de la petite enfance selon le statut de l'école et le sexe montre que les femmes sont généralement plus représentées que les hommes. Dans le département de Bakel, en 2017, 88% du personnel est constitué de femmes contre 12% d'hommes. La même tendance s'observe dans le département de Tambacounda avec 84% de femmes et 16% constitués d'hommes. En outre, sur les 280 membres du personnel régional de la petite enfance, 75% sont dans le public, 17% travaillent dans le privé et seulement 7% évoluent dans les com/ass.

Tableau IV-2 : Répartition du personnel de la petite enfance selon le statut de l'école

IEF	ZONE	Public		Total Public	Privé		Total Privé	Com/Ass		Total Com/Ass	Total général
		Fem.	Hom.		Fem.	Hom.		Fem.	Hom.		
IEF Bakel	Rural	18	2	20	4	1	5	2	1	3	28
	Urbain	24	1	25		1	1	5	1	6	32
Total IEF Bakel		**42**	**3**	**45**	**4**	**2**	**6**	**7**	**2**	**9**	**60**
IEF Goudiry	Rural	8	6	14							14
	Urbain	6	1	7	3		3				10
Total IEF Goudiry		**14**	**7**	**21**	**3**		**3**				**24**
IEF Koumpentoum	Rural	9	6	15	3		3				18
	Urbain	5	1	6	2		2				8
Total IEF Koumpentoum		**14**	**7**	**21**	**5**		**5**				**26**
IEF Tambacounda	Rural	36	21	57	3		3	2	1	3	63
	Urbain	63	3	66	28	2	30	11		11	107
Total IEF Tambacounda		**99**	**24**	**123**	**31**	**2**	**33**	**13**	**1**	**14**	**170**
Total IA Tamba		**169**	**41**	**210**	**43**	**4**	**47**	**20**	**3**	**23**	**280**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.1.1.2. Les effectifs

On constate globalement une évolution de l'effectif de la petite enfance de l'ordre de 4% dans la région entre 2016 et 2017. Cette évolution est de 5% chez les filles contre 3% chez les garçons. Au niveau départemental, il apparait que le département de Goudiry a enregistré plus d'augmentation dans l'effectif des enfants inscrits au niveau des établissements d'accueil de la petite enfance. En effet, il totalise 13% d'évolution avec 13% pour les filles et 12% pour les garçons. Il est suivi par le département de Bakel avec 8% de manière globale (7% pour les filles et 8% pour les garçons). Le département qui a connu le plus faible taux d'évolution est celui de Tambacounda avec 4% de hausse pour les filles, tandis que l'effectif des garçons inscrits sur les établissements de la petite enfance a stagné entre les années scolaires 2015/2016 et 2016/2017.

Tableau IV-3 : Evolution des effectifs de la petite enfance selon l'IEF entre 2015/2016 et 2016/2017

STRUCTURES	Effectifs	2015/2016	2016/2017
IEF BAKEL	**Effectif total**	**1 438**	**1 550**
	Filles	731	785
	Garçons	707	765
IEF GOUDIRY	**Effectif total**	**940**	**1 058**
	Filles	482	546
	Garçons	458	512
IEF KOUMPENTOUM	**Effectif total**	**1 110**	**1 176**
	Filles	594	618
	Garçons	516	558
IEF TAMBACOUNDA	**Effectif total**	**6 466**	**6 588**
	Filles	3 345	3 479
	Garçons	3 121	3 109
TOTAL IA TAMBA	**Effectif total**	**9 954**	**10 372**
	Filles	**5 152**	**5 428**
	Garçons	**4 802**	**4 944**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.1.1.3. Intensité de la préscolarisation

Le taux brut de préscolarisation des enfants de la région a baissé de 13,5% à 13,12% entre 2016 et 2017, soit un repli 0,38 point de pourcentage. Il s'est redressé de 0,28 point en 2018 avec 13,4%. En 2018, ce taux est de 14,3% chez les filles contre 12,5% chez les enfants de sexe masculin, soit un écart de 1,8 point de pourcentage en faveur des filles.

Tableau IV-4 : Evolution du taux brut de préscolarisation

Indicateurs	Sexe	2016	2017	2018
TBPS (en %)	Garçons	12,7	12,22%	12,5%
	Filles	14,4	14,05%	14,3%
	Total	**13,5**	**13,12%**	**13,4%**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.2. L'ELEMENTAIRE

IV.2.1. LES INFRASTRUCTURES

Le nombre d'établissements de l'élémentaire dans la région de Tambacounda en 2016 est de 723 contre 719 en 2015, soit une hausse de 6%. Leur répartition selon le département montre que Tambacounda compte plus du tiers (36%) du total des établissements. Il est suivi par le département de Goudiry qui enregistre moins du quatre (23%) des établissements du même type. Bakel et Koumpentoum en comptent respectivement 22% et 19%.En outre, seul un établissement de

l'élémentaire sur dix (10%) est situé dans le milieu rural de la région, ceci quel que soit le département considéré. Enfin, on note que dans la région de Tambacounda, la presque totalité (97%) de ces établissements relèvent du public.

Tableau IV-5 : Nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut en 2017

Milieu de résidence	Statut	Dépt de Tambacounda	Dépt de Bakel	Dépt de Koumpentoum	Dépt de Goudiry	Région de Tambacounda
Rural	Public	223	131	130	152	636
	non public	2	10	1	0	13
	Total	225	141	131	152	649
Urbain	Public	29	15	7	12	63
	non public	6	3	1	0	10
	Total	35	18	8	12	73
Total	Public	252	146	137	164	699
	non public	8	13	2	0	23
	Total	**260**	**159**	**139**	**164**	**722**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.2.2. LE PERSONNEL

On constate d'après le graphique que les personnels ayant le BAC sont plus nombreux dans l'élémentaire avec 47%, suivis de ceux qui ont le BFEM qui représentent 43% de l'effectif régional. On note ainsi la faible présence des diplômés ayant la maitrise, la licence ou le DEUG qui constituent au total9% du personnel.

Graphique IV-1 : Répartition du personnel de l'élémentaire selon le diplôme académique et la circonscription administrative en 2017

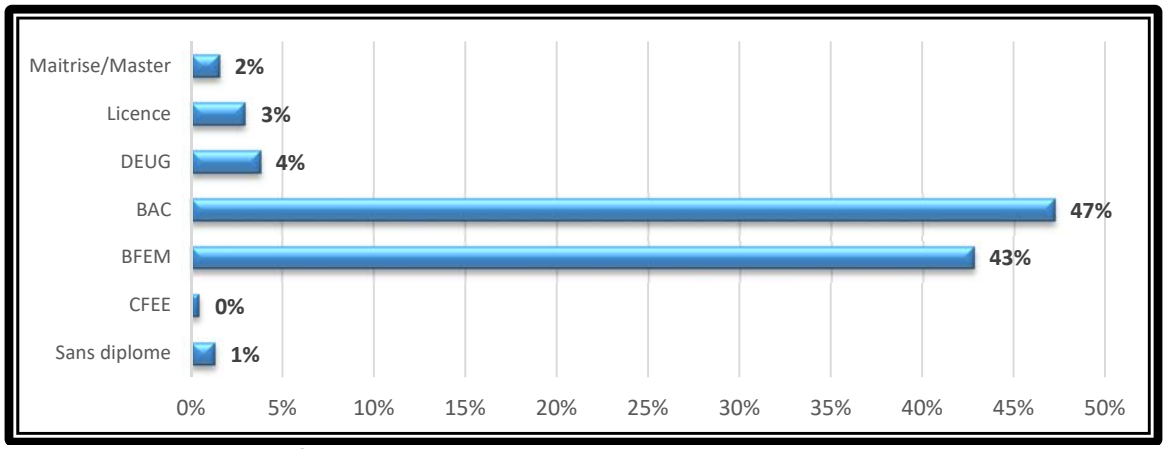

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

Le nombre de membres du personnel de l'élémentaire qui ont eu leur diplôme professionnel s'est nettement amélioré entre 2016 et 2017. En effet, il est passé de 79% en 2016 à 88% en 2017, soit une hausse de 9 points de pourcentage. Parmi les diplômés, 65% sont titulaires d'un CAP/CAEP et 35% ont le CEAP. Selon le département, Tambacounda compte plus de diplômés avec 43% du total des diplômés en CAP/CAEP, Bakel occupe la deuxième position avec 30%.

Concernant le CEAP, l'IEF de Tambacounda regroupe 53% alors que Bakel, le deuxième, ne totalise que 17% des diplômés professionnels de l'élémentaire.

Tableau IV-6 : Répartition du personnel de l'élémentaire selon le diplôme professionnel et la circonscription administrative en 2017

SYSTÈME ENSEIGNEMENT	IEF	CAP/CAEP	CEAP	Sans diplôme	Total général
PRIMAIRE	IEF Bakel	416	127	116	659
	IEF Goudiry	206	103	56	365
	IEF Koumpentoum	188	124	50	362
	IEF Tamba	600	401	86	1087
Total PRIMAIRE		**1410**	**755**	**308**	2473

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.2.3. LES EFFECTIFS

Le nombre d'élèves des établissements de l'élémentaire dans la région de Tambacounda est évalué à 106 348 en 2017 dont 6064 appartiennent à l'école privée, soit 5,7%. Selon le milieu de résidence, la zone rurale compte 70% des élèves du primaire contre 30% du milieu urbain. Selon le sexe, il est constaté que les filles prennent légèrement le dessus sur les garçons avec respectivement 52% et 48%.

Tableau IV-7 : Effectifs des élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Tambacounda selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative en 2017

SYSTÈME ENSEIGNEMENT			PUBLIC		NON PUBLIC		Total Filles	Total GF
	IEF	ZONE	Filles	TOTAL GF	Filles	TOTAL GF		
PRIMAIRE	IEF BAKEL	Urbain	3216	6370	256	652	3472	7022
		Rural	9070	16705	842	2110	9912	18815
	Total IEF BAKEL		12286	23075	1098	2762	13384	25837
	IEF GOUDIRY	Urbain	1565	2949	0	0	1565	2949
		Rural	7376	13978	0	0	7376	13978
	Total IEF GOUDIRY		8941	16927	0	0	8941	16927
	IEF KOUMPENTOUM	Urbain	1261	2434	26	63	1287	2497
		Rural	6367	12258	109	201	6476	12459
	Total IEF KOUMPENTOUM		7628	14692	135	264	7763	14956
	IEF TAMBACOUNDA	Urbain	9108	17307	1273	2547	10381	19854
		Rural	14116	28283	237	491	14353	28774
	Total IEF TAMBACOUNDA		23224	45590	1510	3038	24734	48628
Total PRIMAIRE			**52079**	**100284**	**2743**	**6064**	**54822**	**106348**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.2.4. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE DANS L'ELEMENTAIRE

Le taux brut de scolarisation dans l'élémentaire est de 77,8% en 2018, 77,92% en 2017 contre 80,1% en 2016. Ainsi, on constate une baisse de 2,8 points de pourcentage entre 2016 et 2017 et un léger recul de 0,12 point entre 2017 et 2018. Cette baisse entre 2017 et 2018 est surtout constatée au niveau des garçons où le taux brut de scolarisation est passé de 73,19% en 2017 à 72,9% en 2018. Chez les filles, par contre, il y'a eu une amélioration du taux brut de scolarisation, passant de 82,95% en 2017 à 83% en 2018.

Tableau IV-8 : Evolution du taux brut de scolarisation de l'élémentaire de 2016 à 2018

Indicateurs	Sexe	2016	2017	2018
TBS_EE	Garçon	76,1%	73,19%	72,9%
	Fille	84,3%	82,95%	83%
	Ensemble	**80,1%**	**77,92%**	**77,8%**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

IV.3.1. LES INFRASTRUCTURES

Le nombre d'établissements de l'enseignement moyen secondaire dénombrés en 2017 dans la région est de 78. La répartition de ces établissements selon le département montre que 45% du total se trouvent à Tambacounda, 28% dans le département de Bakel. Les départements de Goudiry et Koumpentoum, quant à eux, comptent respectivement 15% et 12%.Toutefois, nous pouvons constater que, plus de la moitié (55%) de ces infrastructures sont implantées en milieu rural contre 45% pour le milieu urbain.

Tableau IV-9 : Nombre d'établissements d'enseignement moyen secondaire selon la circonscription administrative et le statut en 2017

Milieu de résidence	Statut	Dépt de Tambacounda	Dépt de Bakel	Dépt de Koumpentoum	Dépt de Goudiry	Région de Tambacounda
Rural	**Public**	14	13	5	6	38
	non public	3	1	1		5
	Total	17	14	6	6	43
Urbain	**Public**	11	5	3	3	22
	non public	7	3	0	3	13
	Total	18	8	3	6	35
Total	**Public**	25	18	**8**	**9**	60
	non public	10	4	**1**	**3**	18
	Total	**35**	**22**	**9**	**12**	**78**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.3.2. LE PERSONNEL

L'enseignement moyen secondaire dans la région de Tambacounda est caractérisé par un personnel varié selon le statut ; il s'agit notamment des fonctionnaires, des contractuels, des vacataires, des décisionnaires et des sans statut. Les contractuels sont dominants et représentent 58% du total du personnel contre 34% de fonctionnaires et le reste se partage seulement 7% dont 4% pour les décisionnaires.

Tableau IV-10 : Répartition du personnel de l'enseignement moyen secondaire selon le corps en 2017

SYSTEME ENSEIGNEMENT	Structures	Fonctionnaire	Contractuel	Vacataire	Décisionnaire	Sans Statut	Total
	IEF Bakel	71	202		19	4	296
	IEF Goudiry	46	132	2	1		181
MOYEN ET SECONDAIRE	IEF Koumpentoum	52	101		1	7	161
	IEF Tambacounda	340	427	18	43	11	839
Total MOYEN ET SECONDAIRE	**IA Tambacounda**	**509**	**862**	**20**	**64**	**22**	**1477**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

IV.3.3. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE DANS LE MOYEN SECONDAIRE

En 2018, le taux brut de scolarisation de l'enseignement moyen est de 30,7% contre 30,8% en 2017 soit une baisse annuelle de 0,1 points de pourcentage. Au niveau de l'enseignement secondaire, ce taux est de 15,1% en 2018 contre 13,1% en 2017 correspondant ainsi à une hausse de 1,3 point de pourcentage.

Tableau IV-11 : Evolution du taux brut de scolarisation du moyen secondaire

Indicateurs	Sexe	2017	2018
TBS_EM	Garçon	29,98	30,2
	Fille	31,69	31,3
	Ensemble	**30,8**	**30,7**
TBS_ES	Garçon	15,6%	16,5%
	Fille	11,9%	13,5%
	Ensemble	**13,8%**	**15,1%**

Source : Inspection d'académie de Tambacounda

CONCLUSION

On constate, globalement dans la région de Tambacounda, une baisse modérée du taux brut de scolarisation pour l'élémentaire et l'enseignement moyen. Par contre, ce taux a connu une hausse dans l'enseignement secondaire.

La mise en œuvre du PTA de 2018 s'est traduite par des résultats en constante évolution dans les domaines de la qualité améliorée, de l'accès équitable et de la gouvernance. Malgré les contraintes et les défis énormes, des avancées significatives sont enregistrées.

Chapitre V : SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

La région de Tambacounda compte, depuis le 19 juillet 2006, 7 districts sanitaires (DS) qui sont des structures opérationnelles du système de santé (Bakel, Dianké Makha, Goudiry, Kidira, Koumpentoum, Maka Colibantang et Tambacounda). La région dispose également d'un Centre Hospitalier Régional de niveau 2, d'onze(11) Centres de santé (dont 4 de référence), de 117 postes de santé, d'une Pharmacie Régionale d'Approvisionnement, d'un Centre Régional de Formation en Santé, d'une Brigade Régionale de l'Hygiène avec ses service départementaux. Ce chapitre comprend deux parties. Il s'agit notamment du système sanitaire de la région d'une part et d'autre du secteur de l'hygiène publique.

V.1. SANTE

Le système sanitaire de la région de Tambacounda est constitué d'infrastructures sanitaires spécifiques à la localisation géographique et à la couverture en termes de population. Certes, des avancées significatives ont été constatées dans l'amélioration de la santé des populations, mais le secteur connait souvent des difficultés relatives au manque de personnel qualifié et à l'insuffisance des moyens matériels et financiers.

V.1.1. INFRASTRUCTURES DE SANTE

Entre 2016 et 2017, aucune variation sur le nombre d'hôpitaux dont dispose la région n'a été enregistrée. Des infrastructures sanitaires autres que l'hôpital ont enregistré des hausses plus ou importantes au niveau régional. Les effectifs des cases et des centres ou postes de santé ont augmenté respectivement de 12% et 16% dans la région. La hausse constatée pour les cases de santé résulte de celle notée dans les départements de Goudiry (43%) et de Koumpentoum (24%). Le département de Tambacounda occupe 44% des structures sanitaire. Toutefois, la demande de soins de santé ne cesse d'augmenter, entrainant souvent des déplacements de patients vers d'autres lieux.

Tableau V-1 : Répartition des infrastructures de santé selon le département en 2017

Type de Structure de santé	Année	Département de Bakel	Département de Goudiry	Département de Koumpentoum	Département de Tambacounda	Région de Tambacounda
Hôpital	2016	0	0	0	1	1
	2017	0	0	0	1	1
	Variation en %				0	0
Centre de santé / Poste de santé	2016	38	23	17	49	127
	2017	42	33	21	51	147
	Variation en %	11%	43%	24%	4%	16%
Case de santé	2016	16	24	22	58	120
	2017	16	24	36	58	134
	Variation en %	0%	0%	64%	0%	12%
Total	2016	54	47	39	108	248
	2017	58	57	57	110	282
	Variation en %	7%	21%	46%	2%	14%

Source : région médicale de Tambacounda

V.1.2. PERSONNEL DE SANTE

La lecture du tableau ci-après nous permet d'apprécier la situation des ressources humaines (en qualité et en nombre). Presque partout, les ratios sont faibles au regard des normes voire de la moyenne nationale en terme de ressources humaines. En effet, l'OMS recommande un médecin pour 10 000 habitants. Seul le district sanitaire de Tambacounda semble se rapprocher de la norme, avec 1 médecin pour 11446 habitants. Les ratios des autres districts sont très éloignés de la norme. Dans le district sanitaire de Koumpentoum, ce ratio est de 1 médecin pour 78 653 habitants. Pour ce qui est des infirmiers, l'OMS recommande un infirmier pour 5 000 habitants. Les districts sanitaires de Koumpentoum et de Maka Colibantang ont enregistré une nette progression entre 2016 et 2017. En effet, pour le district de Koumpentoum, le ratio est passé d'un infirmier pour 11 885 habitants en 2016 à un infirmier pour 9 253 habitants. Ce qui fait passer l'écart avec la norme de 6 885 habitants en 2016 à 4 253 habitants en 2017, soit une réduction de 38%. En ce qui concerne le district de Maka Colibantang, ce ratio est passé d'un infirmier pour 8 477 habitants à 4 549 habitants.

De nombreux efforts et réalisations ont été menés pour permettre une intervention efficace du personnel qualifié sur les patients.

Tableau V-2 : Répartition du personnel de santé selon le district en 2017

Districts	Population totale	Médecins	Ratio /pop.	Infirmiers	Ratio /pop.	FAR +	Sage-Femme	ratio/FAR
Bakel*	101 081	2	50 541	31	3 261	23 653	8	2 614
DiankéMakha	49 571	2	24 786	8	6 196	11 600	6	3 011
Goudiry	87 321	2	43 661	12	7 277	20 433	4	2 564
Kidira	65 680	2	32 840	21	3 128	15 369	11	1 212
Koumpentoum*	157 306	2	78 653	17	9 253	36 810	3	10 557
Maka	81 884	2	40 942	18	4 549	19 161	4	4 235
Tambacounda*	274 697	24	11 446	83	3 310	64 279	38	1 496
Région	**817 540**	**36**	**22 709**	**190**	**4 303**	**191 304**	**74**	**2 270**
** inclut le personnel du CHRTc, la Région Médicale, le secteur parapublic* et privé**								

Source : région médicale de Tambacounda

V.1.3. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.1.3.1. Santé de la reproduction

a. Utilisation de la planification

Le taux d'utilisation de la Planification familiale (PF) est à plus de 100% dans tous les districts sauf dans les districts de Dianké Makha et de Maka Colibantang.

Graphique V-1 : Taux d'utilisation de la CPN

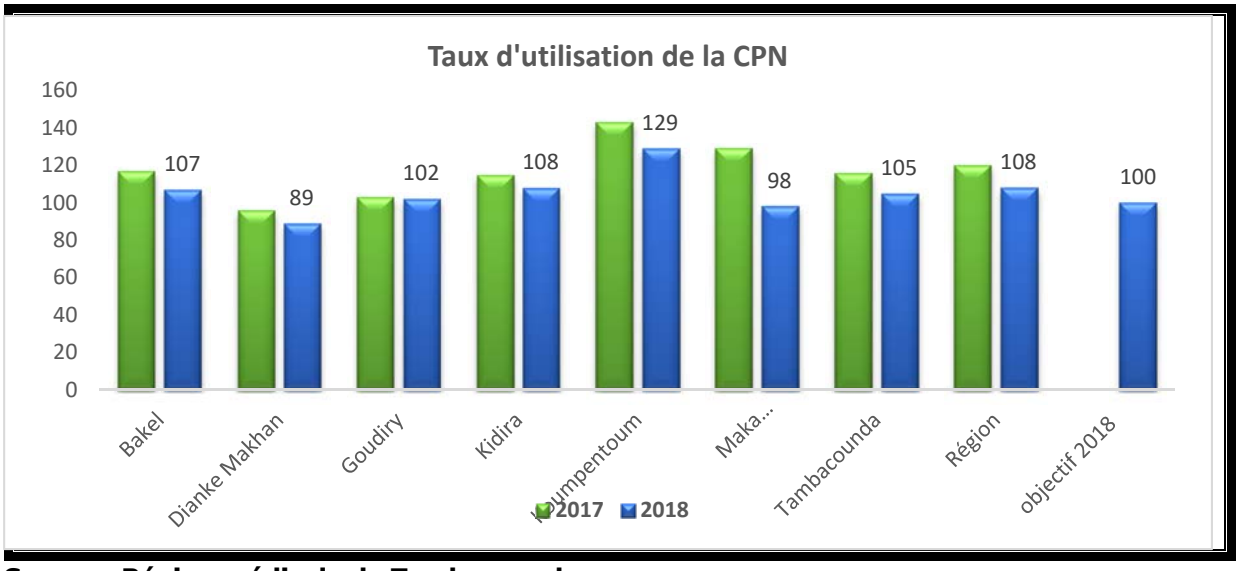

Source : Région médicale de Tambacounda

b. Le taux d'achèvement

Le taux d'achèvement a diminué d'un point au niveau régional. Avec une diminution du taux d'achèvement dans les districts de Goudiry et de Koumpentoum, l'objectif régional fixé à 61% n'est pas atteint.

Graphique V-2 : Taux d'achèvement CPN

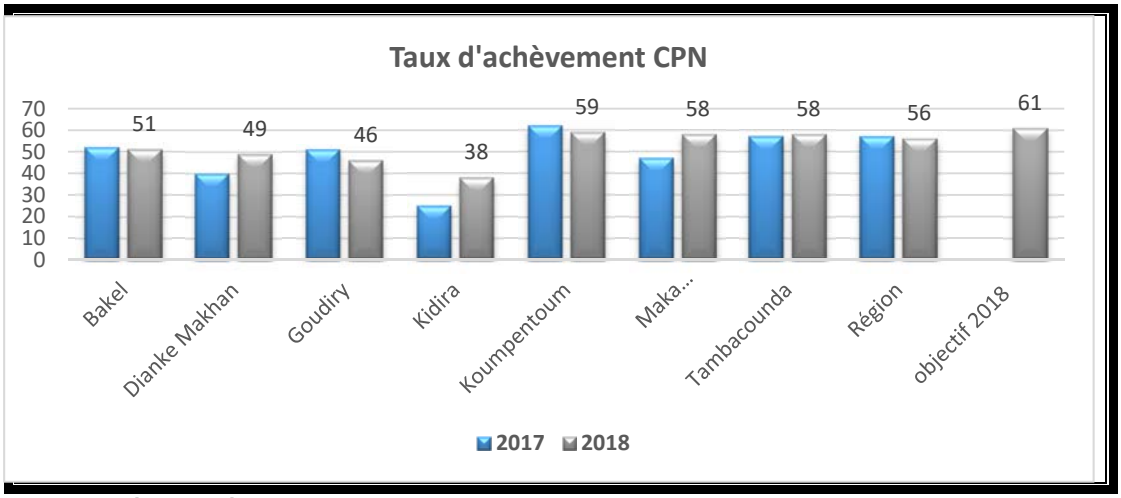

Source : Région médicale de Tambacounda

c. Le taux de couverture adéquate

Le taux de couverture adéquate en CPN reste encore faible. Avec une régression allant de 52% en 2017 à 33% en 2018 au niveau régional. Cependant, les districts de Dianké Makha et de Goudiry ont gagné respectivement 4 et 2% au moment où les taux de tous les autres districts sont en baisse.

Graphique V-3 : Taux de couverture adéquate

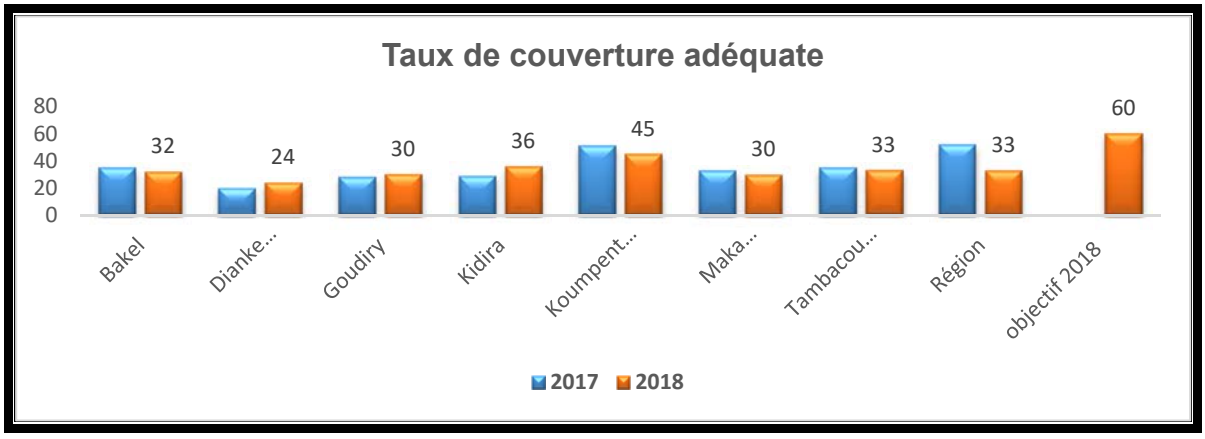

Source : Région médicale de Tambacounda

d. Accouchements assistés par un personnel qualifié

Le taux d'accouchement par personne qualifiée est à 60% et n'a pas évolué de 2017 à 2018. Le niveau de l'indicateur est à 83% de l'objectif de 72% fixé. Le personnel des PS de santé est renforcé avec la mise en place du couplet gagnant des PS, mais il aussi important de noter les ruptures d'offre de service.

Graphique V-4 : Evolution du taux d'accouchement par personnel qualifé entre 2017 et 2018

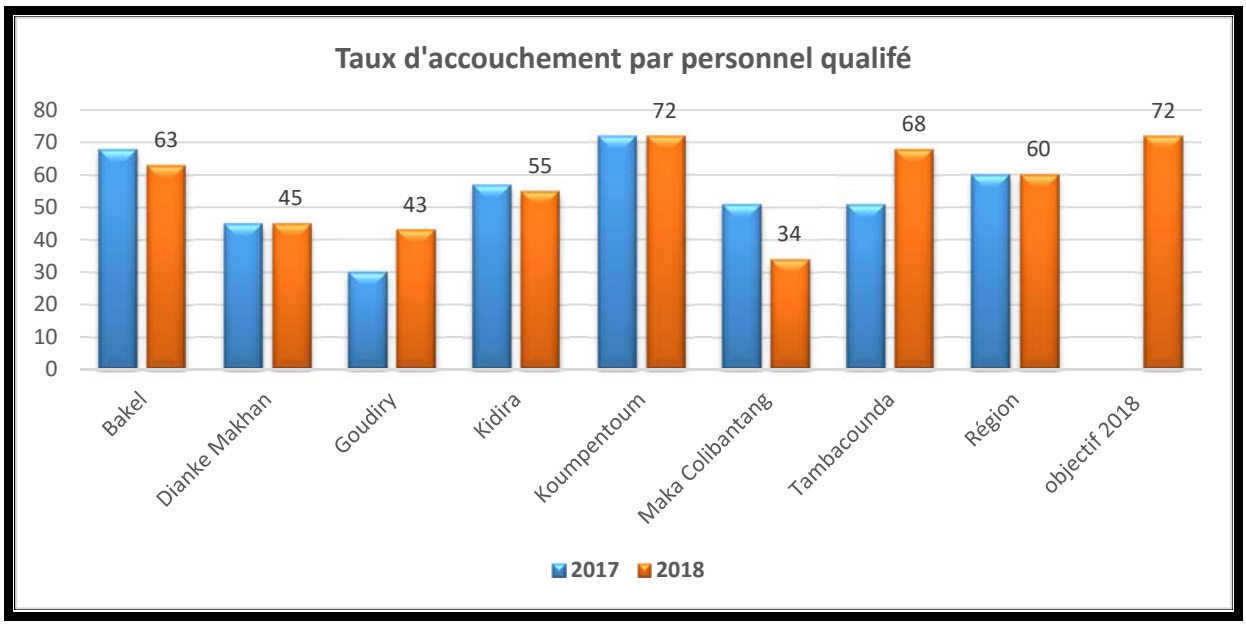

Source : Région médicale de Tambacounda

e. Planification familiale

Le taux de prévalence PF a diminué de deux points. Le boycott du programme PF a agi sur le programme, avec une diminution du taux de recrutement dans les DS, sauf à Bakel et Kidira. Le taux de recrutement PF a aussi diminué de deux points. Le programme PF a connu durant l'année des arrêts d'offre de service.

Graphique V-5 : Taux de prévalence contraceptive

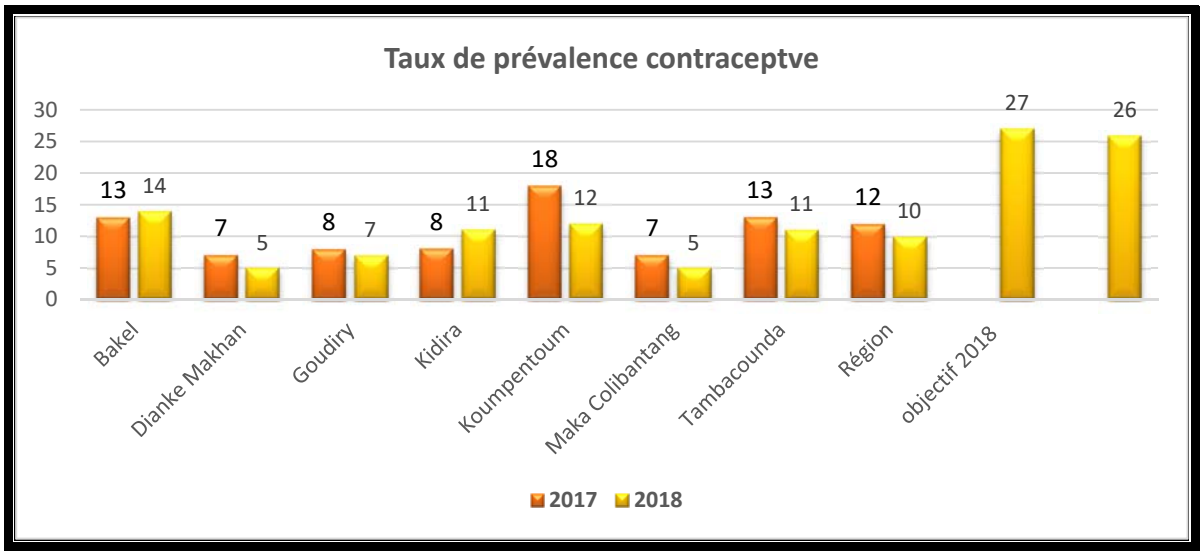

Source : région médicale de Tambacounda

Graphique V-6 : Taux de recrutement PF

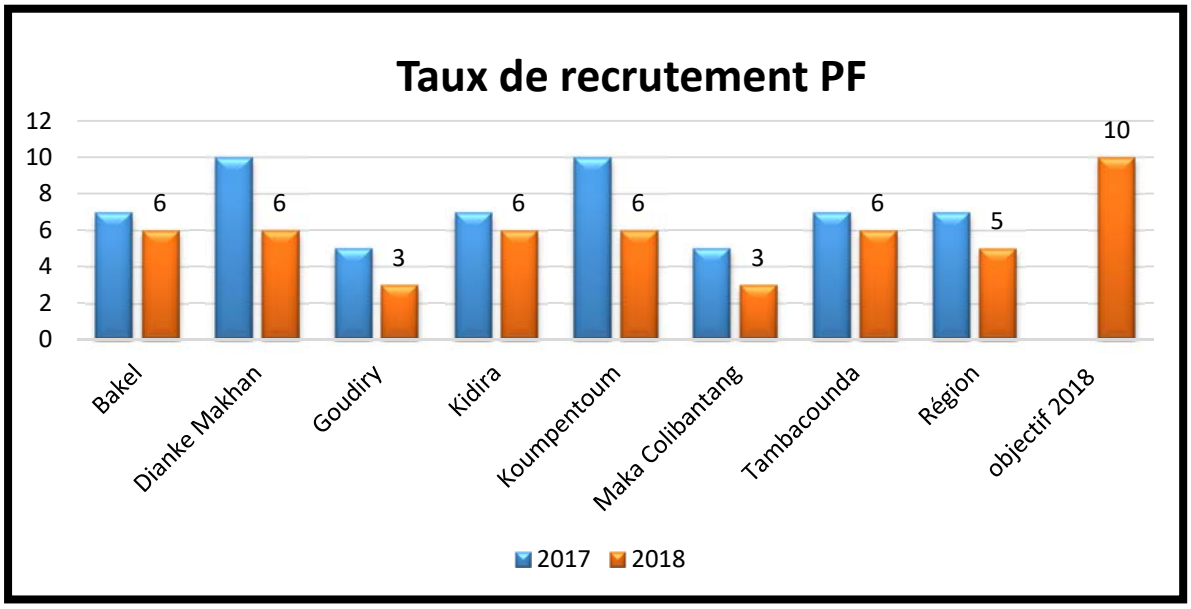

Source : Région médicale de Tambacounda

Le taux d'utilisation de la CPN est passé de 120% en 2017 à 108% en 2018. Cependant, malgré la baisse en 2018, le taux d'utilisation de la CPN reste supérieur à l'objectif fixé en 2018 (100%). Les taux d'achèvement obtenus en 2017 et 2018 sont sensiblement proches 57% et 56% respectivement. Par contre, un grand écart est observé sur le taux de couverture adéquate. En effet, il est de 33% en 2018 (à mi-chemin de l'objectif de 2018 : 60%) contre 52% en 2017, soit une baisse de 21 points de pourcentage. Ce constat est obtenu pour ce qui est du taux d'achèvement en CPN 57% en 2017 et 56% en 2018. Les taux d'utilisation de la CPN sont le plus

souvent respectés par les femmes enceintes ; ce qui explique les taux élevés dépassant même les 100%.Mais au fur et à mesure que la grossesse avance, on se rend compte du relâchement entrainant des taux de couverture adéquate très faibles.

Graphique V-7 : Evolution des taux de couverture en CPN entre 2017 et 2018

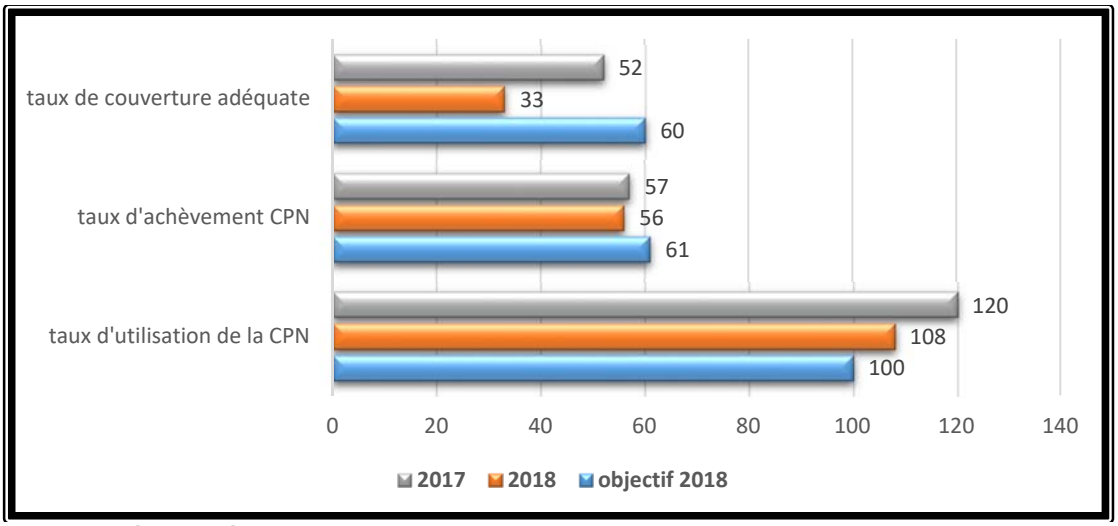

Source : Région médicale de Tambacounda

En 2017 et en 2018, la plupart des accouchements (60%) sont effectués par un personnel qualifié, notamment des médecins, des sages-femmes et/oudes infirmiers, même si on enregistre un petit recul par rapport à 2016 (63%). Le taux de prévalence contraceptive dans la région de Tambacounda reste toujours faible : 12% en 2017 contre 10% en 2018. Il reste un long chemin à faire avant d'atteindre l'objectif (27%).

Graphique V-8 : Evolution taux d'accouchement, de recrutement PF et de prévalence 2017 à 2018

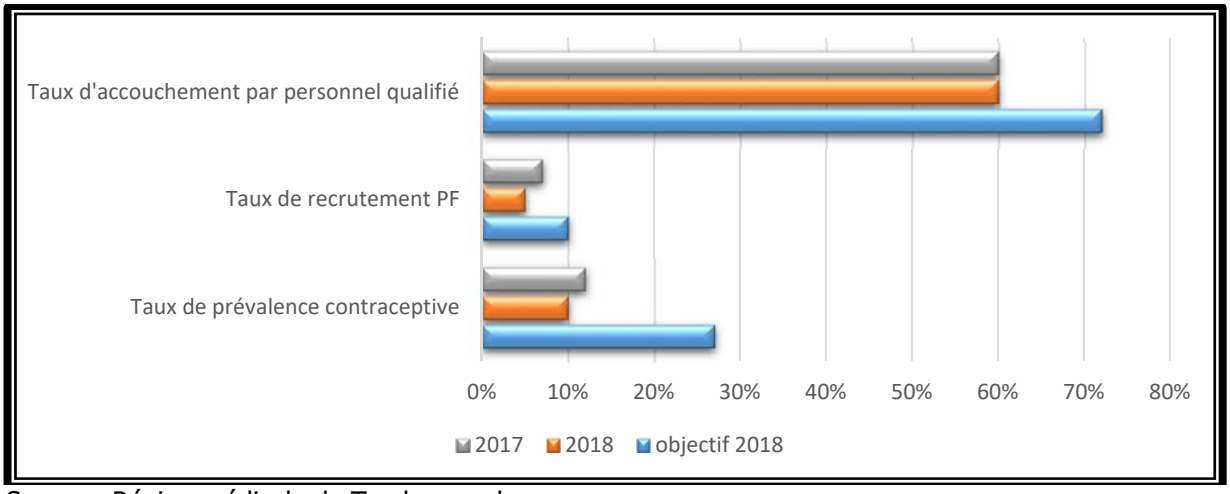

Source : Région médicale de Tambacounda

V.1.3.2. Programme national de lutte contre le paludisme

Les cas de paludisme confirmés dans la région ont fortement augmenté entre 2017 (77 857 cas) et 2018 (158 485 cas), soit une progression de 104%. Cette variation est plus forte dans le district de Koumpentoum avec 698%. En effet, le nombre de cas de paludisme confirmé est passé de 1763 cas en 2017 à 14039 cas en 2018. Sur les 158 485 cas de paludisme confirmés dans la région, le district sanitaire de Tambacounda en a comptabilise 39%. Les districts sanitaires de Dianké Makha et de Goudiry ont confirmé 13% et 12% respectivement. Les districts sanitaires de Bakel et de Koumpentoum ont enregistré les cas les plus faibles avec respectivement 4% et 9% des cas.

Tableau V-3 : Nombre de cas de paludisme selon le district en 2018

Districts	Consultation externe : Total tous groupes					
	Nombre Total de cas vus	Nombre de Tests (TDR) réalisés	Nombre de cas de paludisme confirmés 2016	Nombre de cas de paludisme confirmés 2017	Nombre de cas de paludisme confirmés 2018	Variation 2017 / 2018
Bakel	94 966	24 023	2 318	1821	7 113	291%
DiankéMakha	52 601	30 384	9 639	15609	20 195	29%
Goudiry	63 020	30 906	9 176	11529	18 452	60%
Kidira	66 660	35 641	8 703	11790	18 724	59%
Koumpentoum	112 355	35 007	5 113	1763	14 069	698%
MakaColibantang	73 953	38 308	8 055	5578	17 970	222%
Tambacounda	213 782	112 074	19 599	29767	61 962	108%
Région	**677 337**	**306 343**	**62 603**	**77857**	**158 485**	**104%**

Source : Région médicale de Tambacounda

Graphique V-9 : Evolution des cas par district entre 2017 et 2018

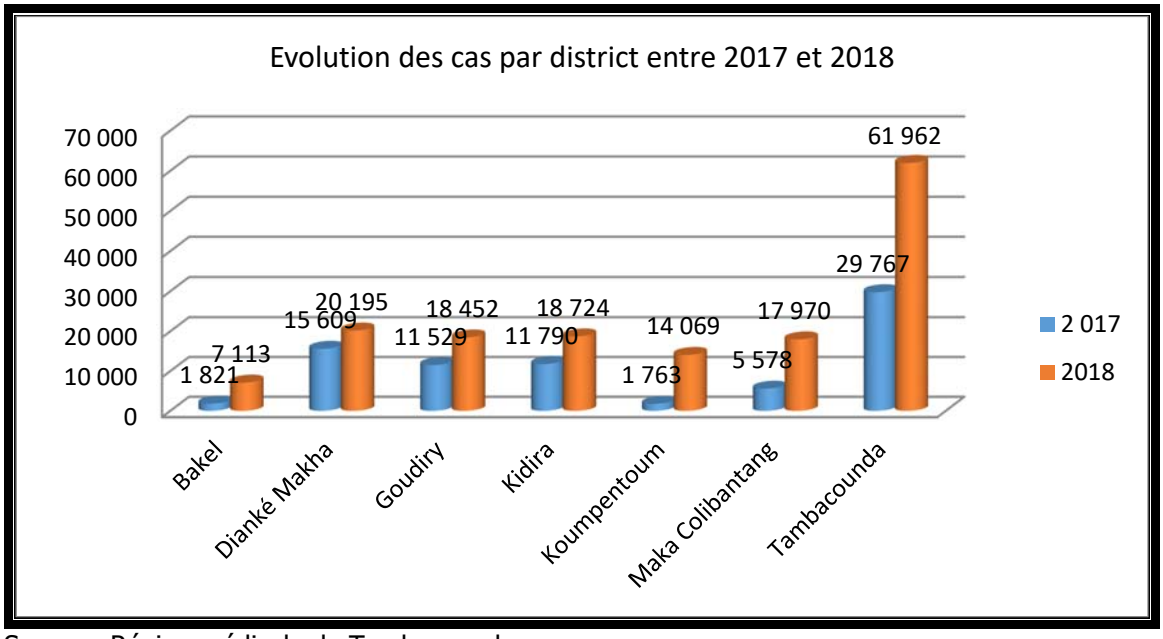

Source : Région médicale de Tambacounda

V.1.3.3. Programme de lutte contre la tuberculose

Entre 2017 et 2018, le taux de détection de la tuberculose sous toutes ses formes a sensiblement baissé dans l'ensemble : il passe de 52% en 2017 à 45% en 2018, soit un recul de 7 points de pourcentage. Ce recul est principalement imputable au district de Goudiry et de Koumpentoum où les taux sont passés de 71% et 74% en 2017 à 22% et 27% en 2018 respectivement. Cependant, les départements de Bakel et de Tambacounda ont enregistré les taux les plus élevés avec respectivement 68% et 63%.

Tableau V-4 : Détection des cas de TB par district en 2017 et 2018

Districts	Population 2017		Nouveaux cas attendus de TB toutes formes		Nbre de nouveaux cas TB toutes formes détectés		Taux de détection nouveaux cas TB toutes formes	
	2017	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**
Bakel	97 560	101 082	80	63	44	43	55%	68%
Dianké-Makha	47 484	49 571	14	40	4	7	29%	17%
Goudiry	84 276	87 316	34	55	24	12	71%	22%
Kidira	62 195	64 439	29	31	9	22	31%	71%
Koumpentoum	147 748	153 084	39	96	29	26	74%	27%
Maka	79 031	81 885	32	51	11	12	34%	23%
Tambacounda	265 123	274 697	212	172	106	108	50%	63%
Région	**783417**	**812 074**	**440**	**509**	**227**	**230**	**52%**	**45%**

Source : Région médicale de Tambacounda

V.1.3.4. Programme de lutte contre le VIH/sida

La position stratégique de la région de Tambacounda qui fait d'elle la seule région du Sénégal frontalière avec quatre pays (Gambie, Mauritanie, Mali et la Guinée Conakry), peut aussi être un handicap. En effet, la transmission de certaines maladies d'un pays à un autre est souvent causée par la mobilité des personnes à travers les frontières. Le VIH sida est l'une des maladies dont le risque de transmission entre pays est élevé. Dans la région de Tambacounda, quel que soit le milieu de résidence, le risque de porter le VIH sida a toujours attiré l'attention des autorités administratives, religieuses et territoriales.

Globalement, le taux régional de réalisation du test est satisfaisant et se situe à 84% en 2018 contre 87% en 2017. Ce taux est plus élevé dans les districts sanitaires de Maka Colibantang et de Diankhé-Makha où chacun a atteint 100% en 2018. Les

districts sanitaires de Kidira et Koumpentoum ont enregistré les taux les plus faibles avec respectivement 70% et 74% en 2018 contre 79% et 100% en 2017. La mise sous ARV est souvent pratiquée pour atténuer les conséquences désastreuses de la maladie. Parallèlement dans les districts de Bakel, Dianké Makha et MakaColibantang la mise sous ARV est pratiquement intégrale avec des taux de 100 %. La mise sous ARV à Goudiry est faible aussi bien en 2017 qu'en 2018 avec respectivement 50% et 67%.

Tableau V-5 : Nombre de patients infectés au VIH selon le district en 2017-2018

Districts	Nombre de patient TB 2018	Nombre de patients testés réalisation test VIH 2018	Taux de réalisation test VIH 2018	Taux de réalisation test VIH 2017	Nombre de patients co-infectés 2018	Nombre de patients sous Cotri 2018	Nombre de patients sous ARV 2018	Taux de co-infection TB/VIH		Taux de mise sous Cotri		Taux de mise sous ARV	
								2017	2018	2017	2018	2017	2018
Bakel	44	43	98%	78%	0	0	0	0	2	0		100	100
Dianké Makha	4	4	100%	100%	0	0	0	0	22	100		100	100
Goudiry	24	20	83%	91%	3	2	2	14	10	50	67	50	67
Kidira	10	7	70%	79%	1	1	1	13	0		100		100
Koumpentoum	38	28	74%	100%	2	2	2	7	6	50	100	50	100
Maka Colibantang	3	3	100%	100%	1	1	1	9	9	100	100	100	100
Tambacounda	123	101	82%	86%	8	8	8	8	9	100	100	100	100
Région*	**243**	**203**	**84%**	**87%**	**15**	**14**	**14**	**7%**	**7**	**89**	**93**	**94**	**93**

Source : région médicale de Tambacounda

V.1.3.5. Activités de nutrition

Pour connaitre la situation de malnutrition des enfants de 0 à 59 mois, il est important de suivre leur croissance à cette période. Les cas les plus fréquents sont l'insuffisance pondérale, l'insuffisance pondérale modérée et l'insuffisance pondérale globale. Pour les enfants de 0-59 mois, l'insuffisance pondérale grave représente 1,22% en 2017 contre 0,9% en 2018, soit une baisse de 0,33 point de pourcentage. Celle modérée passe de 3,55% en 2017 à 3,3% en 2018, soit aussi une baisse de 0,25 point de pourcentage. On constate la même évolution au niveau de l'insuffisance globale avec un taux allant de 4,77% à 4,2% entre 2017 et 2018. Ce qui montre globalement que l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans est satisfaisant dans la région de Tambacounda.

Tableau V-6 : Répartition des cas d'insuffisance pondérale chez les 0 à 59 mois en 2017 par district

	Insuffisance pondérale grave	Insuffisance pondérale modérée	Insuffisance pondérale globale	Bon état nutritionnel	Total
Bakel	128	699	827	13 331	14 158
Dianké Makha	86	350	436	15 804	16 240
Goudiry	175	298	473	7 640	8 113
Kidira	71	377	448	13 124	13 572
Koumpentoum	550	1 306	1 856	30 269	32 125
Maka Colibantang	443	1 199	1 646	17 831	19 477
Tambacounda	598	1 722	2 320	53 676	55 996
Région	2 051	5 951	8 006	151 675	159 681

Source : Région médicale de Tambacounda

Tableau V-7 : Répartition des cas d'insuffisance pondérale chez les 0 à 59 mois en 2018 par district

	Insuffisance pondérale grave	Insuffisance pondérale modérée	Insuffisance pondérale globale	Bon état nutritionnel
Bakel	1220	4452	5672	123337
Dianké Makha	72	610	682	16632
Goudiry	104	209	313	4964
Kidira	100	338	438	11969
Koumpentoum	216	683	899	18193
Maka Colibantang	380	1756	2136	51853
Tambacounda	326	844	1170	19726
Région	2418	8892	11310	246674

Source : Région médicale de Tambacounda

V.2. HYGIENE PUBLIQUE

La Brigade régionale d'hygiène, à l'instar des autres régions, est la structure responsable de l'hygiène publique au niveau de la région de Tambacounda. Elle est présente dans les quatre départements et s'active dans des activités diverses pour le bien-être sanitaire des populations.

V.2.1. LES VISITES DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (E.R.P)

Le graphique suivant fait état des visites effectuées par la Brigade régionale d'hygiène dans les établissements recevant du public. Dans le deuxième trimestre de l'année 2018, le nombre de visites effectuées est supérieur à celui constaté dans la même période de l'année 2017. Ce résultat est surtout constaté au niveau des départements de Tambacounda, Goudiry et Koumpentoum. A Tambacounda, on note 151 visites dans le trimestre 2 de 2018 contre 137 pour le trimestre 2 de 2017, soit une hausse de 10%. A Goudiry, cette hausse est de 44% et 27% à Koumpentoum. Aucune évolution n'a été constatée à Bakel entre les trimestres 2 de 2017 et 2018.

Graphique V-10 : Répartition du nombre d'Etablissements Recevant du Public visités aux Trim. 2 2017 et 2018

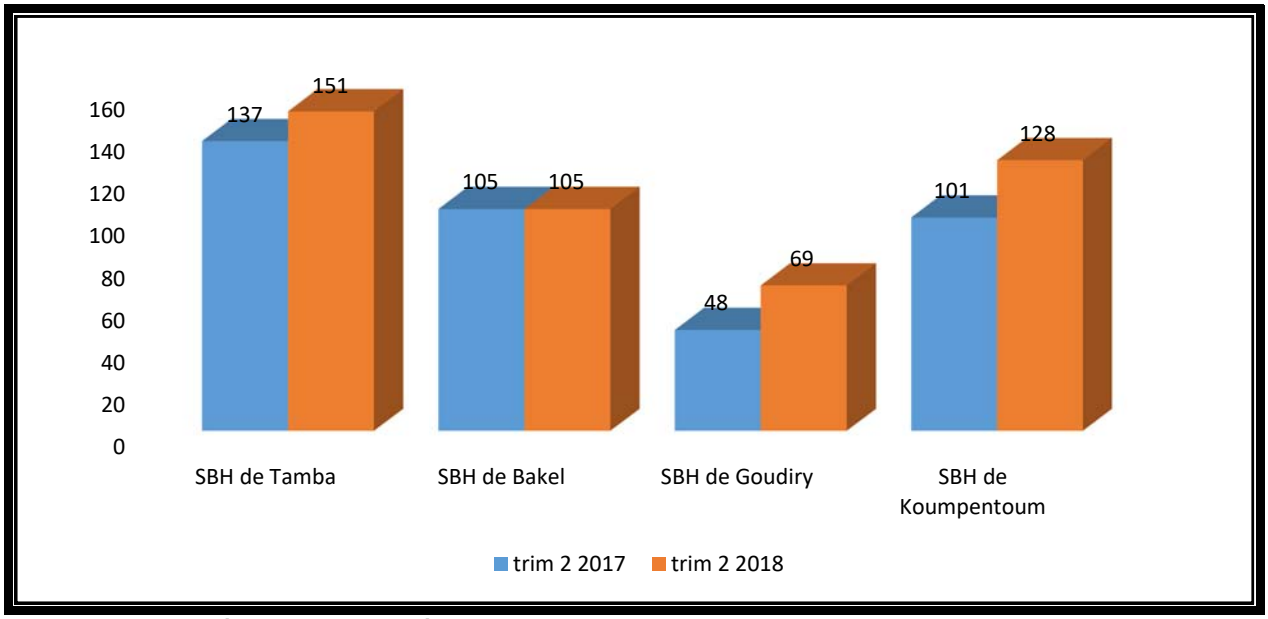

Source : Brigade régionale de l'hygiène de Tambacounda

Lors des trimestres 2 de 2017 et 2018, de nombreuses infractions ont été constatées par la Brigade régionale d'hygiène. Dans les départements de Koumpentoum et Bakel, le nombre d'infractions dans les visites domiciliaires a connu une hausse entre les deux périodes. Ces hausses sont respectivement de 136% et de 43%. Par contre, dans les départements de Tambacounda et Goudiry, on note une baisse du nombre d'infractions recensées entre les deux périodes. Ces baisses sont respectivement de 52% et 44%.

Graphique V-11 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires au Trim. 2 2017 et 2018

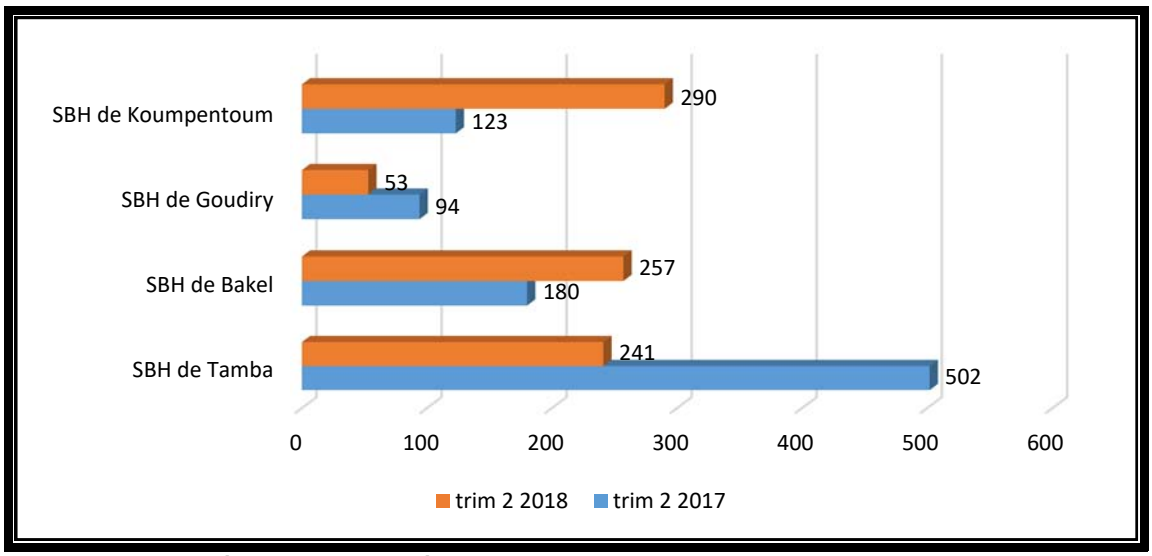

Source : Brigade régionale de l'hygiène de Tambacounda

Pour permettre aux ménages de profiter pleinement de l'amélioration sanitaire, la Brigade régionale d'hygiène, à travers sa stratégie d'Information, d'Education et de Communication (IEC) a mené un certain nombre d'activités au courant des deux trimestres de l'année 2017 et 2018. Parmi ces activités, on note principalement les entretiens, les visites à domicile (VAD) et les réunions. Si les entretiens ont connu une baisse de 63% en comparant les deux trimestres, une hausse de 49% a été constatée dans les VAD. Ces activités ont, entre autres objectifs, de contribuer à l'amélioration des comportements d'hygiène des populations.

Tableau V-8 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature aux Trim. 2 2017 et 2018

NATURE	Trim 2 2017	Trim 2 2018	Variation %
ENTRETIENS	6054	2256	-63
FORA	0	0	-
EMISSION RADIO	1	5	400
SPOTS RADIO	0	0	-
VAD	1253	1869	49
PLAIDOYER	0	1	
CONFERENCE	0	0	0
REUNIONS	13	13	0

Source : Brigade régionale de l'hygiène de Tambacounda

CONCLUSION

Globalement, la santé et l'hygiène publique travaillent en étroite collaboration pour le bien-être des populations. Malgré les insuffisances constatées en termes de personnel, d'équipements et de logistique, de nombreux efforts ont été fournis aussi bien dans le domaine sanitaire que dans le secteur de l'hygiène publique. Sauf pour le nombre de sages-femmes par femme en âge de procréation, le ratio des médecins et celui des infirmiers ne répondent pas aux normes recommandées par l'OMS en termes de couverture dans la région.

Chapitre VI : ASSISTANCE

INTRODUCTION

La région de Tambacounda, à l'instar des autres régions du Sénégal, dispose des structures qui œuvrent dans le social pour le bien-être des populations. Parmi ces nombreuses structures, nous pouvons noter principalement le Service régional de l'action sociale, le SR-CMU et la Brigade régionale des sapeurs-pompiers. Il s'agit donc dans ce chapitre de répertorier leurs interventions et leurs réalisations au bénéfice des populations.

VI.1. ACTION SOCIALE

Dans la région de Tambacounda, le Service de l'action sociale joue un grand rôle pour le développement social de la région. Les ménages potentiellement bénéficiaires de ces œuvres sociales sont ceux vulnérables ou abritant des individus vivant avec un handicap. Des indicateurs de performances ont permis d'apprécier les réalisations effectuées entre 2017 et 2018.

VI.1.1. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'ACTION SOCIALE

Au regard de ces indicateurs de performance, il apparait clairement que le nombre de bénéficiaires des CEC, le nombre de ménages enrôlés dans les CMU et le nombre de ménages bénéficiaires des bourses familiales ont augmenté respectivement de 15%, 10% et 4%, entre 2017 et 2018.

Tableau VI-1 : Les indicateurs de performance sur la protection sociale

Indicateurs	année 2017	année 2018	Variation %
Nombre de bénéficiaires de la carte d'égalité de chances	2900	3345	15
Nombre de ménages vulnérables enrôlés dans le programme CMU	76998	84998	10
Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires de bourses de sécurité familiale	24770	25685	4

Source : Services de la protection sociale

VI.1.2. SAPEURS POMPIERS

La Brigade régionale des sapeurs-pompiers communément appelée la brigade des « soldats du feu » intervient dans diverses opérations de secours et d'assistance. Il s'agit dans cette partie de présenter ces interventions.

VI.1.2.1. Les sorties

En 2017 et en 2018, les interventions de la Brigade régionale des sapeurs-pompiers ont été dominées par les secours et assistances. Toutefois, les sorties de secours et d'assistances enregistrées en 2018 sont plus importantes que celles constatées en 2017, soit 67% des interventions contre 62%. Pour ce qui est des incendies, leur poids dans les interventions est plus élevé en 2017 qu'en 2018 avec respectivement 15% et 9%.

Graphique VI-1 : Répartition des interventions selon la nature en 2017 et 2018

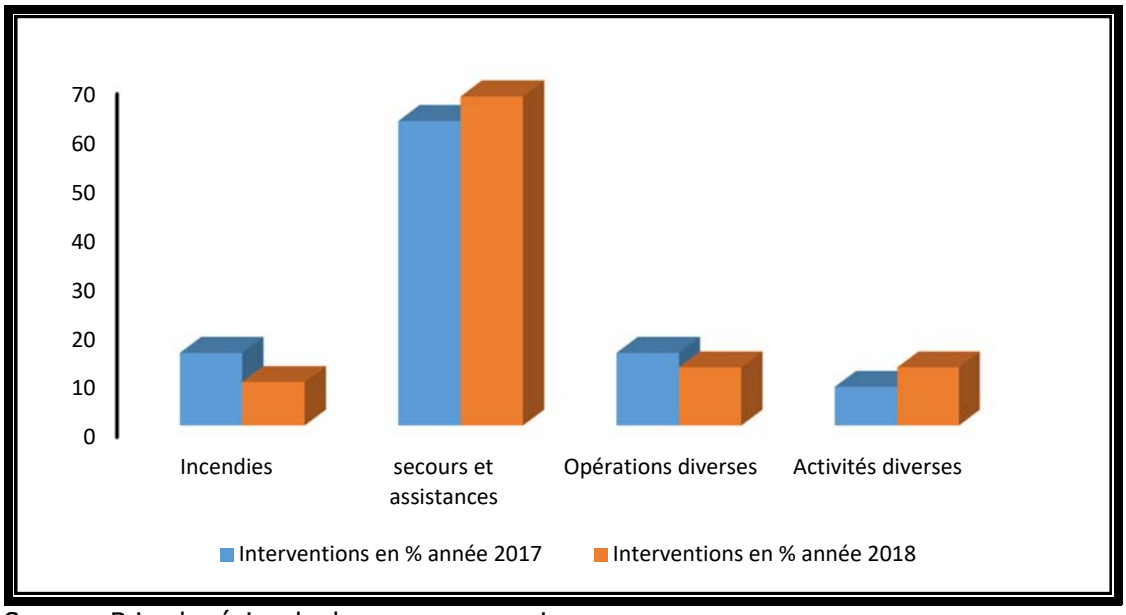

Source : Brigade régionale des sapeurs-pompiers

VI.1.2.2. Le secours aux victimes

Le nombre d'incendies notés en 2018 est plus élevé que ceux observés en 2017, respectivement 286 cas contre 131, soit une hausse de 118%. Quel que soit le type d'incendie retenu, une augmentation a été constatée entre 2017 et 2018 sauf pour les ERP où une baisse de 14% a été enregistrée.

Tableau VI-2 : Répartition des interventions sur les incendies en 2017 et 2018

Incendies	année 2017	année 2018	Variation %
Habitations	38	104	174
ERP	7	6	-14
Industries	12	18	50
Agriculture	67	84	25
Autres risques	7	74	957
Total	**131**	**286**	**118**

Source : Brigade régionale des sapeurs-pompiers

VI.1.2.3. L'assistance aux personnes

Les sorties pour assistance portent majoritairement sur les accidents, les malades et les accidents divers. Le nombre d'accidents enregistrés entre 2017 et 2018 a augmenté de 25%. Pour l'assistance aux malades, une hausse de 45% a été notée et 24% pour l'assistance sur des accidents divers. Globalement, entre 2017 et 2018, une augmentation de 29% a été constatée sur les interventions d'assistance.

Tableau VI-3 : Répartition des interventions sur l'assistance en 2017 et 2018

Secours aux victimes et assistance à personnes malades	année 2017	année 2018	Variation %
Accidents	646	806	25
Accidents divers	90	112	24
Malades	196	285	45
Total	**932**	**1203**	**29**

Source : Brigade régionale des sapeurs-pompiers

VI.1.2.4. Les sorties pour opérations diverses

Entre 2017 et 2018, les sorties pour opérations diverses ont considérablement augmenté. De 166 sorties en 2017, on est passé à 296 sorties en 2018, soit une hausse de 78%. Ces sorties correspondent pour la plupart du temps à des interventions sur des corps sans vie où on note une hausse remarquable de 89%, en une année. Mais aussi sur le ravitaillement en eau. A ce niveau, les sorties de 2018 dépassent plus de 10 fois celles constatées en 2017. Les sorties relatives à l'assainissement n'ont pratiquement pas évolué entre 2017 et 2018.

Tableau VI-4 : Répartition des interventions sur les opérations diverses en 2017 et 2018

Opérations diverses	année 2017	année 2018	Variation %
Corps sans vie	46	87	89
Ravitaillements en eau	4	66	1550
Assainissements	47	48	2
Alertes motivées	68	94	38
Fausses alertes	1	1	0
Total	**166**	**296**	**78**

Source : Brigade régionale des sapeurs-pompiers

VI.1.2.5. Les sorties pour activités diverses

Contrairement aux sorties pour opérations diverses, les sorties pour activités diverses ont globalement connu une baisse de 3% entre 2017 et 2018. A l'exception des sorties portant sur des visites de prévention qui ont connu une hausse de 67%, les sorties pour services de représentation et celles relatives aux tournées de B.I ont baissé respectivement de 6% et 42%.

Tableau VI-5 : Répartition des interventions sur les activités diverses en 2017 et 2018

Activités diverses	année 2017	année 2018	Variation %
Services de représentation	148	139	-6
Visite de prévention	12	20	67
Tournée de B.I	12	7	-42
Total	**172**	**166**	**-3**

Source : Brigade régionale des sapeurs-pompiers

CONCLUSION

En somme, l'action sociale, la CMU, le PNBSF et la Brigade régionale des sapeurs-pompiers sont les principaux services qui interviennent dans l'assistance au niveau de la région de Tambacounda. De nombreux efforts ont été consentis pour venir en aide aux personnes vulnérables. Ces services ont, néanmoins, besoin de moyens (matériels, financiers et humains) suffisants pour mener à bien leurs activités.

Chapitre VII : JUSTICE

INTRODUCTION

Le Sénégal a adopté des politiques publiques ayant pour but de rapprocher le justiciable de la justice et de lutter contre trois obstacles majeurs de l'accès à la justice qui sont : L'inégale couverture géographique des juridictions, les barrières financières et juridiques. Dans la région de Tambacounda, la lettre de politique sectorielle du secteur de la justice a fait l'objet de débat quant au bon fonctionnement de ce secteur. Les tribunaux d'instance, les maisons d'arrêt et de correction et l'AEMO (Action Educative en Milieu Ouvert Judiciaire) sont les principaux acteurs qui s'activent dans le secteur de la justice à Tambacounda.

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

- **Affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux,
- **Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger,
- **Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire, on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

La situation carcérale dans la région de Tambacounda sera présentée dans la première partie et dans la seconde, on mettra l'accent sur la prise en charge des enfants en danger.

VII.1. SITUATION CARCERALE

VII.1.1. LA POPULATION CARCERALE

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire,
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée,
- **Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

Entre 2017 et 2018, le nombre de détenus provisoires dans la région de Tambacounda est passé de 73 à 68 détenus pour les hommes et de 5 à 7 détenues pour les femmes. En ce qui concerne les condamnés, ils sont de 360 en 2017 contre 397 condamnés en 2018 pour les hommes et de 11 en 2017 contre 12 en 2018 pour les femmes. Par ailleurs, on note que la MAC de Tambacounda enregistre plus détenus et de condamnés réunis que la MAC de Bakel avec 95% de la population carcérale. Sur les deux années, les détenus provisoires représentent 17% du total des détenus alors que les condamnés sont à 83%. Ce qui montre que la plupart des détentions ont été jugées.

Tableau VII-1 : Effectif des établissements pénitentiaires de la région de Tambacounda en 2017 et en 2018

Etablissements	Détenus provisoires				Condamnés			
	H		F		H		F	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Tambacounda	69	67	5	7	341	376	11	12
Bakel	4	1	0	0	19	21	0	0
Total	**73**	**68**	**5**	**7**	**360**	**397**	**11**	**12**

Source : Division de la législation, des statistiques et des établissements pénitentiaires

VII.1.2. LES SORTIES

Les libertés conditionnelles ont évolué suivant des fluctuations au cours des cinq dernières années. De 2011 jusqu'en 2017, le nombre total de libertés conditionnelles accordées est de 1275. Le pic en termes de libertés conditionnelles accordées est atteint en 2014 avec 60% de libertés conditionnelles du total au cours des six dernières années. Les plus faibles libertés conditionnelles ont été notées en 2011 et en 2012, avec seulement moins de 1%. On note que le nombre de libérations conditionnelles ne cesse d'augmenter depuis 2015.

Tableau VII-2 : Evolution des libertés conditionnelles accordées

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre LC[2]	01	00	184	669	102	151	168
Total	**1275**						

Source : Revue annuelle 2018, Ministère de la justice

9064 grâces présidentielles ont été accordées entre 2012 et 2017. L'année 2015 compte plus de grâces présidentielles avec 2126 grâces accordées. L'année 2016 vient en seconde position avec 1915 grâces. En 2017, on enregistre les plus faibles effectifs avec seulement 773 grâces présidentielles accordées.

[2] Liberté Conditionnelle

Tableau VII-3 : Evolution des grâces présidentielles accordées

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre LC	1358	1208	1915	2126	1684	773
Total	**9064**					

Source : Revue annuelle 2018, Ministère de la justice

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.

Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.2.1. SITUATION DU PERSONNEL

Pour l'année 2018, le service de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) compte 9 agents dont 3 agents et 6 prestataires. Cet effectif de personnel qualifié est très faible alors que les défis à relever sont nombreux, notamment dans la prise en charge des enfants.

Tableau VII-4 : Effectif du personnel du service de l'AEMO de Tambacounda en 2018

Personnel	H		F		Total	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Agents de l'Etat	1	1	2	2	3	3
Prestataire	3	3	3	3	6	6
Total	4	4	5	5	9	9

Source : Action Educative en Milieu Ouvert de Tambacounda

VII.2.2. SITUATION DE LA PRISE EN CHARGE

Ce tableau met en exergue les enfants sous Ordonnance de Garde Provisoire (OGP) et les enfants sans OGP. Il montre que les enfants sans OGP sont plus nombreux que ceux avec OGP. Cela s'explique par le fait que les enfants sans OGP sont constitués des enfants égarés, des enfants en situation de fugue. Entre 2017 et 2018, le nombre d'enfants en danger sous OGP a diminué de moitié (12 en 2017 et 06 en 2018), alors que ceux en danger à régulariser (sans OGP) a plus que doublé,

passant de 27 en 2017 à 56 en 2018. Cette augmentation concerne à la fois les filles et les garçons, même si la hausse est plus marquée chez les garçons, soit 90%. Ces nombres sont assez élevés par rapport aux recommandations relatives aux droits de l'enfant. Les OGP sont délivrées par le juge, autorisant ainsi la coordination de l'AEMO d'en assurer la garde.

Tableau VII-5 : Effectif des enfants en danger 2017-2018

	Enfants en danger sous OGP			**Enfants en danger à régulariser (sans OGP S'il ya lieu)**			**Total**		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
2016	7	7	**14**	3	5	**8**	10	12	**22**
2017	07	05	**12**	05	22	**27**	12	27	**39**
2018	04	02	**06**	14	42	**56**	18	44	**62**

Source : AEMO Tambacounda, DESPS, CEP

Contrairement à l'année 2016 où le nombre d'enfants en conflit avec la loi était plus élevé que ceux en danger (53 contre 22 enfants), on note pour 2017 et 2018 que la tendance s'est inversée. En effet, pour ces deux dernières années, l'effectif des enfants en danger est de loin supérieur à celui des enfants en conflit avec la loi, soit 39 contre 37 enfants en 2017 et 62 contre 39 enfants en 2018. Par ailleurs, nous constatons que le nombre de filles en conflit avec la loi est négligeable par rapport au nombre de garçons en conflit avec la loi avec respectivement 02 filles contre 25 garçons en 2017 et une (01) fille contre 38 garçons en 2018. Cette situation s'explique par le fait que la plupart des faits reprochés aux mineurs sont plus fréquents chez les garçons que chez les filles.

Tableau VII-6 : Effectif des enfants en conflit avec la loi

ANNEE	**Filles**	**Garçons**	**Total**
2016	03	50	**53**
2017	02	25	**27**
2018	01	38	**39**

Source: AEMO Tambacounda, DESPS, CEP

Les mineurs en danger d'âge compris entre 0 et 13 ans ont l'effectif le plus élevé (26 en 2017 et 41 en 2018), suivis de la tranche 13-18 ans avec 10 enfants en 2017 et 19 en 2018.

Pour les mineurs en conflit avec la loi, la tranche d'âges (13-18 ans) a le plus grand effectif (25 en 2017 et 34 en 2018) contre respectivement 00 et 01 en 2017 et en 2018 pour la tranche des moins de 13ans. Les effectifs des filles, mineures en

danger moral comme ceux des filles en conflit avec la loi, sont respectivement plus faibles que ceux des garçons.

Tableau VII-7 : Répartition des mineurs selon la tranche d'âge et le sexe

catégorie sexe	Mineur en danger moral						Mineurs en conflit avec la loi					
	Filles		Garçons		**Total**		Filles		Garçons		**Total**	
	2017	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**	**2017**	**2018**
-13 ans	09	10	17	31	**26**	**41**	00	00	00	01	**00**	**01**
13-17 ans	02	02	08	17	**10**	**19**	02	01	23	33	**25**	**34**
+18 ans	02	02	01	00	**03**	**02**	00	00	02	04	**02**	**4**
Total	**13**	**14**	**26**	**48**	**39**	**62**	**02**	**01**	**25**	**38**	**27**	**39**

Source : Action Educative en Milieu Ouvert de Tambacounda

CONCLUSION

Dans la région de Tambacounda, l'effectif des individus condamnés dépasse de loin celui des détenus provisoires. Concernant les enfants, les défis à relever sont énormes, notamment en moyens matériels, financiers et en ressources naturelles.

L'AEMO est en train de faire un travail remarquable pour améliorer la situation des enfants vulnérables.

Chapitre VIII : AGRICULTURE

INTRODUCTION

Les énormes potentialités agricoles dont dispose la région de Tambacounda font d'elle un pôle attractif pour le développement de l'agriculture. L'agriculture fait partie des activités phares de la région. Il s'agit dans cette partie de faire le point sur les différents services à vocation agricole et le bilan de la campagne agricole qui porte essentiellement sur les cultures vivrières et industrielles.

VIII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

VIII.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

En 2018, le principal service technique régional qui exerce la tutelle dans le domaine de l'Agriculture est la Direction régionale du Développement rural (DRDR) et ses services déconcentrés en l'occurrence, les quatre Services départementaux du développement rural (SDDR).On note aussi la présence de certains agents de l'agriculture dans les chefs-lieux d'arrondissement.

VIII.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

En 2018, comme pour les années antérieures, plusieurs structures interviennent dans le secteur agricole de la région de Tambacounda. Parmi celles-ci, nous avons :

- **P2RS**

Le Programme de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au sahel (**P2RS**) a signé une convention nationale avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (**ANCAR**) qui est matérialisée, au niveau zonal par un protocole liant l'antenne régionale du programme (P2RS) de Tambacounda et la direction zonale Sénégal orientale et haute Casamance (S.O.H.C.) de l'ANCAR pour opérationnaliser les engagements des deux parties en vue d'aider les populations vulnérables de la zone concernée à développer une résilience à l'insécurité alimentaire face aux changements climatiques.

- **PADAER**

Le PADAER et l'ANCAR SOHC sont à leur quatrième protocole. Dans ce protocole, l'ANCAR SOHC s'engage à accompagner les producteurs en orientant son intervention sur huit points majeurs.

- **FAO**

La FAO a bénéficié d'un financement du fonds pour l'Environnement Mondial (FEM- en anglais GEF) pour la mise en œuvre du projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agro-pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs- école-paysans », afin de contribuer à la réduction des menaces induites par le changement climatique (CC), en introduisant les actions d'adaptation au changement climatique (ACC) à travers les Champs, Ecoles et Paysans (CEP) et les Champs Ecole Agro-Pastoraux (CEAP). Le projet collabore avec des structures et des projets et programmes nationaux dans trois zones éco-géographiques du Sénégal (ZEG) à savoir : le Ferlo (ou zone Sylvo-pastorale), le Bassin arachidier et le Sénégal Oriental.

- **FNRAA (mouche de la mangue)**

L'objectif global vise est d'améliorer la productivité et la compétitivité de la chaine de Valeur mangue dans les différents bassins de production du Sénégal (Niayes, Casamance et centre), afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté par l'accroissement des revenus des acteurs.

- **DRIARS**

L'institut sénégalais de recherches agricoles(**ISRA**) a signé le 25 juillet 2018 un protocole d'accord avec l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (**ANCAR**) pour la réalisation du programme de production de semences certifiées de céréales et légumineuses (mil, sorgho, mais, riz et niébé fourrager) du projet de Développement d'une Résilience à l'Insécurité Alimentaire Récurrente au Sénégal (**DRIARS**). A la Direction Zonale Sénégal Oriental-Haute Casamance (**DZ.SOHC**), ce projet est réalisé par la production de semences de mil, maïs, riz et de sorgho.

VIII.2. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

VIII.2.1. LES CULTURES VIVRIERES

La compagne agricole de 2017-2018 est marquée, de manière globale, par une baisse de 38%des superficies allouées à la production de mil conjuguée à une hausse très significative des superficies pour la culture du riz (287%). La diminution des superficies pour la culture du mil concerne principalement les départements de Tambacounda et de Bakel avec respectivement 56% et 77%. De même que pour la hausse des superficies pour la culture du riz, la plus grande variation est enregistrée

dans le département de Tambacounda avec 697%.Les autres spéculations (le sorgho et le maïs) n'ont pas significativement évolué en termes de superficie.

En ce qui concerne l'évolution de la production des cultures vivrières, de manière globale, on note une variation positive pour le riz, le sorgho et dans une moindre mesure le maïs avec respectivement (244%, 71% et 5%). La production du mil pendant la compagne agricole 2017-2018 a connu une baisse de 13% au niveau régional, de 87% dans le département de Bakel et de 30% dans le département de Tambacounda.

Tableau VIII-1 : Evolution de la situation des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département

Spéculations		Département Tambacounda			Département Bakel			Département Goudiry			Département Koumpentoum		
		Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %
Mil	Sup (Ha)	19 027	8 325	-56	3 690	835	-77	9 910	10 223	3	29 968	19 403	3
	Rdt (Kg/Ha)	562	899	60%	1470	834	-43	857	938	9	532	892	9
	Prod(T)	10 685	7 484	-30	5 426	696	-87	8 490	9 589	13	15 939	17 307	13
Sorgho	Sup (Ha)	14 956	28 813	93	2 905	2 879	-1	6 769	5 250	-22	12 870	5 139	-22
	Rdt(Kg/Ha)	541	1 014	87	1910	842	-56	746	885	19	395	849	19
	Prod(T)	8 098	29 216	261	5 551	2 424	-56	5 046	4 646	-8	5 080	4 363	-8
Maïs	Sup (Ha)	13 750	13 845	1	4 907	3 560	-27	7 614	7 719	1	7 325	7191,3	1
	Rdt (Kg/Ha)	1450	1743	20	1792	1 499	-16	1550	1 515	-2	1260	1 514	-2
	Prod(T)	19 938	24 133	21	8 791	5 336	-39	11 801	11 694	-1	9 229	10888	-1
Riz	Sup (Ha)	860	6 168	617	251	400	59	530	273	-49	200	292	-49
	Rdt (Kg/Ha)	1800	2 000	11	5000	2 500	-50	1890	1 500	-21	1500	1300	-21
	Prod(T)	1 548	12 336	697	1 255	1 000	-20	1 002	409	-59	300	379	-59

Source : Direction régionale du développement rural

VIII.2.2. LES CULTURES INDUSTRIELLES

Dans l'ensemble, on enregistre une hausse de la production de la majorité des spéculations, sauf le sésame qui a chuté entre 2017 et 2018. En effet, la production de sésame dans la région de Tambacounda est passée de 3 012 tonnes à 1 037 tonnes, soit une baisse de 66%. Cette contreperformance est imputable au département de Koumpentoum avec une baisse de 88% et dans une moindre mesure celui de Bakel (39% de baisse entre 2017 et 2018). En ce qui concerne le rendement, on constate une hausse de celui du niébé et de l'arachide avec respectivement 55% et 22%. Les autres spéculations, quant à elles, ont connu des baisses de leur rendement, notamment la culture de la pastèque où la baisse est plus marquante avec 14%.

Tableau VIII-2 : Evolution de la situation des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par département

Spéculations		Département Tambacounda			Département Bakel			Département Goudiry			Département Koumpentoum			Région		
		Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %	Campagne 2016 / 2017	Campagne 2017 / 2018	Variation %
Arachide d'huilerie	**Sup (Ha)**	37 650	112 215	198	2 470	1 001	-59	7 471	8913	19	51 234	40479	-21	98825	162 608	65
	Rdt (Kg/Ha)	1013	1 272	26	2107	1139	-46	1244	1294	4	971	1229	27	1036	1 262	22
	Prod(T)	38 139	142 738	274	5 205	1 140	-78	9 294	11534	24	49 748	49748	0	102386	205 160	100
Pastèque	**Sup (Ha)**	180	3 566	1881	0			0			110		-100	290	3 566	1130
	Rdt (Kg/Ha)	17500	15 000	-14	0			0			17500		-100	17 500	15 000	-14
	Prod(T)	3 145	53 497	1601	0			0			1 925		-100	5 070	53 497	955
Sésame	**Sup (Ha)**	224	250	12	92	88	-4	0	400		3 700	750	-80	4 016	1 488	-63
	Rdt (Kg/Ha)	750	700	-7	750	475	-37	0	750		750	693	-8	750	697	-7
	Prod(T)	168	175	4	69	41,8	-39	0	300		2 775	520	-81	3 012	1 037	-66
Niébé	**Sup (Ha)**	286	3 014	954	129		-100	94		-100	891		-100	1 400	3 014	115
	Rdt (Kg/Ha)	550	800	45	698		-100	300		-100	500		-100	515	800	55
	Prod(T)	158	2 411	1426	90		-100	28		-100	446		-100	721	2 411	234
Coton	**Sup (Ha)**	3 259	3 497	7	0			536	583	9	0			3 795	4 080	8
	Rdt (Kg/Ha)	609	887	46	0			864	1029	19	0			645	907	41
	Prod(T)	1 985	3 100	56	0			463	600	30	0			2 448	3 700	51

Source : Direction régionale du développement rural

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

L'agriculture dans la région de Tambacounda regorge d'énormes atouts qui font d'elle l'une des principales activités porteuses de l'économie de la région. Toutefois, son développement fait face à de nombreuses contraintes.

VIII.3.1. ATOUTS

- La disponibilité d'importantes terres aptes à l'agriculture pluviale (900 000ha) ;
- La disponibilité d'importantes ressources en eau de surface (32 milliards de m3) et en eau souterraine (12,5 milliards de m3) ;
- L'existence de terres irrigables (150000 ha) ;

- L'adaptation des variétés aux différents écosystèmes ;
- Une pluviométrie favorable comprise entre 450 et 1200 mm ;
- L'amorce d'une dynamique organisationnelle des producteurs ;
- La disponibilité de la fumure organique.

VIII.3.2. CONTRAINTES

Parmi les contraintes, on peut noter :

- Insuffisance de matériel agricole motorisé pour certaines opérations (labour, semis, pulvérisation, récolte, transformation)
- Difficultés d'accès aux marchés liées à l'état défectueux des routes ou pistes et aux zones enclavées après l'installation de l'hivernage ;
- Diminution de la main d'œuvre dans les campagnes due à l'exode des jeunes ;
- Réception tardive des engrais ;
- L'accès (physique et économique) limité aux intrants de qualité (semences, engrais, produits phytosanitaires) ;
- L'accès limité au financement agricole ;
- Insuffisance de matériel agricole motorisé pour certaines opérations (labour, semis, pulvérisation, récolte transformation) ;
- Perte post récolte surtout en ce qui concerne la banane liée en partie au transport ;

VIII.3.3. PERSPECTIVES

Les principales perspectives qu'on peut noter sont :

- Développer la culture du Fonio qui a un potentiel énorme ;
- Poursuivre la prospection phytosanitaire ;
- Suivre les travaux de mise en place du système d'irrigation dans le cadre du Programme de Développement de la Filière banane ;
- Poursuivre au niveau de la région la production de semences certifiées de très bonne qualité avec des opérateurs agrées.

CONCLUSION

Au total, la production des cultures industrielles a augmenté pour toutes les spéculations sauf le sésame. En ce qui concerne les cultures vivrières, on constate une évolution positive pour le riz, le sorgho et dans une moindre mesure le maïs. Par contre, la production du mil pendant la compagne agricole 2017-2018 a connu une baisse au niveau régional surtout dans les départements de Bakel et de Tambacounda.

Chapitre IX : ELEVAGE

INTRODUCTION

Avec une superficie de 42.706 km^2, la région de Tambacounda est caractérisée par une flore abondante, notamment dans le parc national de Niokolokoba, large de 100 km. Cette densité végétale offre d'énormes possibilités pour la pratique de l'élevage. L'élevage dans cette partie du Sénégal oriental est composé d'espèces bovines, de petits ruminants, des asins et des équins. L'effectif de ces espèces animales varie d'un département à un autre.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET INFRASTRUCTURES

IX.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

La région de Tambacounda compte dans ses Inspections vétérinaires 26 Techniciens composés de Docteurs Vétérinaires, d'Ingénieurs des Travaux d'Elevage et d'Agents Techniques d'Elevage. Globalement, le département de Tambacounda compte 39% de l'effectif régional. Le département de Tambacounda est le seul qui dispose de docteurs vétérinaires. Le département de Koumpentoum suit avec 31% des effectifs, et enfin Bakel et Goudiry ont chacun 15% du total du personnel. Globalement, les effectifs des Agents Techniques d'Elevage représentent 69% des effectifs des Inspections. Ils sont beaucoup plus présents à Koumpentoum et à Tambacounda.

Tableau IX-1 : Répartition des effectifs du personnel des Inspections de Services Vétérinaires selon le diplôme

Département	Docteur vétérinaire	Ingénieur des travaux d'Elevage	Agent technique d'Elevage
Tambacounda	2	2	6
Bakel	0	1	3
Koumpentoum	0	1	7
Goudiry	0	2	2
Total	**2**	**6**	**18**

Source : **Service régional de l'élevage de Tambacounda**

IX.1.2. LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS

Pour ce qui est des infrastructures et équipements pastorales et avicoles, aucun changement majeur n'est constaté depuis 2016.Les départements de Goudiry et Bakel ne disposent pratiquement pas de forages neufs. Il n'existe pas de parc de vaccination à Goudiry de même qu'un air d'abattage. L'Inspection de services

vétérinaires du département de Koumpentoum, contrairement à l'année 2016, dispose d'un véhicule de service.

Tableau IX-2 : Répartition du nombre d'infrastructures pastorales et avicoles par circonscription administrative

Equipements/Infrastructures	Tambacounda	Bakel	Goudiry	Koumpentoum
Parc de vaccination	5	4	0	2
Foirail	1	1	1	1
Forage neuf	3	0	0	9
Aire d'abattage	1	3	0	2
Véhicule	2	1	1	-
Moto	4	4	5	-

Source : Service régional de l'élevage de Tambacounda

IX.2. LES PRODUCTIONS ANIMALES

IX.2.1. LES ABATTAGES CONTROLES

Le tableau suivant montre les abattages contrôlés par département. Ce qui donne une idée par rapport à la quantité globale de viande consommée dans les différents départements. La campagne 2017-2018 est marquée par une augmentation significative du nombre de têtes abattues. En effet, il est passé de 35 728 têtes durant la compagne 2016-2017 à 103 795 pour la campagne 2017-2018. Dans le même ordre d'idée, les veaux, caprins et les ovins sont les espèces les plus abattues en 2017 avec respectivement 36 240 têtes, 25 784 têtes et 15 622 têtes de vaches. Sur les 36 240 veaux abattus en 2017, le département de Tambacounda compte 98,5% et les autres départements se partagent les 1,5% restant dont 1,2% pour le département de Bakel. Des espèces comme les taureaux sont les moins abattues, avec seulement 2 726 têtes en 2017. Cependant, en termes de poids, ils dépassent les autres espèces avec au total 326 559 kg de viande. La viande de taureaux est beaucoup plus fréquente dans les départements de Bakel et Tambacounda. En effet, ces départements possèdent les abattages de taureaux les plus élevés avec respectivement 44% et 34% du total des abattages contrôlés.

Tableau IX-3 : Répartition des abattages contrôlés par circonscription administrative en 2017 et en 2018

Départements	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux		Ovins		Caprins	
	Nb	Pds (kg)	Nb	Pds (kg)	Nb	Pds (kg)	Nb	Pds (kg)	Nb	Pds (kg)	Nb	Pds (kg)
2017												
Tambacounda	1189	217694	11512	150423	5562	607702	35704	34220	6366	113086	10914	135446
Bakel	929	139350	601	120200	3650	543000	441	30870	4000	80000	5702	85530
Koumpentoum	260	65365	97	20755	571	64110	69	3350	2366	33086	5212	49916
Goudiry	348	43500	72	9000	1358	135800	26	1350	2890	28900	3956	27700
Total	2726	326559	12282	180178	11141	1350612	36240	69 790	15 622	255 072	25 784	298 592
2018												
Tambacounda	1374	166986	1707	220420	2128	210655	47	2590	6869	91862	16304	168337
Bakel	311	93300	105	31500	671	147620	85	6800	3450	51750	15650	156500
Koumpentoum	45	6525	27	4860	123	12915	32	2240	203	4060	312	4680
Goudiry	205	22550	96	11520	1264	113760	105	6300	2309	23090	2985	23880
Total	**1935**	**289361**	**1935**	**268300**	**4186**	**484950**	**269**	**17930**	**12831**	**170762**	**35251**	**353397**

Source : Service régional de l'élevage de Tambacounda

IX.3.1 La production contrôlée de cuirs et de peaux

La production de cuirs et de peaux varie d'un département à un autre. Les peaux d'ovins, de caprins et bovins sont les plus fréquentes sur le marché. Sur les 13380 cuirs de bovins produits en 2017, les départements de Bakel et de Tambacounda assurent les productions les plus élevées avec respectivement 42,0% et 39,3% de la production totale dans la région. Les peaux de caprins et d'ovins y sont également exploitées avec respectivement 21 760 et 14 897. Pour ce qui est des peaux de caprins, Tambacounda compte 37,8% et Bakel 26,2%. Contrairement à la campagne précédente, le département de Goudiry occupe la troisième place sur la production de peaux de caprins avec 18,2%. On observe la même situation tendancielle au niveau des peaux d'ovins avec 46,1% pour Tambacounda, 26,9% pour Bakel et seulement 19,4% pour Goudiry. Entre 2017 et 2018, on constate une forte baisse de la production de cuirs de bovins d'ordre de 37%. Cette variation est imputable au département de Bakel où le nombre de cuirs de bovins est passé de 5621 en 2017 à 1172 en 2018, soit une baisse de 79%.

Tableau IX-4 : Répartition de la production de cuirs et de peaux par circonscription administrative en 2017 et en 2018

Départements	Cuirs Bovins	Peaux d'ovins	Peaux de caprins
2017			
Tambacounda	5256	6869	8234
Bakel	5621	4000	5700
Koumpentoum	699	1138	3870
Goudiry	1804	2890	3956
Total	**13380**	**14897**	**21760**
2018			
Tambacounda	5256	6869	8234
Bakel	1 172	3450	15650
Koumpentoum	227	203	312
Goudiry	1670	2309	2985
Total	**8325**	**12 831**	**27 181**

Source : Service régional de l'élevage de Tambacounda

IX.3. MOUVEMEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

IX.3.1. LE COMMERCE INTERIEUR DU BETAIL

IX.3.1.1. Les entrées du bétail

L'arrivée du bétail dans la région de Tambacounda (les bovins, les ovins, les caprins, les équins et les asins) en provenance du Mali, de la Mauritanie et de la Gambie, entre 2017 et 2018, est souvent orientée dans les départements de Bakel, Goudiry et de Koumpentoum. Au total, il y'a eu 8052 d'entrées de Bovins, 15066 d'entrées d'Ovins et 13804 d'entrées de Caprins en 2017 contre 11479 d'entrées de Bovins, 79673 d'entrées d'Ovins, 5954 d'entrées de Caprins et 457 d'entrées d'équins en 2018. Concernant les Bovins et les Ovins, respectivement 7802 et 11566 têtes ont atterri au département de Bakel en 2017. Par ailleurs, le département de Goudiry n'a pas enregistré d'entrées de Caprins durant la compagne 2017.Cependant, elle en enregistre 67 en 2018. Dans l'ensemble, 60,1% des entrées proviennent du Mali et 39,8% de la Mauritanie en 2017.

Tableau IX-5 : Les entrées du cheptel par département en 2017 et en 2018

Départements	Origines	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
2017						
Bakel	MALI	5600	6300	6541	0	0
	RIM	2200	5233	7255	0	0
	GAMBIE	2	33	8	0	0
Goudiry	MALI	250	3500	0	0	0
Total		**8052**	**15066**	**13804**	**0**	**0**
2018						
Koumpentoum	**Dakar, Gambie**	**10900**	**79000**	**5690**	**450**	**0**
Bakel	**Diaobé, Mbirkilane**	**259**	**119**	**197**	**7**	**2**
Goudiry	**Mali**	**320**	**554**	**67**	**0**	**0**
Total		**11479**	**79673**	**5954**	**457**	**23**

Source : Service régional de l'élevage de Tambacounda

IX.3.1.2. Les sorties du bétail

Contrairement à la campagne 2015-2016, les sorties du cheptel ont concerné durant la campagne 2017-2018 tous les départements de la région. Il s'agit des espèces comme les bovins, les ovins, les caprins, les équins et les asins. En 2017, l'effectif global des sorties est de 206 724 têtes contre 180421 en 2016, soit une baisse de 12%. De manière détaillée, en 2017, le département de Bakel vient en premier position avec 40%, suivi par le département de Koumpentoum (28,5%), Tambacounda (17,1%) et Goudiry (14,4%). Par contre, en 2018, c'est le département de Koumpentoum qui enregistre le plus de sorties avec 53% suivi par le département de Tambacounda avec 20%.

Tableau IX-6 : Les sorties du cheptel par département en 2017 et en 2018

Départements	Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
2017						
Tambacounda		10300	19161	5687	117	74
Bakel	Bondjin Gabou	26583	20537	35382	25	61
Goudiry	Dakar, Fatick,Touba,Kaolack	390	29000	0	39	400
Koumpentoum	Kaffrine, Touba, Gambie	2880	39960	14844	1284	
Total		**40153**	**108658**	**55913**	**1465**	**535**
2018						
Tambacounda		10300	19161	5687	117	74
Bakel		1637	13000	16734	69	213
Goudiry		1649	15733		7	
Koumpentoum		10900	79000	5690	450	
Total		24486	**155005**		**643**	**287**

Source : Service régional de l'élevage de Tambacounda

IX.3.2. LE COMMERCE EXTERIEUR DU BETAIL

IX.3.2.1. Les importations du bétail

La totalité des importations de bétail provient de la République Islamique de Mauritanie (RIM) et du Mali. En 2017, ces importations concernent principalement les Bovins (27%), les caprins (25%) et les ovins (18%). Cependant, en 2018, ce sont les ovins qui se taillent la part du lion avec 78% ; ensuite suivent les bovins (22%) et les caprins (0,4%). Par ailleurs, il convient de remarquer que la République Islamique de Mauritanie n'exporte aux Sénégal que des ovins en 2018.

Tableau IX-7 : Les importations du cheptel par département en 2017 et en 2018

		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Origines	**DESTINATION**					
2017						
RIM ET MALI	SENEGAL	45731	14175	20256	88	0
TOTAL		**45731**	**14175**	**20256**	**88**	**0**
2018						
Mali	SENEGAL	112661	377851	2242		
RIM	SENEGAL		30 974			
TOTAL	**SENEGAL**	**112661**	**408 825**	**2242**		

Source : Service régional de l'élevage de Tambacounda

IX.3.2.2. Les exportations du bétail

Les exportations du cheptel font 28647 têtes en 2017 contre 36361 têtes en 2018, soit une progression de 27%. Cependant, il convient de noter que, malgré une évolution générale positive des exportations, celles des bovins ont connu une baisse significative de l'ordre de 62% entre 2017 et 2018. Les exportations concernent essentiellement le département de Tambacounda et de Koumpentoum en 2017. Le département de Tambacounda a enregistré 48% et est suivi par Koumpentoum avec 23% en 2017. Cependant, en 2018, les départements de Tambacounda et de Goudiry sont à coude à coude sur le volume des exportations avec respectivement 38% et 36%.

Tableau IX-8 : Les exportations du cheptel par département en 2017 et en 2018

Départements	Destination	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
2017						
Tambacounda	Gambie-G-Bissau	1719	4173	7736	66	91
Bakel	Mali	5600	69	33	0	0
Goudiry	Guinée, Gambie, G-Bissau	0	2500	0	0	0
Koumpentoum	Gambie	720	3600	2112	168	60
Total		8039	10342	9881	234	151
2018						
Tambacounda		1719	4173	7736	66	81
Bakel						
Goudiry		340	7517	5187		
Koumpentoum		970	5 400	2 112	300	
Total		**3029**	**17090**	**15035**	**366**	**841**

Source : Service régional de l'élevage de Tambacounda

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. ATOUTS ET POTENTIALITES

La région de Tambacounda, située au sud-est du pays, possède des atouts et potentialités géophysiques avérés. Région pluvieuse de Juin à mi-octobre, elle possède un tapis herbacé dans toute sa zone rurale permettant aux bétails grands et petits ruminants de posséder de la nourriture durant la période de saison sèche. La région possède un réseau fluvial abondant avec la Falémé, le fleuve Sénégal et la Gambie et certains affluents comme le Niériko, le Badougou, etc.Ces zones sont propices au développement de l'élevage en facilitant l'abreuvement et fournissant assez possibilités pour les aliments de bétail.

IX.4.2. CONTRAINTES

L'immensité de la région, frontière avec des pays d'élevage comme la Mauritanie et le Mali, la maitrise de l'effectif du cheptel et le suivi vétérinaire sont les handicaps au développement du secteur de l'élevage. Les feux de brousse en zone rurale empêchant le bétail de disposer d'aliments sont les contraintes au développement du cheptel dans la région. Le manque de moyens de locomotion pour le personnel technique de terrain est l'une des plus grandes contraintes que rencontre le secteur de l'élevage de la région. Le département de Goudiry devra être doté de parc de vaccination pour mieux sécuriser les effectifs du cheptel.

IX.4.3. PERSPECTIVES

La région bien que disposant d'atouts naturels pour le développement de l'élevage, voudrait booster le secteur en instant sur l'agropastoral. L'élevage et l'agriculture sont deux paramètres pouvant apporter un équilibre certain au développement du bétail dans la région de Tambacounda.

CONCLUSION

La région de Tambacounda est encore favorable au développement de l'élevage tant avec les grands ruminants que les petits ruminants. Ayant l'avantage de posséder 4 départements naturellement tous propices à l'élevage, la région devra jouer sa partition dans la politique de développement de l'élevage au Sénégal.

Chapitre X : PECHE

INTRODUCTION

Le sous-secteur de la pêche continentale est une composante essentielle de l'activité halieutique et revêt une importance capitale pour l'économie de la région de Tambacounda (tradition, source de nourriture et de revenu). Du fait de l'étendue des plans d'eau et de leur proximité avec les populations, le secteur de la pêche reste un cadre propice de lutte contre la pauvreté et peut jouer un rôle de premier plan dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la région. Il s'agira dans ce chapitre de présenter la composition des services techniques de la pêche et les principales espèces mises à terre dans la région.

X.1. LES SERVICES TECNIQUES, LES AUTRES INTERVENANTS

X.1.1. LES SERVICES TECHNIQUES

Au regard de la composition du statut du personnel du secteur de la pêche, on note, entre autres, la présence d'inspecteurs de la pêche, de techniciens supérieurs des pêches et d'agents techniques des pêches. En termes d'évolution des effectifs, il apparait clairement que le nombre d'inspecteurs n'a pratiquement pas varié entre 2017 et 2018 au niveau du Service régional des pêches. Par contre, dans le département de Tambacounda, on constate un de plus et un de moins à Bakel. Pour ce qui est des techniciens supérieurs des pêches, Tambacounda compte 1 de plus qu'en 2017. Avec les agents techniques des pêches, aucun changement n'est constaté au niveau du Service régional des pêches. Par contre, à Tambacounda, leur effectif a doublé et a baissé de 50% dans le département de Bakel. Dans la région de Tambacounda, le secteur de la pêche est majoritairement constitué d'hommes.

Tableau X-1 : Répartition et évolution des effectifs du personnel des services de pêche selon le diplôme

Diplômes	Sexe	SRP[1] (Service Régional de la pêche			Département Tambacounda			Département Bakel		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
Inspecteur des pêches	Masc.	1	1	0	0	1	-	1	1	0
	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Tot.	1	1	0	0	1	-	1	0	-100
Technicien supérieur des pêches	Masc.	0	0	0	1	2	100	2	2	0
	Fem.	0	0	0	0	0		0	0	0
	Tot.	0	0	0	1	2	100	2	2	0
Agent technique des	Masc.	0	1		1	2	100	2	1	-50

Diplômes	Sexe	SRP[1] (Service Régional de la pêche			Département Tambacounda			Département Bakel		
		2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %	2017	2018	Variation %
pêches	Fem.	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Tot.	0	1		1	2	100	2	1	-50
Autres	Masc.	4	4	0	2	1	-50	0	0	0
	Fem.	0	0		0	1		0	0	0
	Tot.	4	4	0	2	2	0	0	0	0
Ensemble	Masc.	6	6	0	4	6	50	5	4	-20
	Fem.	0	0		0	1	0	0	0	0
	Tot.	6	6	0	4	7	75	5	4	-20

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Tambacounda

X.1.2. LES AUTRES INTERVENANTS

Etant donné que l'activité de pêche est menée dans les départements de Tambacounda et de Bakel, de nombreux programmes et projets du secteur évoluent dans ces localités. Toutefois, en termes d'intervention, cela laisse apparaitre des disparités départementales. A Tambacounda, la commune de Tambacounda et celle de Koussanar sont les seules à bénéficier pleinement de ces programmes et projets.

Tableau X-2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
Programme d'appui à la chaine froide	Programme	Pêche	Koussanar, Tambacounda et Kidira
Projet d'appui en embarcations métalliques motorisées des pêcheurs situés sur le fleuve Gambie	Projet	Pêche	
Programme de subvention de moteur hors-bord aux pêcheurs artisans	Programme	Pêche	Diawara, Kidira, Nayé, Hari Ara, Arandou et Bakel
Programme de renforcement des capacités techniques des acteurs du secteur de la pêche	Projet	Pêche	Région

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Tambacounda

X.2. LA PRODUCTION

La production d'espèces halieutiques plus connue sous le terme technique de mise à terre, a connu une hausse pour certaines espèces et une baisse pour d'autres entre

2017 et 2018. Ainsi au niveau régional, la production d'espèces comme Schilbe mystisMormyrops spp, Gymnarchus niloticus et Alestes spp a connu des hausses respectives de 2853%, 132%, 58% et 19% entre 2017 et 2018. Ces hausses sont la résultante de celles constatée au niveau des départements.

Tableau X-3 : Evolution des mises à terre selon le département en 2017 et 2018

Espèces	Dépt de Bakel			Dépt de Tambacounda			Région de Tambacounda		
	Poids en kg en 2017	Poids en kg en 2018	Variation %	Poids en kg en 2017	Poids en kg en 2018	Variation %	Poids en kg en 2017	Poids en kg en 2018	Variation %
Alestes spp	13087,61	14660,9	12	0	898,7		13087,61	15559,56	19
Auchenoglanis spp	7568,73	7775,55	3	41786,2	41155,993	-2	49354,9	48931,543	-1
Bagrus spp	40658,07	12892	-68	0	0		40658,07	12892,01	-68
Brycinus leuciscus	19307,01	26992,6	40	0	216,5		19307,01	27209,14	41
Brycinus nurse	4471,56	4206,13	-6	0	60		4471,56	4266,13	-5
Chrysichthus spp	16875,685	3854,95	-77	13152,5	13838,742	5	30028,217	17693,692	-41
Citharinus citharus	3037,445	3928,12	29	53946,7	23776,233	-56	56984,164	27704,353	-51
Clarias SPP	41370,71	52691	27	112812	93525,432	-17	154183,06	146216,44	-5
Distichodus spp	0	1863,48		12256,8	8318,4	-32	12256,76	10181,88	-17
Elops senegalensis	0	0		0	1627,21		0	1627,21	
Gymnarchus niloticus	0	0		1902,47	3008,77	58	1902,4676	3008,77	58
Hepsetus odoe	0	4626,38		9787,34	8211,449	-16	9787,3418	12837,829	31
Heterobranchus spp	0	2949,7		30717,7	15729,315	-49	30717,693	18679,015	-39
Heterotis niloticus	0	332,2		32715,9	18168,696	-44	32715,918	18500,896	-43
Hydrocynus forskalii	23655,625	6319,22	-73	72737,4	19935,886	-73	96393,049	26255,106	-73
Labeo sp	41350,895	19061,3	-54	36076,8	30300,213	-16	77427,694	49361,503	-36
Lates niloticus	58930,5	33147,6	-44	0	0		58930,5	33147,64	-44
Mormyrops spp	3431,21	21167,9	517	8628,1	6807,81	-21,1	12059,311	27975,68	132
Papyrocranu	0	1429,08		0	0		0	1429,08	
Polypterus senegalensis	0	392,16		0	2,12		0	394,28	
Schilbe mystis	234,2	6723,72	2771	88,16	2794,4	3070	322,36	9518,12	2853
Synodontis spp	32115,95	15292,8	-52	19365,8	31628,025	63	51481,729	46920,835	-9
Tetradon lineatus	0	1065,6		0	3767,05		0	4832,65	
Tilapia spp	120820,61	46694,6	-61	139501	81947,487	-41	260321,91	128642,09	-51
Divers	19021,59	9988,5	-47	44029,4	5642,1068	-87	63051,005	15630,607	-75
Total	**445937,4**	**298056**	**-33**	**629505**	**411360,54**	**-35**	**1075442,3**	**709416,06**	**-34**

Source : Service Régional des pêches et de la surveillance de Tambacounda

Par contre, des espèces comme Hydrocynus forskalii, Bagrus spp,Tilapia spp, Lates niloticus ont vu respectivement leur production baisser considérablement de 73%, 68%, 51% et 44% entre 2017 et 2018. Comme précédemment, cette baisse résulterait de la baisse constatée au sein de chaque département. De nombreux facteurs pourraient expliquer ce résultat, notamment le manque d'équipements,

l'émigration clandestine de certains jeunes qui s'activaient dans la pêche, mais aussi les changements climatiques.

CONCLUSION

En somme, on constate que les services évoluant dans le secteur de la pêche sont caractérisés par un manque de personnel qualifié. Du côté des pêcheurs, de nombreux défi sont à relever notamment leur formation, leur équipement mais aussi des débouchés pour leurs produits. Avec la position stratégique de la région qui fait frontière avec quatre pays (Gambie, Mauritanie, Guinée Conakry et Mali), la modernisation du secteur de la pêche serait un atout majeur pour faire face à la concurrence des espèces en provenance des autres régions.

Chapitre XI : EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

Le secteur de l'emploi touche toutes les couches de la population en âge de travailler et en particulier les jeunes. La population de la région de Tambacounda est majoritairement jeune. Cette jeunesse est souvent confrontée au problème du chômage. Malgré les politiques de création d'emplois mises en œuvre pour réduire le chômage et les nombreux contrats de travail enregistrés dans la plupart des branches d'activités, notamment celle de la construction grâce au projet promo-ville, la question de l'emploi des jeunes ne cesse de se poser dans la région.

XI.1. SITUATION ECONOMIQUE

A l'instar des années précédentes, l'Inspection régionale du Travail et de la sécurité sociale (IRTSS) a répertorié des établissements ouverts durant l'année 2017. Ces statistiques sont présentées sur le graphique ci-contre. On décompte globalement 41 établissements ouverts avec 259 nouveaux emplois créés, ce qui donne en moyenne 6 emplois créés par établissement. Il faudra noter que le nombre d'emplois par établissement dépend en réalité de l'activité de l'entreprise. En effet, une entreprise qui évolue dans la construction ou dans la fabrication créera en principe plus d'emplois que celle évoluant dans les autres domaines. Ce qui explique, sans nul doute, le pic noté en mai 2017 où l'ouverture de 5 établissements a créé 120 nouveaux emplois.

Graphique XI-1 : Evolution du nombre d'établissements ouverts et d'emploi crée dans la région

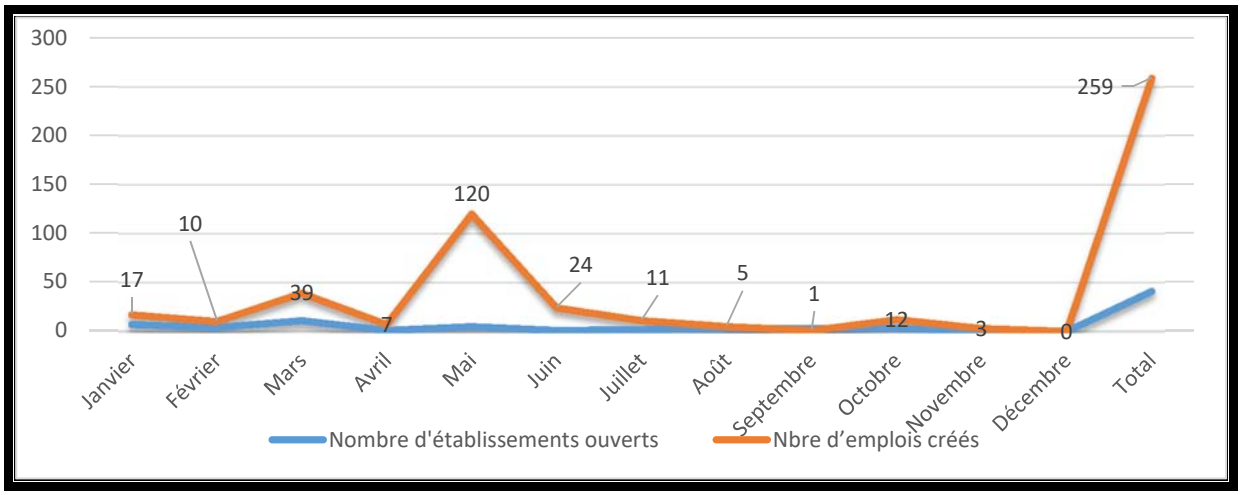

Source : IRTSS de Tambacounda

XI.1.1. EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS OUVERTS SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE

L'analyse comparative de l'évolution des établissements ouverts entre 2017 et 2018 montre une nette progression de manière générale. En effet, le nombre d'établissements créés est passé de 97 en 2017 à 224 établissements en 2018, soit une variation de 131%. Cette forte hausse est imputable au secteur de la construction qui a vu le nombre d'établissements créés multiplié par plus de 23 entre 2017 et 2018. Cette performance pourrait être expliquée par le nombre important de chantiers en cours dans la région de Tambacounda et lancés par le projet Promo-ville initié par l'Etat du Sénégal.

Tableau XI-1 : Evolution des établissements ouverts selon l'activité principale

Activité principale	Région		
	2017	2018	Variation %
Commerce de gros et de détail, réparations de véhicules automobiles et de motocycles	46	22	-52%
Construction	5	118	2260%
Activités de services administratifs et d'appui			
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	2		-100%
Activités d'hébergement et de restauration	13	22	69%
activités financières et d'assurances	3		-100%
Agriculture, sylviculture et pêche	2	19	850%
Activités extractives			
Éducation	5	12	140%
Activités de fabrication	1		-100%
Information et communication			
Transport et entreposage	1		-100%
Boulangeries	7	3	-57%
Activités professionnelles, scientifiques et techniques			
Santé et activités d'action sociale	1	3	200%
Activités des organisations et organismes extraterritoriaux	6	3	-50%
Production et distribution d'électricité,de gaz, de vapeur et climatisation	3		-100%
Arts, spectacles et loisirs	1		-100%
Gardiennage	1	6	500%
collectivités locales		16	
Total	97	224	131%

Source : IRTSS de Tambacounda

En ce qui concerne les établissements fermés, on compte globalement 24 établissements fermés avec 139 emplois perdus. Par ailleurs, on note que le phénomène est beaucoup plus important durant les mois de mars et de juillet avec respectivement 67 et 32 emplois perdus pour respectivement 4 et 3 établissements fermés.

Graphique XI-2 : Evolution du nombre de contrats de travail durant l'année 2017

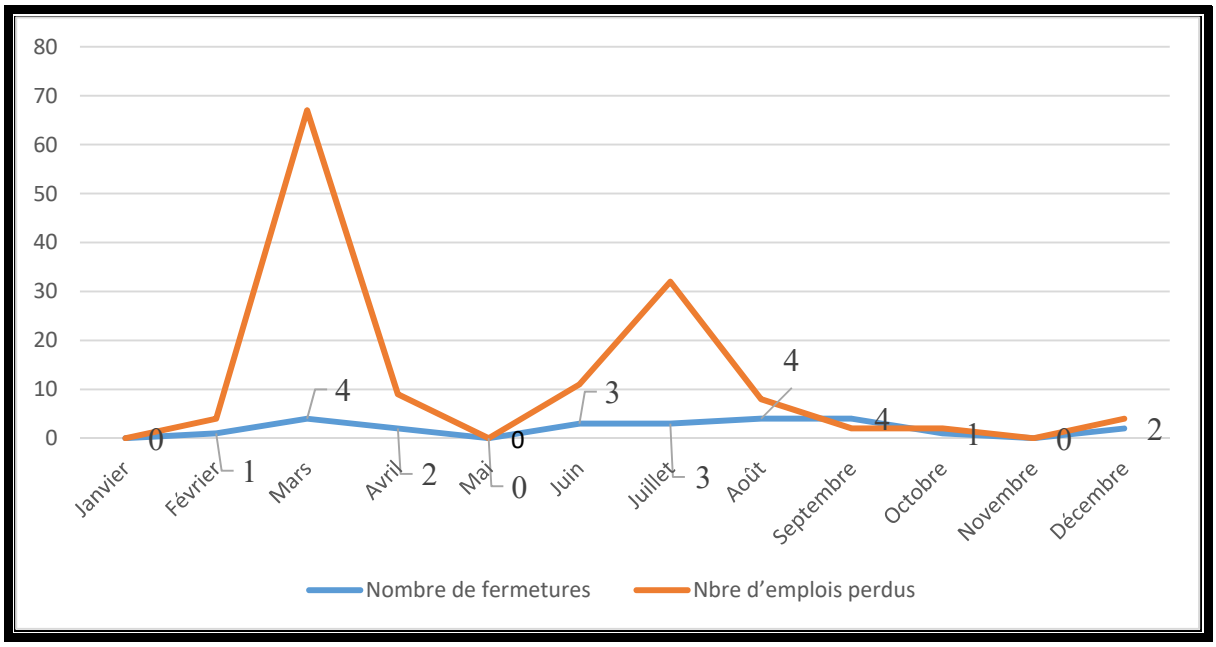

Source : IRTSS de Tambacounda

En 2017, les CDD, CDI et CS (contrat saisonnier) enregistrés dans la région sont respectivement de 664, 131 et 37. Ainsi, les contrats à durée déterminée représentent 80% du total des contrats listés. Les contrats à durée indéterminée viennent en seconde position avec 16%.

Graphique XI-3 : Evolution du nombre de contrats de travail durant l'année 2017

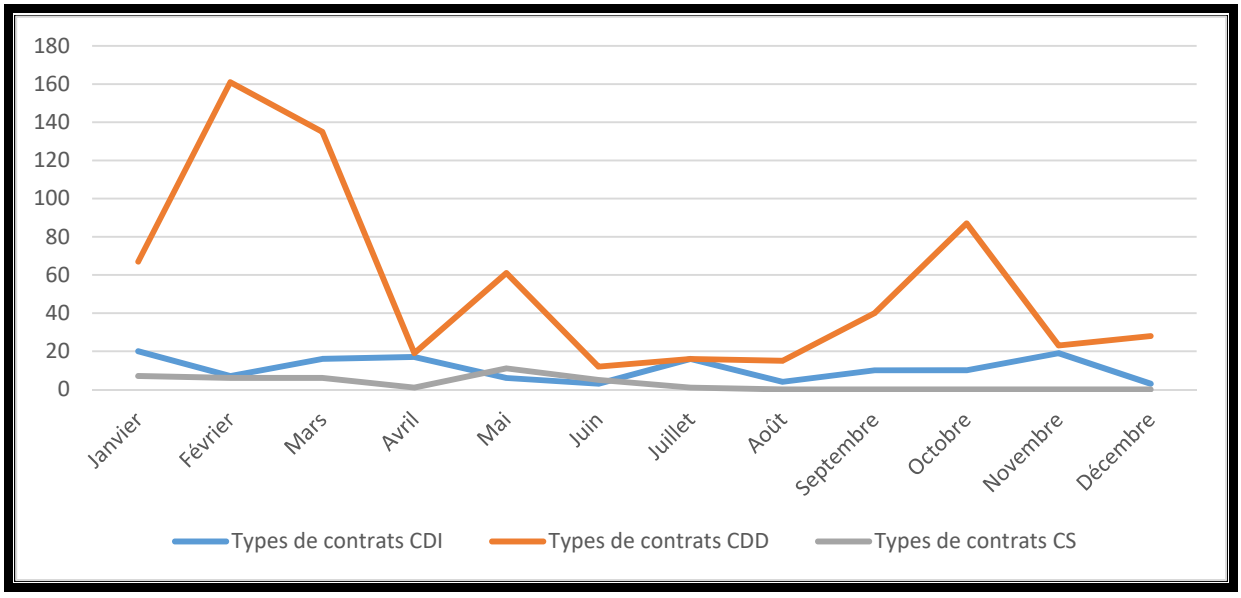

Source : IRTSS de Tambacounda

CONCLUSION

Globalement, le nombre de nouveaux établissements enregistrés dans la région de Tambacounda se situe à 224 en 2018 contre 97 en 2017. Cela s'accompagne par la création d'emplois en raison de 6 emplois créés par établissement en moyenne. Cependant, on enregistre aussi des fermetures, soit 24 établissements fermés durant l'année 2017.

Chapitre XII : TRANSPORT

INTRODUCTION

Au Sénégal, les transports terrestres sont placés au cœur des stratégies de développement, avec l'élaboration de politiques sectorielles sous-tendues par des investissements massifs dans les infrastructures et les services. La région de Tambacounda, de par sa position stratégique, est caractérisée par l'essor du transport terrestre de tous genres. Dans ce chapitre, on fera le point sur la situation des immatriculations de véhicules et vélomoteurs mais aussi l'accent sera mis sur les autorisations de conduire.

XII.1. LES IMMATRICULATIONS SUR LES VEHICULES

En 2017, le nombre total d'immatriculations par genre de véhiculesest de 485. Selon le genre, on constate que les véhicules particuliers sont les plus immatriculés et représentent 42% du total des immatriculations. Les deux roues vélomoteur viennent en seconde place avec 24%. La troisième en termes de fréquence des immatriculations est occupée par les camionnettes avec 20%. Les autocars, camions, tracteurs et semi-remorques sont faiblement immatriculés par le Bureau régional des transports routiers. Ils comptent 14% du total des immatriculations. Signalons au passage que l'immatriculation est une étape importante dans le processus de formalisation des moyens de transport au niveau de la région de Tambacounda.

Tableau XII-1 : Répartition des immatriculations par genre en 2017

Genre	Nbre immat. en 2017	Poids en 2017 (%)
Véhicule particulier	206	42
Autocar	23	5
Camion	25	5
Tracteur	10	2
Semi-remorque	11	2
Camionnette	96	20
Deux roues vélomoteur	114	24
Total immatriculation	**485**	**100**

Source : Bureau Régional des transports Routiers (BRTR)

XII.2. LES PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire est l'autorisation de conduire délivrée par le Bureau régional des transports terrestres aux ayants droit. Pour l'année 2017, le nombre de prétendants au permis de conduire s'élève à 5136. On constate que pratiquement la moitié (50%) des candidats est examinée. Parmi les candidats examinés, un peu plus de la moitié des candidats (53%) est ajournée et seulement 38% sont admis à disposer du permis de conduire. Par rapport au total des candidats, ces derniers représentent respectivement 27% et 19%. Les candidats absents ne représentent que 4% du total des dossiers reçus par le BRTR. Ce qui montre un peu la demande élevée de permis de conduire dans la région de Tambacounda.

Tableau XII-2 : Nombre de candidats à l'épreuve du code

Nombre selon le type	Nombre en 2017	Poids en 2017 (%)
Nombre de candidats examinés	2568	50
Nombre de candidats admis	980	19
Nombre de candidats ajournés	1372	27
Nombre d'absents	216	4
Total des candidats	**5136**	**100**

Source : Bureau Régional des Transports Routiers (BRTR)

XII.3. SITUATION DES ACCIDENTS CORPORELS

En 2017, le nombre d'accidents, de blessés et de décès est assez élevé. Par rapport aux départements, on constate que le département de Tambacounda est plus touché par les accidents de la circulation. A lui seul, Tambacounda a enregistré 85% des accidents. Dans les départements de Goudiry, Bakel et Koumpentoun, on note que le nombre d'accidents est faible avec respectivement 7%, 6% et 2%. Au regard du nombre de blessés des accidents de la circulation, on constate le même scénario, avec le département de Tambacounda qui compte 77% du total des blessés, Goudiry qui occupe la seconde place avec 13% et enfin Koumpentoum et Bakel qui comptent respectivement 7% et 3%. Concernant les décès d'accidents de la circulation, le département de Tambacounda compte 18%, Goudiry, 12% et enfin Koumpentoum et Bakel ont respectivement 9% et 2%.

Tableau XII-3 : Statistiques des accidents corporels

Circonscriptions Administratives	Nombre d'accidents	Poids en 2017 (%)	Nombre de blessés	Poids en 2017 (%)	Nombre de sauvés	Poids en 2017 (%)	Nombre de décès	Poids en 2017 (%)
Département de Tambacounda	466	85	736	77	718	79	18	44
Département de Koumpentoum	12	2	63	7	54	6	9	22
Département de Goudiry	41	7	128	13	116	13	12	29
Département de Bakel	31	6	25	3	23	3	2	5
Total Région	**550**	**100**	**952**	**100**	**911**	**100**	**41**	**100**

Source : Bureau Régional des transports Routiers (BRTR)

CONCLUSION

Le secteur des transports dans la région de Tambacounda joue un grand rôle dans le processus de désenclavement. De nombreux efforts sont réalisés dans le secteur, notamment avec l'avènement du PSE. Toutefois, de nombreux défis restent à relever dans le domaine de la formalisation des acteurs du secteur, la réduction des accidents de la circulation et le renouvellement du parc automobile.

Chapitre XIII : COMMERCE

INTRODUCTION

Dans la région de Tambacounda, le suivi de la fluctuation des prix des denrées et de la situation des stocks est assuré par le service régional du commerce. Deux types de marchés sont identifiés. Il s'agit des marchés permanents et des marchés hebdomadaires. Dans ce chapitre, il sera présenté la situation des marchés et celle des infrastructures suivies par le service régional du commerce.

XIII.1. LES MARCHES

L'effectif des marchés n'a pas évolué entre 2017 et 2018. Il existe 11 marchés permanents et 22 marchés hebdomadaires dans la région. Le total des marchés s'élève à 33. Le département de Tambacounda en dispose 14, soit 43% des marchés de la région. Il est suivi de Bakel 27%, Koumpentoum 21 % et Goudiry 9%.

L'activité commerciale est plus développée dans le département de Tambacounda et elle est moins importante à Goudiry. On remarque aussi que le département de Bakel possède le nombre de marchés permanents le plus élevé (05).

Les marchés hebdomadaires ruraux permettent, entres autres, à la population rurale des zones enclavées d'écouler leurs productions agricoles (arachide, mil, sorgho, maïs…); les produits forestiers (gomme arabique, fruits de baobab…) et leurs bétails (moutons, vaches, chèvres, chevaux, ânes ...).

C'est un lieu où des commerçants d'origines diverses se fréquentent un jour de la semaine.

Tableau XIII-1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Départements	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Bakel	2017	5	4	9
	2018	5	4	9
Goudiry	2017	1	2	3
	2018	1	2	3
Koumpentoum	2017	1	6	7
	2018	1	6	7
Tambacounda	2017	4	10	14
	2018	4	10	14
Région	2017	11	22	33
	2018	11	22	33
	Variation %	0%	0%	0%

Source : Service régional du commerce de Tambacounda

XIII.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

Le secteur du commerce dans la région de Tambacounda connait de nombreuses contraintes. Toutefois, des perspectives relatives à son développement se dégagent au fil des années.

XIII.2.1. CONTRAINTES

Le secteur du commerce à Tambacounda, malgré ses atouts, est cependant confronté à beaucoup de contraintes de nature conjoncturelle ou structurelle qui influent négativement sur son développement.

Parmi ces contraintes, on peut noter :

- ✓ l'enclavement de certaines zones par rapport aux grands centres commerciaux de la région. Les localités sont éloignées les unes des autres et les voies d'acheminement des produits font souvent défaut surtout en période hivernale ;
- ✓ le développement du secteur informel qui entraine d'énormes pertes fiscales pour le trésor et les collectivités locales mais aussi une absence de maitrise de l'information commerciale et une faiblesse des statistiques dans le secteur du commerce ;
- ✓ la faiblesse du pouvoir d'achat de la population ;
- ✓ l'absence d'unités de transformation de produits locaux dignes de ce nom ;
- ✓ une faible valorisation des produits locaux ;
- ✓ la porosité des frontières qui facilite l'entrée de produits frauduleux ou de qualité douteuse.

XIII.2.2. PERSPECTIVES

Les recommandations suivantes pourraient contribuer à améliorer fortement les activités commerciales au niveau de la région :

- ✓ la poursuite des politiques de développement d'infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires de la région;
- ✓ la vente de la destination Tambacounda par la mise en exergue des disponibilités en matière touristique ;

- ✓ la poursuite et le renforcement des programmes de l'Etat comme le PUDC et le PUMA, afin de désenclaver la zone rurale ;

- ✓ le démarrage des activités de la conserverie des produits maraichers construite par le Ministère de l'Agriculture ;

- ✓ appuyer la production et la transformation du coton comme c'est le cas avec la banane ;

- ✓ l'encouragement d'implantation des PMI et PME spécialisées dans la transformation des produits agricoles et forestiers. Afin de créer de la valeur ajoutée, la production locale devrait être transformée dans la région qui dispose de suffisamment d'espace et de produits agricoles et forestiers divers. A ce titre, le soutien à des GIE de femmes dans le monde rural qui se sont déjà lancés dans la transformation de produits locaux avec l'aide de certaines ONG ne fera que permettre de lutter contre la pauvreté dans ce milieu;

- ✓ la poursuite de la promotion du consommer local, moyen de préservation efficace du pouvoir d'achat des ménages;

- ✓ la redynamisation et la modernisation de la commercialisation des productions agricoles ;

- ✓ rendre les PMI et PME de la région attractives pour les services financiers. A cet effet, la formalisation des acteurs pourrait contribuer à la facilitation de l'accès aux crédits d'investissements. La nécessité de la formalisation justifie la mise en place par l'Etat du Bureau de mise à Niveau des PME et PMI ;

- ✓ la collaboration entre les services de contrôle pour lutter efficacement contre la contrebande ;

- ✓ la poursuite de la construction d'infrastructures et d'équipements marchands modernes (construction de marchés et de super marchés) entamée par des opérateurs privés et par l'Etat à travers des projets comme le marché au poisson, le port sec et le marché des femmes de Tambacounda. La multiplication de ces infrastructures pourrait aider à formaliser l'activité commerciale de plusieurs acteurs de ce secteur et de les faire quitter les artères des grandes villes qu'ils occupent illégalement ;

- ✓ la mise en place d'un pôle économique regroupant les deux régions naturelles du Sénégal Oriental (Tambacounda-Kédougou) pourrait permettre de fédérer les ressources naturelles avec une meilleure planification des projets, programmes et des infrastructures, et par conséquent, le développement économique et commercial de la zone Sud-Est.

CONCLUSION

La surveillance de l'évolution des stocks et des prix, le contrôle des prix administrés, le contrôle de la qualité des produits alimentaires, la lutte contre la fraude et la contrefaçon et le contrôle de la fiabilité des instruments de mesure ont été les principales activités du Service régional du commerce de Tambacounda (SRCTC) durant l'année 2018. Le Service s'est efforcé à travers des mesures législatives et règlementaires, à garantir aux populations, la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des produits de grande consommation à des prix justes et raisonnables.

Chapitre XIV : POSTE ET SFD

INTRODUCTION

La poste est l'opérateur public du service postal de la République du Sénégal, Elle est le seul opérateur public responsable du service postal universel et a le statut de société nationale depuis 1995. Le système financier décentralisé a pour vocation d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi. Dans ce chapitre, il s'agira de faire le point sur la couverture des institutions postales au niveau de la région de Tambacounda, d'analyser les différentes opérations effectuées par ces dernières et le système financier décentralisé.

XIV.1. POSTE

Entre 2017 et 2018, la Direction régionale des postes de Tambacounda n'a pas connu une variation du nombre de ses bureaux. Quel que soit le département considéré, le nombre de bureaux est resté constant. Toutefois, des disparités départementales existent par rapport au nombre de bureaux. Le département de Bakel compte plus de la moitié des bureaux (56%). Le département de Tambacounda vient en seconde position avec 25%. Goudiry, le département le plus vaste de la région, ne compte que 13% et enfin Koumpentoum 6%. Cette situation montre que malgré les efforts fournis en termes d'équipements, l'augmentation de la couverture des édifices postaux serait un atout au regard de la position stratégique de la région.

Tableau XIV-1 : Evolution du nombre de bureaux de poste par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Nbre bureaux de poste	Poids en 2017/2018 en %
Tambacounda	2017	4	25
	2018	4	
Bakel	2017	9	56
	2018	9	
Goudiry	2017	2	13
	2018	2	
Koumpentoum	2017	1	6
	2018	1	
Région	2017	16	100
	2018	16	
	Variation %	0	

Source : Direction régionale des postes de Tambacounda

Entre 2017 et 2018, on constate que le nombre total de mandats émis par la poste a considérablement augmenté, soit une hausse de 118%. Cette hausse est le résultat de celle constatée dans tous les produits faisant objet de mandats émis. Les produits comme money gram, les chèques (versements sur comptes courants) et l'épargne (versements sur compte épargne) ont connu une émission importante entre 2017 et 2018 avec respectivement 172%, 123% et 121%. Des produits comme le rechargement des cartes postecash et posteone ont augmenté respectivement de 98% et 64%. Ce sont les produits où on note les variations les plus faibles en une année.

Tableau XIV-2 : Evolution du montant des mandats émis par la poste entre 2017 et 2018

Types de produits	Montant des mandats émis		
	2017 en F CFA	2018 en F CFA	Variation %
WESTERN UNION	196 576 899	410 050 574	109
MONEYGRAM	13 836 459	37 594 074	172
CHEQUES (versements sur comptes courants)	2 818 535 631	6 271 431 224	123
EPARGNE (versement sur comptes épargne)	366 461 856	80 924 4018	121
Rechargement cartes POSTECASH	102 471 900	202 693 598	98
POSTEONE	204 564 319	335 087 572	64
Total	**3 702 447 064**	**8 066 101 060**	**118**

Source : Direction régionale des postes de Tambacounda

Globalement, le nombre de mandats payés par la poste au niveau de la région de Tambacounda a connu une hausse de 78% entre 2017 et 2018. Les paiements de mandats pour les produits comme les chèques, les ENIM, money gram et TRANSFAST sont très développés au niveau de la région avec des hausses respectives de 222%, 205%, 157% et 155%. Toutefois, une baisse dans le paiement de mandats de certains produits a été constatée. Il s'agit notamment des bourses de sécurité familiales et des SIGUE avec respectivement des baisses de 35% et 17%. Concernant les bourses familiales, cela peut s'expliquer par la diversification des systèmes de paiement (Orange Money et autres) récemment mis en place au niveau de la région.

Tableau XIV-3 : Evolution du montant des mandats payés par la poste entre 2017 et 2018

Types de produits	Montant des paiements de mandats		
	2017 en F CFA	2018 en F CFA	Variation %
POSTEONE	164 735 762	322 035 446	95
WESTERN UNION	2 023 368 691	3 911 649 552	93
SMALLWORLD	903 538 655	1 722 156 847	91
RIA	3 632 315 759	7 855 389 800	116
TRANSFAST	146 284 071	372 470 468	155
SIGUE	135 304 128	112 293 054	-17
CASH MINUTE	103 835 859	139 025 001	34
MONEY GRAM	740 356 631	1 900 689 241	157
BRED	3 091 758 605	6 277 832 042	103
ENIM	198 052 087	604 387 132	205
CHEQUES	808 587 421	2 605 917 547	222
Remboursements sur comptes d'épargne	348 232 960	857 883 323	146
Retraits sur cartes POSTECASH	52 889 520	67 116 325	27
Bourses de Sécurité Familiale	4 160 500 000	2 708 125 000	-35
TOTAL	**16 509 760 149**	**29 456 970 777**	**78**

Source : Direction régionale des postes de Tambacounda

XIV.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XIV.2.1. COUVERTURE

On note globalement que le nombre de sociétaires des SFD a augmenté de 9,3% entre 2016 et 2017 et a timidement évolué entre 2017 et 2018 (0,55%). La hausse de 2016 à 2017 est imputable à celle de la catégorie des personnes physiques (hommes ou femmes).En effet, le nombre de sociétaires hommes est passé de 45030 en 2016 à 49 105 en 2017, soit une progression de 9%. Pour ce qui est des femmes, on note une hausse de 6,5% entre les deux années. Une évolution de 17% a été constatée pour les personnes morales entre 2016 et 2017 et malgré leur faible poids sur le total du nombre des sociétaires (14% en 2017). Entre 2017 et 2018, il apparait une faible évolution sur le total des sociétaires d'environ 0,5% avec, notamment, la baisse du nombre de personnes morales de 6,2%.

Tableau XIV-4 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD de la région de Tambacounda en 2017-2018

Indicateurs	2016	2017	2018	Variation % (2017-2018)	Variation % (2017-2018)
Hommes	45 030	49 105	49 379	9,0%	0,56%
Femmes	23 854	25 400	26 334	6,5%	3,68%
Personnes morales	10 115	11 831	11 098	17,0%	-6,20%
Total sociétariat	**78 999**	**86 337**	**86 812**	9,3%	0,55%

Source : Système financier décentralisé

XIV.2.2. EPARGNE ET CREDITS

En 2018 comme en 2017, l'épargne des personnes physiques est largement au-dessus de celle des personnes morales avec respectivement 90% et 10%.Selon le sexe, on note que les hommes sont beaucoup plus motivés à épargner que les femmes, soit 60% contre 30% en 2018. La même tendance est constatée aussi bien en milieu urbain (60% contre 31%) qu'en milieu rural (61% contre 21%). Cependant, entre 2017 et 2018, on note une baisse de l'épargne aussi bien chez les personnes physiques que chez les personnes morales. En effet, elle est passée de 43087 à 31180, soit une baisse de 11,4% pour les personnes physiques et de 4755 à 4385 pour les personnes morales, soit une baisse de 7,8%. Pour ce qui est du nombre de crédit en cours, les hommes et les femmes épargnants totalisent 82% en 2017 et 94% en 2018 du global. En 2018, le nombre de crédits en cours est plus important chez les personnes physiques avec 93,7% du global. L'analyse des poids en 2018 montre que les hommes demandent plus de crédits que les femmes avec respectivement 58% et 36%. La même tendance est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, les demandes de crédit des hommes et des femmes ont baissé respectivement de 47% et 39% entre 2017 et 2018. Celle des personnes morales a connu aussi une baisse de 82% sur la même période. En ce qui concerne les crédits accordés, les personnes physiques ont contracté 92,5% du total des crédits contre 7,5% pour les personnes morales. Selon le sexe, on constate que le crédit accordé aux hommes est plus élevé que celui des femmes avec respectivement 59,9% et 32,6%. Comme pour l'épargne, on observe la même tendance aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Globalement, entre 2017 et 2018, on note une hausse de 79% des crédits accordés. Cette hausse est plus importante chez les personnes physiques avec 80,3%.

Tableau XIV-5 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Type sociétaire	2017			2018			Poids en 2018 (%)			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	Hommes	26 025	2 712	**28 737**	22 932	2 513	**25 445**	60%	61%	60%	-12%	-7%	-11%
	Femmes	13 446	904	**14 350**	11 862	873	**12 735**	31%	21%	30%	-12%	-3%	-11%
	Personnes morales	3 951	804	**4 755**	3 674	711	**4 385**	10%	17%	10%	-7%	-12%	-8%
	Total	**43422**	**4 420**	**47 842**	**38468**	**4 097**	**42 565**	100%	100%	100%	-11%	-7%	-11%
Nombre de crédits en cours	Hommes	11 667	1 509	**13 176**	5 215	1 818	**7 033**	58%	58%	58%	-55%	20%	-47%
	Femmes	6 562	484	**7 046**	3 076	1 248	**4 324**	34%	40%	36%	-53%	158%	-39%
	Personnes morales	3 594	696	**4 290**	716	52	**768**	8%	2%	6%	-80%	-93%	-82%
	Total	**21823**	**2 689**	**24 512**	**9 007**	**3 118**	**12 125**	100%	100%	100%	-59%	16%	-51%
Nombre de crédits accordés	Hommes	7 826	1 098	**8 924**	13 550	2 260	**15 810**	60%	60%	60%	73%	106%	77%
	Femmes	4 308	310	**4 618**	7 675	933	**8 608**	34%	25%	33%	78%	201%	86%
	Personnes morales	1 026	152	**1 178**	1 388	604	**1 992**	6%	16%	8%	35%	297%	69%
	Total	**13160**	**1 560**	**14 720**	**22613**	**3 797**	**26 410**	100%	100%	100%	72%	143%	79%

Source : Système financier décentralisé

Le montant global de l'épargne est passé de 9611 millions en 2016 à 9524 millions en 2017, soit une baisse de 0,9%. Cependant, en 2018, le montant global des épargnes est évalué à 9878 millions, soit une hausse de 3,7% par rapport à 2017. L'épargne collectée au niveau des personnes physiques est plus importante que celle obtenue chez les personnes morales avec respectivement 87,1% et 12,9% du total collecté. Selon le sexe, on note plus d'hommes épargnants que de femmes, soit 60,3% contre 26,7%. Cette tendance est constatée quel que soit le milieu de résidence.

Au niveau de l'encours de crédit comme pour les crédits accordés, les principaux sociétaires sont les personnes physiques avec 82% dans le premier cas et 86,9% dans le deuxième cas**.** Les hommes sont plus représentatifs que les femmes dans l'encours de crédits et dans les crédits accordés. En termes d'évolution, on note une baisse de 0,2% de l'encours et une hausse de 10,4% des crédits accordés entre 2017 et 2018.

Tableau XIV-6 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

[22]	Sexe/Nature sociétaire	2017			2018			Poids en 2018			Variation		
		(en millions de FCFA)			(en millions de FCFA)				en %		en %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	urbain	rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes	5220	550	5769	5367	593	5960	61%	52,7%	60,3%	2,8%	7,9%	3,3%
	Femmes	2280	207	2487	2379	262	2640	27%	23,2%	26,7%	4,3%	26,1%	6,2%
	Personnes morales	999	268	1267	1007	271	1278	12%	24,1%	12,9%	0,8%	1,1%	0,8%
	Total	**8499**	**1025**	**9524**	**8753**	**1126**	**9878**	100%	100,0%	100,0%	3,0%	9,8%	3,7%
Encours de crédit	Hommes	7588	636	8224	7179	713	7892	62%	71,8%	63,1%	-5,4%	12,1%	-4,0%
	Femmes	1811	87	1898	2135	219	2355	19%	22,1%	18,8%	17,9%	151,8%	24,1%
	Personnes morales	2120	281	2401	2190	61	2251	19%	6,1%	18,0%	3,3%	-78,4%	-6,3%
	Total	**11519**	**1004**	**12523**	**11504**	**993**	**12497**	100%	100,0%	100,0%	-0,1%	-1,1%	-0,2%
Montant des crédits accordés	Hommes	11147	179	11326	12211	194	12405	67%	67,4%	67,4%	9,5%	8,4%	9,5%
	Femmes	2852	46	2897	3543	56	3599	20%	19,5%	19,5%	24,2%	23,2%	24,2%
	Personnes morales	2412	39	2451	2373	38	2411	13%	13,1%	13,1%	-1,6%	-2,4%	-1,6%
	Total	**16411**	**263**	**16674**	**18127**	**288**	**18415**	100%	100,0%	100,0%	10,5%	9,4%	10,4%

Source : Système financier décentralisé

L'encours d'épargne est constitué des autres formes de dépôts, de dépôts à vue et de dépôts à terme avec respectivement 53%, 29% et 17% du montant total de l'encours en 2018. Globalement, on note une hausse de 3,7% de cet encours d'épargne entre 2017 et 2018. Cette progression est imputable au dépôt à vue et les autres dépôts avec respectivement 10,8% et 5%. Les dépôts à termes ont enregistré une baisse de 9,4% malgré leur faible poids. Concernant l'encours de crédits, il est de court terme, moyen terme et de long terme en plus des crédits en souffrance. En 2018, les crédits à moyen terme et court terme sont plus représentatifs avec respectivement 39% et 34% du montant total. Les crédits en souffrance comme l'indique leur nom ne représentent que 6% pour la même année. Globalement, l'encours de crédit a augmenté de 4% entre 2016 (12 473 millions) et 2017 avant de connaitre un recul de 0,2% entre 2017 et 2018. Cependant, le crédit à moyen terme a augmenté de 6,8% entre 2017 et 2018 malgré son poids dominant en 2018.

Tableau XIV-7 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA)

Désignation	Année			
Encours d'épargne (en million de FCFA)	**Année 2017**	**Année 2018**	**Poids en 2018**	**Variation en %**
Dépôts à vue	2623	2905	29%	10,8%
Dépôts à terme	1885	1708	17%	-9,4%
Autres dépôts	5016	5265	53%	5,0%
Total	9524	9878	100%	3,7%
Encours de crédits (en million de FCFA)	**Année 2017**	**Année 2018**	**Poids en 2018**	**Variation en %**
Court terme	4578	4227	34%	-7,7%
Moyen terme	4588	4900	39%	6,8%
Long terme	2596	2607	21%	0,4%
Crédits en souffrance	761	764	6%	0,4%
Total	12523	12497	100%	-0,2%

Source : Système financier décentralisé

L'analyse du tableau sur la production de crédit selon l'objet, révèle qu'entre 2017 et 2018, environ 87,5% du crédit total accordé sur les deux années porte sur les crédits de trésorerie et 11,2% sur les crédits d'équipement. En termes d'évolution, le crédit total accordé sur les objets a connu une hausse de 12,5 entre 2016 et 2017 et 10,4% entre 2017 et 2018. Les autres formes de crédits, malgré leur faible poids en 2018, ont connu une baisse de 22,3% entre 2017 et 2018, alors qu'entre 2015 et 2016, elle avait enregistré une hausse spectaculaire de 328%. Pour ce qui est de la production de crédit selon le secteur d'activités en 2018, on note la prédominance du secteur commerce, restaurants, hôtels avec 78,2% du crédit alloué. Les secteurs de l'agriculture et des services divers suivent avec respectivement 7,1% et 7,2% du montant total des crédits alloués. Ces crédits alloués ont connu une hausse de 10,4% entre 2017 et 2018. Toutefois, certains secteurs ont enregistré une baisse notamment le secteur l'industrie manufacturée et le secteur Bâtiment et travaux publics avec respectivement 55,8% et 57,7%.

Tableau XIV-8 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Désignation	Année			
Montant des crédits accordés par objet	**2017**	**2018**	**Poids en 2018 en %**	Variation en %
Crédits immobiliers	74 507 983	74 155 493	0,4%	-0,5%
Crédits d'équipement	1 796 014 595	2 151 336 835	11,7%	19,8%
Crédits à la consommation	121 976 293	141856008,7	0,8%	16,3%
Crédits de trésorerie	14 657 549 238	16 028 768 774	87,0%	9,4%
Autres	24 172 710	18 785 943	0,1%	-22,3%
Total	**16 674 220 818**	**18 414 903 053**	100,0%	10,4%
Montant des crédits accordés par secteur d'activités	**2017**	**2018**	**Poids en 2018**	Variation en %
Agriculture, sylviculture et pêche	907 765 724	1 306 520 704	7,1%	43,9%
Industries extractives	3 166 064	1 399 948	0,0%	-55,8%
Industries manufacturées	1 348 480 511	569 878 628	3,1%	-57,7%
Bâtiment et travaux publics	304 586 889	237 680 626	1,3%	-22,0%
Commerce, restaurants, hôtels	13 242 810 156	14 407 564 181	78,2%	8,8%
Électricité, gaz, eau	996 012	1 161 207	0,0%	16,6%
Transports, entrepôts et communications	388 173 580	390 451 221	2,1%	0,6%
Assurances, services aux entreprises	4 721 618	16 906 134	0,1%	258,1%
Immobilier	171 169 262	165 825 445	0,9%	-3,1%
Services divers	302 351 001	1 317 514 958	7,2%	335,8%
Total	**16 674 220 818**	**18 414 903 053**	100,0%	10,4%

Source : Système financier décentralisé

CONCLUSION

Globalement, on note une disparité entre les départements en termes de répartition des bureaux de poste de la région. Aussi, le nombre de bureaux de poste reste insuffisant, compte tenu de l'étendue de la région qui est la plus vaste du Sénégal.

Chapitre XV : CONCLUSION GENERALE

La population de la région de Tambacounda, avec une densité de population relativement faible (18 et 19 hbts au km^2 respectivement en 2017 et 2018), est majoritairement rurale. Son taux d'urbanisation est resté constant depuis plusieurs années dans pratiquement tous les départements. On note une légère supériorité numérique des hommes sur les femmes. La population est majoritairement jeune.

La population de la région est inégalement répartie. Certains départements sont moins peuplés compte tenu de leur vaste superficie. Ce qui entraine un type d'habitat dispersé et des densités encore faibles. La position stratégique de la région qui fait frontière à quatre pays, l'existence d'une diaspora comme source de développement de partenariats féconds, l'importance des disponibilités foncières, la possibilité de diversifier l'offre éducative avec l'implantation d'écoles franco-arabes constituent d'énormes potentialités susceptibles de développer le commerce et le secteur éducatif de la région.

Dans le secteur de la santé, malgré les défis à relever en termes d'infrastructures et de ressources humaines qualifiées, le soutien actif des autorités administratives, l'accompagnement des partenaires au développement sont autant d'éléments qui contribuent à la relance du système sanitaire régional.

L'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche constituent les activités économiques phares susceptibles de porter le développement de la région. De plus et non des moindres, la région de Tambacounda bénéficie de nombreux transferts de fonds de l'étranger, car c'est l'une des régions du pays à propension migratoire élevée. Ainsi, une incitation à l'investissement rentable et durable de sa diaspora pourrait non seulement faciliter le retour des migrants mais aussi participer à la création d'emplois dans la région. Parallèlement, signalons aussi que la région de Tambacounda enregistre beaucoup de départ pour la migration clandestine.

Chapitre XVI : ANNEXE

XVI.1.1. DEMOGRAPHIE

Tableau XVI-1 : Répartition par âge de la population de la région de Tambacounda en 2017 et 2018

Age	2017			2018		
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
0	16 616	16 277	32 893	17 198	16 854	34 052
1	15 835	15 451	31 286	16 401	16 012	32 413
2	15 138	14 737	29 875	15 688	15 283	30 971
3	14 492	14 081	28 573	15 026	14 611	29 637
4	13 125	12 418	25 543	14 407	13 984	28 391
5	12 833	12 136	24 969	13 044	12 330	25 374
6	12 544	11 844	24 388	12 802	12 103	24 905
7	12 236	11 531	23 767	12 513	11 812	24 325
8	11 915	11 203	23 118	12 207	11 500	23 707
9	11 604	10 883	22 487	11 886	11 173	23 059
10	11 239	10 505	21 744	11 576	10 854	22 430
11	10 873	10 126	20 999	11 213	10 480	21 693
12	10 502	9 741	20 243	10 848	10 101	20 949
13	10 127	9 353	19 480	10 477	9 717	20 194
14	9 752	8 970	18 722	10 103	9 330	19 433
15	9 384	8 602	17 986	9 729	8 948	18 677
16	9 024	8 265	17 289	9 352	8 577	17 929
17	8 687	7 972	16 659	8 993	8 241	17 234
18	8 368	7 716	16 084	8 657	7 949	16 606
19	8 063	7 474	15 537	8 339	7 693	16 032
20	7 767	7 244	15 011	8 036	7 452	15 488
21	7 448	7 031	14 479	7 735	7 218	14 953
22	7 101	6 840	13 941	7 417	7 006	14 423
23	6 740	6 666	13 406	7 072	6 816	13 888
24	6 376	6 504	12 880	6 712	6 642	13 354
25	6 037	6 346	12 383	6 349	6 481	12 830
26	5 733	6 173	11 906	6 011	6 320	12 331
27	5 477	5 980	11 457	5 708	6 148	11 856
28	5 258	5 772	11 030	5 453	5 956	11 409
29	5 057	5 568	10 625	5 235	5 749	10 984
30	4 859	5 369	10 228	5 035	5 545	10 580
31	4 660	5 150	9 810	4 836	5 344	10 180
32	4 454	4 911	9 365	4 637	5 127	9 764
33	4 247	4 659	8 906	4 433	4 888	9 321
34	4 046	4 401	8 447	4 227	4 638	8 865
35	3 860	4 159	8 019	4 027	4 381	8 408
36	3 688	3 940	7 628	3 842	4 136	7 978
37	3 533	3 761	7 294	3 670	3 918	7 588

Age	2017			2018		
38	3 391	3 612	7 003	3 516	3 740	7 256
39	3 259	3 475	6 734	3 374	3 592	6 966
40	3 133	3 342	6 475	3 243	3 456	6 699
41	2 997	3 207	6 204	3 111	3 320	6 431
42	2 856	3 069	5 925	2 976	3 186	6 162
43	2 712	2 931	5 643	2 836	3 049	5 885
44	2 572	2 798	5 370	2 693	2 912	5 605
45	2 447	2 676	5 123	2 554	2 780	5 334
46	2 330	2 557	4 887	2 424	2 654	5 078
47	2 229	2 445	4 674	2 308	2 536	4 844
48	2 143	2 341	4 484	2 209	2 426	4 635
49	2 062	2 241	4 303	2 123	2 322	4 445
50	1 991	2 148	4 139	2 043	2 223	4 266
51	1 921	2 051	3 972	1 966	2 125	4 091
52	1 861	1 955	3 816	1 897	2 029	3 926
53	1 808	1 861	3 669	1 838	1 934	3 772
54	1 760	1 769	3 529	1 785	1 841	3 626
55	1 719	1 686	3 405	1 738	1 750	3 488
56	1 663	1 599	3 262	1 688	1 660	3 348
57	1 600	1 517	3 117	1 634	1 574	3 208
58	1 530	1 439	2 969	1 572	1 493	3 065
59	1 461	1 366	2 827	1 503	1 417	2 920
60	1 402	1 300	2 702	1 435	1 344	2 779
61	1 328	1 221	2 549	1 365	1 269	2 634
62	1 251	1 139	2 390	1 293	1 192	2 485
63	1 174	1 055	2 229	1 219	1 112	2 331
64	1 096	973	2 069	1 143	1 030	2 173
65	1 031	904	1 935	1 068	950	2 018
66	959	831	1 790	991	871	1 862
67	895	769	1 664	921	801	1 722
68	839	716	1 555	860	742	1 602
69	786	668	1 454	806	690	1 496
70	745	629	1 374	756	643	1 399
71	689	579	1 268	701	594	1 295
72	635	531	1 166	649	547	1 196
73	582	485	1 067	597	502	1 099
74	534	443	977	548	458	1 006
75	500	414	914	503	419	922
76	452	374	826	458	381	839
77	403	333	736	414	344	758
78	355	294	649	369	306	675
79	312	259	571	325	270	595
80+	2 008	1 901	3 909	2 033	1 895	3 928
TOTAL	**396 119**	**387 662**	**783 781**	**410 379**	**401 696**	**812 075**

XVI.2. URBANISATION

Tableau XVI-2 : Evolution du taux d'urbanisation selon le département

Départements	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Bakel	22%	22%	22%	22%	22%	22%
Tambacounda	36%	36%	36%	36%	36%	36%
Goudiry	10%	10%	10%	10%	10%	10%
Koumpentoum	9%	9%	9%	9%	9%	9%

XVI.3. COMMERCE

Tableau XVI-3 : Estimation de la consommation en 2017 de certains produits de première nécessité dans la région de Tambacounda.

Produits	Variété	Estimation consommation mensuelle	Estimation consommation annuelle (a)	Prix (tonnes, litre ou Bonbonne) (b)	Estimation valeur commerciale en FCFA (c)
Riz	Non parfumé	875 T	10 500 T	270 000 F	2 835 000 000
	Parfumé	191 T	2 292 T	335 000F	767 820 000
	Riz de la vallée	31 T	372 T	285 000 F	106 020 000
Huile		157500 L	1890 000 L	1100 F	2 079 000 000
Sucre	En morceau	11 T	132 T	700 000F	92 400 000F
	Cristallisé	120 T	1 440 T	560 000F	806 400 000F
Oignon		280 T	3 360 T	330 000 F	1 108 800 000
Pomme de terre		16 T	192 T	340 000 F	65 280 000
Ciment		528 T	6 336 T	67 000 F	424 512 000
Farine		228 T	2 736 T	330 000F	902 880 000
Gaz de 6 kg		4251 B	51 012 B	3295 F	168 084 540
Gaz de 2.7 kg		1055 B	12 660 B	1535 F	19 433 100
Total			**A**	**B**	**9 375 629 640 FCFA (c = a x b)**